



*L'optimisme est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance.*

Hellen Keller

---

## **Portrait de l'agriculture Abitibi-Ouest, Villebois, Valcanton**

Réalisé par :

**La Société d'aide au développement  
des collectivités d'Abitibi-Ouest**



*L'optimisme est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance.*

Hellen Keller



# PORTRAIT DE L'AGRICULTURE DE L'ABITIBI-OUEST, VILLEBOIS ET VALCANTON

## Équipe de la SADC d'Abitibi-Ouest :

Recherche, cueillette de données,  
analyse et rédaction

Rébecca Croteau

Gestion de projet

Karima Essaghir

Communication numérique

Claudia Mercier

Révision du rapport

Ariane Bernier

Vincent Fluet

Sylvie Déziel

Supervision

Thérèse Grenier

## Reproduction à des fins non commerciales

Ce document compile les résultats obtenus lors d'un sondage effectué auprès des producteurs agricoles de l'Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton. Il est diffusé afin d'être facilement accessible pour une utilisation personnelle ou publique, et ce, à des fins non commerciales. Il peut donc être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans frais ou sans autre permission de la Société d'aide au développement des collectivités de l'Abitibi-Ouest.

Il est seulement demandé :

- Que l'utilisateur fasse preuve de diligence pour assurer l'exactitude des données et des propos reproduits;
- Que la Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest soit identifiée comme étant la source;
- Que la reproduction ne soit présentée ni comme étant une version officielle des documents copiés, ni comme une copie reproduite en collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest ou avec son consentement;
- Qu'aucune utilisation de ce rapport ne serve à des fins commerciales.

## Édition

### **Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest**

80, 12<sup>e</sup> Avenue Est, bureau 202

La Sarre (Québec) J9Z 3K6

Tél. : 819 333-3113

Courriel : [sadcao@sadcao.com](mailto:sadcao@sadcao.com)

[Site web : sadcao.com](http://Site web : sadcao.com)

**Dépôt légal –**

**Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017**

**Bibliothèque et Archives Canada, 2017**

**ISBN 978-2-9816211-1-5**



## Table des matières

<b>ABRÉVIATIONS.....</b>	<b>IV</b>
<b>SOMMAIRE EXÉCUTIF .....</b>	<b>V</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>VI</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. CONTEXTE DE RÉALISATION DU PROJET .....</b>	<b>3</b>
<b>2. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>6</b>
2.1. Population et région à l'étude .....	6
2.2. Élaboration de la liste des producteurs .....	6
2.3. Conception du questionnaire .....	7
2.4. Collecte des données.....	7
2.5. Représentativité des producteurs .....	7
2.6. Compilation des données .....	9
2.7. Limites de l'étude .....	9
<b>3. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>10</b>
<b>4. RÉSULTATS.....</b>	<b>14</b>
4.1. Informations sur l'entreprise.....	14
4.2. Services à forfait .....	22
4.3. Nature de la production .....	23
4.4. Mise en marché à la ferme et outils de promotion .....	30
4.5. Production animale .....	31
4.6. Profil des propriétaires .....	32
4.7. Ressources humaines .....	34
4.8. Futur de l'entreprise.....	38
4.9. Services coopératifs.....	39
<b>5. DISCUSSION .....</b>	<b>42</b>
<b>6. CONCLUSION .....</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXES, TABLEAUX ET FIGURES .....</b>	<b>48</b>
Annexe A – Enjeux actuels de l'agriculture en région .....	49
Annexe B – Statistiques économiques de l'agriculture .....	65
Annexe C – Représentation graphique des résultats .....	70
Annexe D – Compte rendu des ateliers du 1 <sup>er</sup> mars 2017 .....	78
Annexe E – Questionnaire.....	80
Annexe F – Bibliographie.....	95



## ABRÉVIATIONS

AECG	Accord économique et commercial global
ASRA	Assurance stabilisation des revenus agricoles
ASREC	Assurance récolte
BDC	Banque de développement du Canada
CIAQ	Centre d'insémination artificielle du Québec
CIBC	Banque Canadienne impériale de Commerce
CLE	Centre local d'emploi
CIAQ	Centre d'insémination artificielle du Québec
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CP CAB	Conseil provincial des Cercles d'amélioration du bétail inc.
CSLA	Commission scolaire du Lac-Abitibi
CUMA	Coopération d'utilisation de matériel agricole
CUMO	Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre partagée
DEC	Développement économique Canada
FAC	Financement agricole Canada
FADQ	Financière agricole du Québec
FRAQ	Fédération de la relève agricole du Québec
GCAAT	Groupe-conseil agricole de l'Abitibi-Témiscamingue
GPS	Global positioning system
Ha	Hectare
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PIB	Produit intérieur brut
PLQ	Les Producteurs de lait du Québec
PTP	Partenariat transpacifique
SADCAO	Société d'Aide au Développement des Collectivités d'Abitibi-Ouest
SIG	Système d'information géographique
TD	Banque Toronto-Dominion
UPA	Union des producteurs agricoles
UQAT	Université du Québec en Abitibi -Témiscamingue



## SOMMAIRE EXÉCUTIF

Au cours de l'hiver 2015-2016, la Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest (SADCAO) a mené une étude sur la situation de l'agriculture en Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton. Cette étude a été réalisée auprès des différents producteurs agricoles du secteur et visait trois objectifs :

- 1. Analyser et documenter la situation actuelle de l'agriculture;**
- 2. Connaître les besoins des producteurs au niveau des services et de la formation;**
- 3. Cibler les opportunités à venir en agriculture.**

Toutes les entreprises agricoles répertoriées sur le territoire (115) ont été ciblées par l'étude. De ces dernières, 62 entreprises y ont répondu dont 27 entreprises bovines, 19 entreprises laitières, sept entreprises de grandes cultures, deux entreprises ovines, une entreprise caprine et six entreprises des autres productions ou sans production spécifiée.

Ultimement, les réponses au sondage et leur compilation devraient permettre l'élaboration de recommandations qui pourront ensuite être reprises et mises en œuvre par le milieu. Ainsi, la SADC d'Abitibi-Ouest souhaite mettre en œuvre un mouvement de collaboration entre les intervenants et les producteurs afin de favoriser le développement du secteur et sa vitalité.



## REMERCIEMENTS

Cette étude a été possible grâce à la collaboration des divers intervenants préoccupés par le développement du secteur agricole.

La SADC d'Abitibi-Ouest remercie :

- Les producteurs et les productrices pour leur participation au sondage, la cueillette d'information, les suggestions et les commentaires apportés;
- Les différents intervenants du milieu agricole, soit Messieurs Sylvain Vachon, président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue, Patrice Bégin, président du syndicat local de l'UPA de l'Abitibi-Ouest et Marc Dickey, directeur régional de la Financière Agricole du Québec;
- La Coop Profid'Or et le MAPAQ – Centre de services agricoles de La Sarre pour la distribution des questionnaires et des signets;
- Monsieur Mathieu C. Lord, inséminateur pour le CIAQ, qui a fait la distribution du sondage sur les fermes laitières.

*Afin d'alléger le texte, notez que le terme **Abitibi-Ouest** inclut Villebois et Valcanton et que la forme masculine inclut le genre féminin.*



## INTRODUCTION

L'agriculture est un secteur économique important non seulement au Québec, mais également en Abitibi-Témiscamingue et en Abitibi-Ouest. Ce secteur contribue notamment au dynamisme économique et à la répartition de l'emploi sur le territoire.

Comme bien des secteurs d'emplois, le secteur agroalimentaire fait face à plusieurs défis tels que l'établissement de la relève, trouver et garder de la main-d'œuvre qualifiée, assurer une sécurité de revenus, etc.

Afin d'avoir une meilleure idée de la situation de l'agriculture en Abitibi-Ouest, de mieux connaître les besoins des producteurs ainsi que les défis auxquels ils doivent faire face, la SADC d'Abitibi-Ouest a entrepris, à l'hiver 2015-2016, de réaliser un portrait de l'agriculture en Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton.

La réalisation de ce portrait s'est effectuée en deux étapes. Premièrement, une recherche documentaire sur le secteur agroalimentaire en Abitibi-Ouest et au Québec a été réalisée. Deuxièmement, un sondage a été élaboré et administré aux producteurs agricoles sur le territoire. Toutes les entreprises agricoles répertoriées ont été sollicitées. Cependant, il est à noter que le répertoire des entreprises utilisé pouvait être incomplet. Ce dernier a été compilé au meilleur des connaissances du milieu en collaboration avec les intervenants impliqués.

### Parlons chiffres

- Au **Québec** (voir annexe B2),  
\*55 800 emplois étaient liés directement au secteur agroalimentaire en 2012.
- En **Abitibi-Témiscamingue** (Voir annexe B2),  
\*933 emplois étaient directement liés à l'agriculture en 2012.  
  
\* Pour la même période, 8 837 emplois étaient liés au secteur bioalimentaire (agriculture, soutien à l'agriculture, fabrication d'aliments et boissons, commerce de gros et de détail, restauration)
- En **Abitibi-Ouest** (voir annexe B1 et B4),  
\*157 exploitations agricoles équivalaient à 42 915 271 \$ de revenus annuels bruts en 2012 représentant :
  - 26 % des exploitations agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue
  - 34 % du revenu agricole de l'Abitibi-Témiscamingue
  - 61,9 % de la superficie totale de l'Abitibi-Ouest est protégée par la zone agricole.





La réalisation de ce portrait a comme objectifs :

- D'analyser et de documenter la situation de l'agriculture;
- De connaître les besoins des producteurs au niveau des services et de la formation en accompagnement spécialisé;
- De cibler les opportunités à venir en agriculture.

Les résultats du présent rapport devraient contribuer à mieux outiller les producteurs agricoles du territoire à constituer une base de données pour supporter des initiatives futures et à documenter un plan d'action pour soutenir la vitalité du secteur agricole de façon cohérente avec les opportunités qui se dessinent.

Le présent portrait compile les résultats d'un sondage proposé par la SADC d'Abitibi-Ouest à 115 producteurs agricoles de son territoire. Le questionnaire a été élaboré en collaboration avec la Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) de l'Abitibi-Témiscamingue, le syndicat local d'Abitibi-Ouest de l'UPA, le Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et la Financière agricole du Québec (FDAQ). La période de cueillette des données s'est échelonnée du 5 février au 4 mars 2016.

Afin d'aborder plus en profondeur le sondage qui a été effectué, la prochaine section présente un survol des principaux enjeux actuels du secteur.



## 1. CONTEXTE DE RÉALISATION DU PROJET

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'agriculture se présente comme un secteur important pour l'économie de l'Abitibi-Ouest. Les producteurs agricoles contribuent à la vitalité des localités. Ils habitent le territoire, utilisent les services offerts et consomment localement.

Selon les informations détenues par la SADC d'Abitibi-Ouest, les secteurs de l'Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton comptaient au total 115 entreprises agricoles en 2016 au moment de l'étude. Il est à noter que certaines entreprises, principalement celles dont les activités sont à temps partiel, ne sont pas nécessairement inscrites au Registraire des entreprises et n'ont donc pas pu être validées.

### Parlons chiffres

#### Territoire de l'Abitibi-Témiscamingue

- En 2013, le **PIB** propre au secteur se caractérise comme suit (voir annexe B3) :
  - Bioalimentaire : 280 millions de dollars
  - Agricole : 50 millions de dollars
- En 2013, 1,29 % des **recettes monétaires tirées de la production agricole** au Québec provient de l'Abitibi-Témiscamingue (voir annexe B3) :

*Tableau 1 : Recettes monétaires de la production agricole tirées du marché en millions de dollars*

Québec	Abitibi-Témiscamingue
7 729 millions de dollars	100 millions de dollars

- En 2015, les **emplois** propres au secteur se caractérisent comme suit (voir annexe B2) :
  - Bioalimentaire : 7 400 emplois, ce qui représente 10,5 % de tous les emplois
  - Agricole : 1 000 emplois, ce qui représente 1,4 % de tous les emplois



Le présent portrait a été réalisé alors que plusieurs enjeux affectent le secteur agricole. Ces derniers sont souvent mentionnés comme des facteurs fragilisants de la situation en agriculture, et ce, autant au niveau provincial que régional. Voici quelques-uns de ces enjeux :

➤ **Accapement des terres agricoles** (voir annexe A1)

Ce dossier préoccupe principalement la relève agricole et les entrepreneurs désireux de démarrer en agriculture. En région, le prix moyen des terres agricoles est le plus bas au Québec. Néanmoins, ce prix est en hausse de façon marquée ces dernières années et des investisseurs de l'extérieur, agricole ou non, s'intéressent aux terres de la région.

➤ **Diminution du nombre de fermes** (voir annexe A2)

Autant au Québec qu'en Abitibi-Témiscamingue, on constate une diminution progressive du nombre de fermes. Si au Québec la réduction du nombre de fermes a été compensée par l'augmentation de la production par ferme, dans certaines productions, il semble que le scénario soit différent en Abitibi-Ouest, notamment en production laitière. En effet, entre 1999 et 2015, le nombre de fermes a diminué ainsi que la production totale de lait.

➤ **Nécessité d'une relève** (voir annexe A3)

La relève agricole est très importante pour que les entreprises puissent persister dans le temps. En région comme en province, il semble que ce soit particulièrement important puisque l'âge des propriétaires des entreprises agricoles ne cesse d'augmenter.

➤ **Détresse psychologique** (voir annexe A4)

Selon une recherche réalisée par la Coop fédérée en 2005-2006, un niveau élevé de détresse psychologique touche environ 51 % des producteurs agricoles alors que cette proportion tombe à 20 % dans la population générale. Cette détresse se caractérise par un état de souffrance émotionnelle qui se manifeste par des symptômes de dépression et d'anxiété. Les principales causes seraient de nature économique, liées à la charge de travail et à la perception d'un manque de reconnaissance sociale de la profession.

➤ **Lourdeur administrative** (voir annexe A5)

Un enjeu souvent mentionné est celui de l'augmentation de la tâche administrative. Les nouvelles normes et réglementations complexifient les suivis et auraient pour conséquence d'augmenter le nombre de formulaires à compléter. Plusieurs producteurs expriment que la hausse de cette charge administrative est démotivante et contribue à faire augmenter les frais de gestion.



➤ **Sécurité du revenu** (voir annexe A6)

À cause des nombreux risques et des conditions des marchés propres au secteur agricole qui caractérise « l'exception agricole »<sup>1</sup>, les gouvernements mettent généralement en place des programmes de sécurité du revenu afin de soutenir le secteur et son développement. Les principaux risques généralement soulevés sont liés au climat et aux ravageurs, à la volatilité des prix, à la mutation des marchés en lien avec la négociation des accords de libre-échange, au fait de vendre des produits périssables ce qui place le producteur en position de preneur de prix face aux acheteurs, etc. En quelque sorte, ces programmes servent de filet de sécurité aux producteurs agricoles.

Malgré cela, un certain retrait de l'État semble se manifester ces dernières années. À ce titre, le retrait du programme ASRA<sup>2</sup> pour les productions de maïs-grain, de soya et de pommes de terre semble en témoigner. En parallèle, le système de gestion de l'offre (système basé sur l'équilibrage de la production nationale à la demande nationale) est contourné en partie par l'importation de lait diafiltré<sup>3</sup> en provenance des États-Unis, ce qui déséquilibre le marché et a pour conséquence de diminuer les prix payés aux producteurs laitiers.

➤ **Partenariat Transpacifique (PTP) et Accord économique et commercial global (AECG)** (voir annexe A7)

Plusieurs négociations commerciales ont eu lieu entre le Canada et d'autres pays au cours des dernières années en vue d'établir des zones de libre-échange. Ces accords visent la réduction des entraves au commerce et nécessitent des concessions de chacune des parties prenantes, ce qui entraîne des gagnants et des perdants dans les différents secteurs d'activités économiques des pays impliqués. Pour le secteur agricole, ce sont principalement les productions sous-gestion de l'offre (lait, œufs de consommation, volaille, etc.) qui sont décriées comme les grandes perdantes de ces accords alors que les productions à l'exportation comme le porc, le bœuf, les céréales, le sirop d'érable et bien d'autres risquent de profiter de l'adoption de ces accords. Si le marché se contracte pour certains, des opportunités pourraient s'ouvrir pour d'autres.

Ainsi, ces enjeux affectent les agriculteurs et devraient amener les organismes partenaires à imaginer de nouvelles solutions d'affaires afin de maintenir et d'accroître l'économie et l'emploi au niveau local.

---

<sup>1</sup> Les Producteurs de lait du Québec (2014) « Les fondements économiques de l'exception agricole » [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/theme\\_exception\\_agricole.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/theme_exception_agricole.pdf) [page consulté le 21 novembre 2016]

<sup>2</sup> FADQ (2016) « Communication auprès des producteurs de pommes de terre, céréales, maïs-grain et oléagineux » [en ligne] <http://www.fadq.gc.ca/salle-de-presse/actualites/details/communication-aupres-des-producteurs-de-pommes-de-terre-cereales-mais-grain-et-oleagineux/> [page consulté le 21 novembre 2016] & UPA (2016) « Réaction de l'UPA à l'abolition de l'ASRA dans le secteur du soya, du maïs et des pommes de terre » [en ligne] <https://www.upa.gc.ca/fr/communiques/2016/06/reaction-de-lupa-a-labolition-de-lasra-secteurs-soya-pommes-de-terre/> [page consulté le 21 novembre 2016]

<sup>3</sup> Les Producteurs de lait du Québec (2016) « Importations d'ingrédients laitiers – Nos fermes laitières menacées » [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche\\_Importation.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche_Importation.pdf) [page consulté le 21 novembre 2016]



## 2. MÉTHODOLOGIE

Toutes les étapes de ce portrait sur la situation de l'agriculture en Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton, ont été réalisées entre le 12 janvier 2016 et le 9 mars 2017.

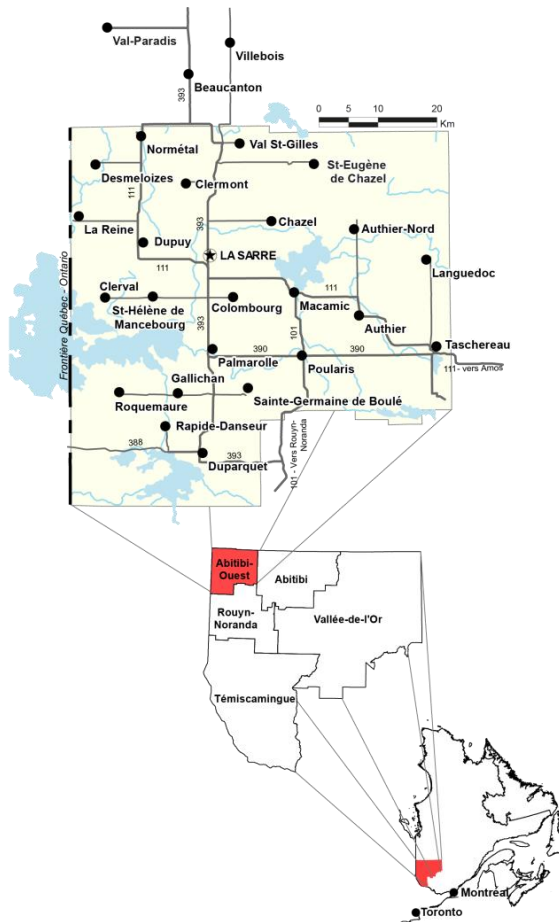


Figure 1 : Carte de localisation

### 2.1. Population et région à l'étude

L'Abitibi-Ouest est un territoire situé au nord-ouest de l'Abitibi-Témiscamingue et d'une superficie de 3 337,51 km<sup>2</sup>, occupé par quelque 21 003 habitants en 2011<sup>4</sup>. Pour le territoire comprenant Val-Paradis, Villebois et Beaucanton, on retrouve en 2011 une population totale de 350 habitants<sup>5</sup>.

Toutes les entreprises agricoles de l'Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton connues de la SADC d'Abitibi-Ouest ont été ciblées par cette étude.

### 2.2. Élaboration de la liste des producteurs

Dans un premier temps, la mise à jour de la base de données des entreprises agricoles de la SADC d'Abitibi-Ouest a été réalisée. En raison de la difficulté à répertorier l'information, il est possible qu'elle soit incomplète ce qui pourrait expliquer que certains producteurs n'auraient pas été contactés.

<sup>4</sup> Statistique Canada (2016) « Profil du recensement » [en ligne] <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2487&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Abitibi-Ouest&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=&TABID=1> [page consultée le 20 avril 2014]

<sup>5</sup> Statistique Canada (2016) « GéoRecherche 2011 – Localités désignées (LD) » [en ligne] <http://geodepot.statcan.gc.ca/GeoSearch2011-GeoRecherche2011/GeoSearch2011-GeoRecherche2011.jsp?lang=F&otherLang=E&searchGeocode=240229&layerSelected=dpl&searchTheme=GeoCode&searchPass=2&boundaryType=> [page consulté le 13 décembre 2016]



### 2.3. Conception du questionnaire

La conception du questionnaire<sup>6</sup> s'est faite selon la méthodologie suivante :

- Échanges entre les partenaires sur la pertinence d'un sondage et les objectifs d'information à collecter;
- Conception du premier questionnaire test;
- Test auprès de six entreprises agricoles pour validation du questionnaire;
- Ajustement des questions selon les commentaires reçus;
- Adoption du questionnaire final;
- Mise en œuvre du plan de communication;
- Distribution du questionnaire;
- Traitement des données avec le logiciel Survey Monkey;
- Rédaction et révision du rapport pour présentation.

### 2.4. Collecte des données

La collecte s'est déroulée du 5 février au 4 mars 2016 à partir d'un sondage qui pouvait être rempli sur Internet, sur papier ou par téléphone. De la publicité a été faite sur le réseau social *Facebook* et sur le site web de la SADC d'Abitibi-Ouest. Des copies papier et des signets publicitaires ont été laissés dans les succursales de la Coop Profid'Or et du MAPAQ de La Sarre. Monsieur Mathieu C. Lord, du CIAQ, a également déposé des copies papier dans les fermes laitières. Des téléphones ont aussi été faits afin de cibler les producteurs qui n'auraient pas eu accès aux copies malgré les divers autres moyens utilisés.

La cueillette de données s'est faite sur une base confidentielle, il a été mentionné qu'aucune information personnalisée recueillie ne serait divulguée.

### 2.5. Représentativité des producteurs

Des 115 producteurs répertoriés dans la base de données de la SADC d'Abitibi-Ouest, 62 ont répondu dont 61 ont complété le sondage. Les répondants représentent 53 % des producteurs ciblés. Le tableau suivant compare la population ciblée avec les répondants ayant complété le sondage.

---

<sup>6</sup> Le questionnaire est disponible à l'annexe E



Tableau 2 : Tableau comparatif illustrant la proportion des différentes productions représentées par rapport à la population cible

Type d'entreprises (production principale)	Population cible		Répondants	
	Nombre d'entreprises	Pourcentage des exploitations	Nombre d'entreprises	Pourcentage des exploitations
Laitière	26	23 %	19	31 %
Bovin de boucherie	54	47 %	27	43 %
Grandes cultures	15	13 %	7	11 %
Autres (ovin, caprin, fourrages, etc.)	20	17 %	9	15 %
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>100 %</b>	<b>62</b>	<b>100 %</b>

Ainsi, on remarque une légère surreprésentation de la production laitière parmi les répondants. Néanmoins, il est possible de constater la diversité des productions représentées parmi les répondants au sondage. De cette façon, sans être probabiliste, l'étude couvre l'ensemble des productions, et ce, dans des proportions se rapprochant de la population cible. Comme nous le verrons plus tard, la représentation des producteurs de chacune des municipalités s'est avérée plus difficile. Pour dix municipalités, aucun producteur n'a répondu au sondage. Néanmoins, comme le climat et les conditions de marché sont relativement semblables sur le territoire, les résultats obtenus demeurent intéressants pour orienter des actions futures à entreprendre.

Pour ce qui est du taux de participation, il apparaît que ce fut les producteurs laitiers qui se sont le plus impliqués dans l'étude en proportion du nombre total d'entreprises de cette production. Ainsi, sur le total d'entreprises laitières répertoriées, 73 % ont rempli le questionnaire. Néanmoins, il demeure que la participation des différentes autres productions s'est tout de même avérée non-négligeable comme le présente la figure suivante.

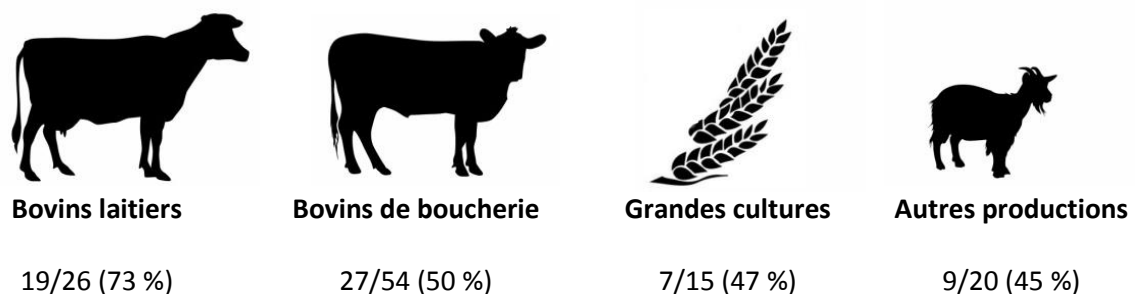


Figure 2 : Pourcentage des entreprises des différents secteurs de production ayant répondu au sondage, selon le répertoire de la SADC d'Abitibi-Ouest



## 2.6. Compilation des données

Les données quantitatives et qualitatives ont été comptabilisées et traitées par les logiciels Survey Monkey et Microsoft Excel. Les réponses aux questions ouvertes ont été classées par catégories apparentées puis ont été traitées une à une.

## 2.7. Limites de l'étude

Malgré tous les efforts déployés pour obtenir les réponses de l'ensemble des producteurs agricoles, certains ont refusé de répondre au questionnaire et d'autres sont restés injoignables. Par conséquent, bien qu'il ait été remarqué que la distribution des répondants de l'échantillon (62 entreprises sur 115) se rapproche de celle de la population à l'étude, il demeure une part d'absence d'information qui peut avoir influencé les résultats. Outre l'échantillonnage, il se peut également que la formulation de certaines questions versus la compréhension des répondants vis-à-vis celles-ci, ait biaisé certaines réponses. Pour ces raisons, nous demandons donc aux lecteurs de faire preuve d'esprit critique dans leur interprétation et utilisation des résultats ici présentés.





### 3. RECOMMANDATIONS

Cette section résume un certain nombre de recommandations<sup>7</sup> proposées par les producteurs ou déduites suite à l'analyse des réponses au sondage. La présentation de celles-ci vise à inciter les intervenants et entrepreneurs agricoles à convenir du suivi et des actions à entreprendre par le milieu pour donner suite aux besoins exprimés par les répondants.

Il est à noter que pour certaines pistes de solution suggérées par les producteurs agricoles, la décision d'aller dans une direction ou une autre revient à un organisme précis en raison de son champ d'intervention. Ainsi, les autres intervenants du secteur pourront soutenir les producteurs agricoles dans leurs démarches auprès de l'organisme ciblé lorsqu'un argumentaire démontré et jugé adéquat sera proposé.

Tableau 3 : Recommandations

Catégorie	Recommandations	Actions
<b>Développement de marché</b>	Promouvoir la production biologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation du potentiel sur le territoire (agronomique et économique)</li> <li>Identification des entreprises intéressées</li> <li>Accompagnement des entreprises dans leur transition</li> </ul>
	Encourager la reconduction du programme de drainage et chaulage du MAPAQ afin d'améliorer les sols et diversifier les cultures (diversification économique)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui des agriculteurs dans leurs démarches auprès du MAPAQ pour la reconduction du programme de drainage et chaulage</li> </ul>
	Favoriser la diversification économique (rotation des cultures, productions émergentes, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des intervenants du milieu (fournisseurs, producteurs, autres) intéressés à présenter des pistes de diversification économique</li> <li>Organisation d'une rencontre afin de présenter ces pistes de diversification économique pour la région</li> <li>Évaluation de l'intérêt pour la mise en place d'un comité de travail</li> </ul>
	Favoriser la compétitivité des entreprises en lien avec les technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identification des intervenants du milieu (fournisseurs, producteurs, autres) intéressés à présenter des technologies visant à améliorer la compétitivité des entreprises</li> <li>Organisation d'une rencontre afin de présenter ces pistes d'amélioration</li> <li>Évaluation de l'intérêt pour la mise en place d'un comité de travail</li> </ul>

<sup>7</sup>Des recommandations complémentaires issues d'une activité tenue le 1<sup>er</sup> mars 2017 pour présenter les résultats du présent portrait et réfléchir sur les pistes de solution pour faire face aux défis du secteur sont disponibles à l'annexe D. Les deux tableaux de recommandations pourront ainsi être fusionnés afin d'établir un plan d'action global.



Catégorie	Recommandations	Actions
<b>Formation, information et valorisation</b>	Offrir des formations permettant l'aide à la décision dans un environnement d'affaires complexe	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation en fiscalité</li> <li>• Formation sur les marchés boursiers et comment les utiliser</li> <li>• Formation sur les outils de gestion</li> <li>• Formation sur les logiciels comptables</li> </ul>
	Informer les producteurs sur les produits et services qui s'offrent à eux en Abitibi-Ouest et en région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production d'un document d'information en collaboration avec les différents intervenants du milieu présentant les différentes entreprises offrant des produits et services sur le territoire pour le secteur agricole</li> <li>• Planification d'une rencontre informative auprès des producteurs pour présenter le document</li> <li>• Réalisation d'une mise à jour périodique</li> </ul>
	Valoriser l'agriculture et ceux qui la pratiquent auprès du public	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des partenaires intéressés à transmettre l'amour de la terre et de l'agriculture au public (agriculteurs, membres de la relève agricole, membres de l'ordre des agronomes, UPA et autres)</li> <li>• Identification des activités de promotion potentielles (écoles, festivals, autres) et organisation des événements</li> </ul>
	Valoriser la présence des femmes en agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des femmes partenaires pour transmettre l'amour de la terre et de l'agriculture au public (agriculteurs, membres de la relève agricole, membres de l'ordre des agronomes, UPA et autres)</li> <li>• Identification des activités de promotion potentielles (écoles, festivals, autres) et organisation du déroulement des événements</li> <li>• Présentation des défis auxquelles les femmes font face en agriculture et comment elles les surmontent</li> </ul>



Catégorie	Recommandations	Actions
<b>Services</b>	Développer le travail à forfait et les services coopératifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une recherche spécifique à la question du travail à forfait et des services coopératifs afin de préciser les opportunités qui se présentent</li> <li>• Mise en place un ou des comité(s) de travail pour étudier la faisabilité de projets d'implantation de CUMA et de CUMO</li> <li>• Application des formules retenues</li> </ul>
	Soutenir pour l'accès à une main-d'œuvre qualifiée	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de rencontres afin d'identifier les leviers actuels et les solutions possibles pour améliorer l'accès à une main-d'œuvre qualifiée (formation des nouveaux employés, CUMO, travailleurs étrangers, partenariat fournisseurs-producteurs, programmes de subvention salariale, etc.)</li> <li>• Mise en place d'un comité de travail pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Synthétiser les mécanismes disponibles actuellement dans un document de référence et étudier la faisabilité de projets d'amélioration d'accès à la main-d'œuvre</li> <li>○ Évaluer les besoins en formation de la main-d'œuvre recherchée et identifier un mécanisme pour former et intégrer cette main-d'œuvre</li> </ul> </li> <li>• Application des formules retenues</li> </ul>
	Favoriser l'approche multidisciplinaire pour soutenir les projets complexes (Ex. : démarrage, transfert, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des intervenants intéressés à participer à une telle approche (animateurs de rencontres, fiscalistes, comptables, notaires, conseillers financiers, conseillers en gestion, conseillers agronomiques, etc.)</li> <li>• Identification d'un mécanisme de répartition des coûts d'un tel service</li> <li>• Offre de services de rencontres multidisciplinaires aux producteurs en partenariat avec les autres intervenants</li> </ul>
	Réduire la lourdeur administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une rencontre avec les différents intervenants du secteur (MAPAQ, FADQ, Groupe Conseil, UPA, financiers, etc.) afin d'évaluer la possibilité de partager des informations clients afin d'éliminer les doublons d'intervention</li> <li>• Identification des catégories d'information que chacun possède, les informations pertinentes à partager et le mécanisme par lequel ce partage pourrait se faire</li> <li>• Rédaction d'une feuille de consentement à remplir par les producteurs intéressés pour le partage d'informations entre les intervenants du secteur</li> <li>• Entente d'utilisation des documents et informations communes</li> </ul>



Catégorie	Recommandations	Actions
<b>Autres</b>	Prévenir l'accaparement des terres agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien aux agriculteurs dans leurs démarches et les supporter afin de trouver des solutions adaptées lorsqu'un argumentaire démontré et jugé adéquat est proposé</li> </ul>
	Revendiquer l'adaptation des programmes d'assurance agricole aux réalités régionales	
	Protéger la gestion de l'offre	
	Améliorer l'accessibilité aux subventions lors du démarrage et à l'établissement	
	Assurer la création de prêts multigénérationnels	
	Prévenir la détresse psychologique chez les exploitants agricoles	



## 4. RÉSULTATS

Comme mentionné précédemment, ce portrait de la situation de l'agriculture mené par la SADC d'Abitibi-Ouest a comme objectif d'analyser et de documenter la situation de l'agriculture afin :

- D'en avoir un portrait actualisé;
- De connaître les besoins des producteurs au niveau des services, de la formation et de l'accompagnement spécialisé;
- De cibler les opportunités à venir.

### 4.1. Informations sur l'entreprise

Cette section a servi à collecter les informations relatives à l'entreprise telles que la municipalité, la forme juridique, le nombre d'années d'existence, le nombre de générations familiales, le chiffre d'affaires, le nombre d'hectares possédés et loués ainsi que les différentes technologies et logiciels utilisés.

#### 4.1.1. Municipalités

Une question sur les municipalités était obligatoire afin d'évaluer la représentativité de l'étude par rapport aux municipalités. Au total, 62 entreprises ont répondu au questionnaire sur la situation de l'agriculture en Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton. Malgré l'effort particulier fait pour avoir des entreprises de toutes les municipalités, dix d'entre elles sont demeurées sans réponse.

Pour ce qui est des autres municipalités, au moins un producteur a répondu. Le plus grand nombre de répondants provient de Ste-Germaine Boulé, suivi de Palmarolle et dans une moindre mesure, de Dupuy et de La Reine. Ces quatre municipalités totalisent un peu plus de 50 % des répondants (voir annexe C1).



Figure 3 : Répondants par municipalité



#### 4.1.2. Forme juridique

Le secteur agricole comprend des entreprises de diverses formes juridiques<sup>8</sup>:

**Entreprise individuelle**  
C'est une entreprise avec un seul propriétaire qui assure seul les bénéfices et les pertes. Ce type d'entreprise n'a pas d'existence juridique distincte de son propriétaire et n'a pas de personnalité juridique ni de patrimoine distincts.

**Société en nom collectif (S.E.N.C.)**  
Groupement de personnes qui conviennent d'exercer une activité commune. Le groupement d'une société en nom collectif a pour but d'exploiter une entreprise, d'y contribuer par des mises en commun de bien, de connaissances ou d'activités et de partager entre ces membres, les bénéfices et les pertes.

**Société par action (compagnie)**  
C'est une entité juridique distincte. Elle détient donc des droits et des obligations qui lui sont propres. Ce genre de société a pour but d'exploiter une entreprise afin de réaliser des bénéfices qui seront répartis entre ses actionnaires.

**Société en participation**  
C'est une société qui n'est pas une personne morale et qui n'a pas de personnalité juridique. Les associés agissent en leur nom propre pour le compte de tous.

Figure 4 : Définition des différentes formes juridiques d'entreprise

Selon les réponses obtenues, la répartition des formes juridiques se présente de la façon suivante sur le territoire (voir annexe C2) :

- l'entreprise individuelle (27 %);
- la société en nom collectif (S.E.N.C.) (31 %);
- la société par actions (40 %);
- La société en participation s'est avérée moindre (2 %).

<sup>8</sup> Registraire des entreprises Québec. (2015) « Les différentes formes juridiques d'entreprises » [en ligne] <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/differentes-formes-juridiques/> [page consultée le 1<sup>er</sup> avril 2016]



### 4.1.3. Années d'existence, de propriétés et nombre de générations familiales

Nous avons mesuré la durée de vie des entreprises agricoles en identifiant notamment le nombre d'années d'existence, le nombre d'années de propriété et le nombre de générations familiales qui se sont succédé sur l'entreprise.

D'abord, on note que 58 % des participants qui ont répondu au sondage se rapportent à des entreprises qui existent depuis 30 ans et plus. Les autres entreprises agricoles sont réparties dans les diverses autres catégories telles que représentées à la figure 5.

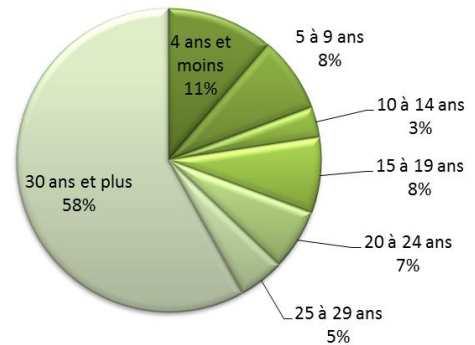


Figure 5 : Nombre d'années d'existence

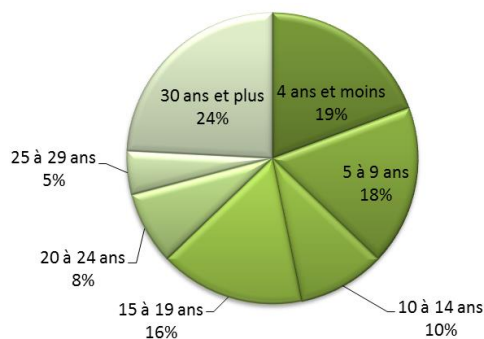


Figure 6 : Nombre d'années de propriété de l'entreprise des participants

On remarque que 24 % des répondants détiennent leur entreprise depuis 30 ans et plus. En contrepartie, les répondants propriétaires de leur entreprise depuis moins de 10 ans comptent pour 37 % des participants. La répartition résiduelle est illustrée à la figure ci-contre.

On observe que près de la moitié (44 %) des participants étaient liée à des entreprises de 1<sup>re</sup> génération, ce qui semble illustrer la jeunesse du secteur en région. Si l'on inclut les entreprises de deuxième génération, ce chiffre augmente à 62 %. Pour les entreprises restantes, celles relatives à la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> génération et plus, comptent pour 38 % du total.

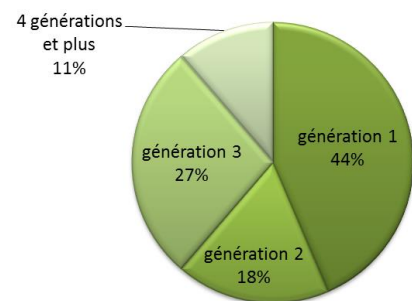
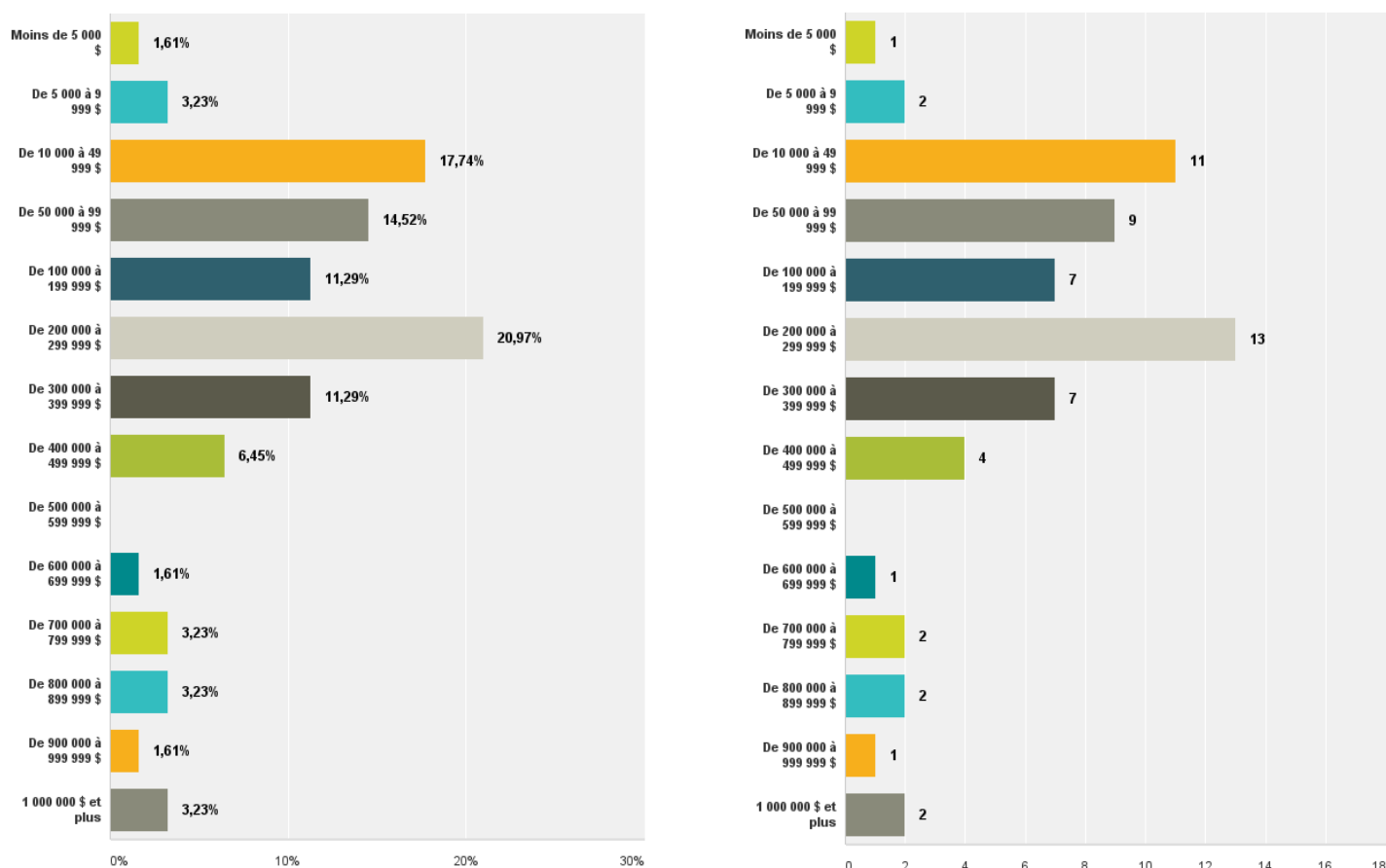


Figure 7 : Nombre de générations familiales



#### 4.1.4. Répartition des entreprises selon le chiffre d'affaires



Figures 8 et 9 : Chiffre d'affaires de l'entreprise en valeur absolue et en pourcentage

Le chiffre d'affaires était demandé uniquement à titre indicatif afin d'avoir une idée de la taille des entreprises du secteur. Comme présenté aux figures ci-haut, la très grande majorité des entreprises agricoles (82,26 %) considérées, se situent dans la fourchette de chiffre d'affaires allant de 10 000 \$ à 500 000 \$. Quelques entreprises font exception avec des chiffres d'affaires dépassant les 500 000 \$.

Considérant les charges à assumer, les entreprises ayant un chiffre d'affaires égal ou inférieur à 49 999 \$ sont possiblement des entreprises à temps partiel, c'est-à-dire que les producteurs ont probablement un travail à l'extérieur pour compléter leur revenu à la ferme.





#### 4.1.5. Plan d'aménagement forestier

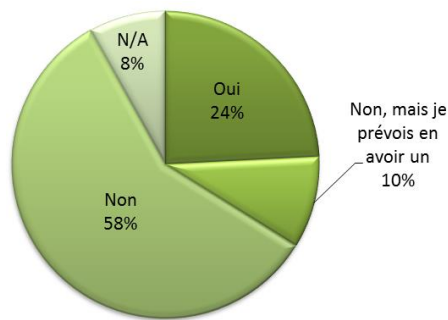


Figure 10 : Plan d'aménagement forestier

Nous nous sommes intéressés à cet élément afin d'évaluer la proportion d'entreprises qui ont ou envisagent avoir recours à un plan d'aménagement forestier. Sur les exploitations agricoles, l'exploitation forestière est souvent synonyme de revenu secondaire.

Les réponses obtenues démontrent que 24 % des entreprises possèdent un plan d'aménagement forestier alors que 10 % prévoient en avoir un dans le futur.

#### 4.1.6. Programme de soutien au drainage

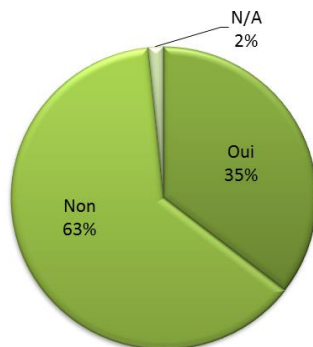


Figure 11 : Bénéficiaires du programme de soutien au drainage

**« S'assurer d'un égouttement et d'un drainage adéquats sont les premiers pas à faire dans l'amélioration d'une entreprise agricole afin d'en tirer un profit maximum. »**

-Extrait de l'adgex 555, ministère de l'Agriculture du Québec, avril 1976

Les questions relatives à cette section visaient à évaluer le nombre d'entreprises qui ont bénéficié du programme de drainage du MAPAQ disponible en région. Selon les résultats, 35 % des entreprises ont bénéficié du programme de soutien au drainage. Les autres n'en ont pas bénéficié, mais les raisons demeurent inconnues puisqu'elles n'ont pas été demandées. Il est probable que certaines d'entre elles n'aient pas pu faire de drainage puisque le budget du programme était déjà entièrement déboursé lorsqu'ils ont déposé leur projet. Il est également possible que l'entreprise n'eût pas les fonds nécessaires pour se prévaloir du programme lorsqu'il était en vigueur considérant que ce dernier ne subventionne qu'une partie des dépenses en drainage et chaulage<sup>9</sup>.

<sup>9</sup> MAPAQ (2016) « Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres » [en ligne] <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/Progsoutiendrainagechaulage.PDF> [page consultée le 13 décembre 2016]



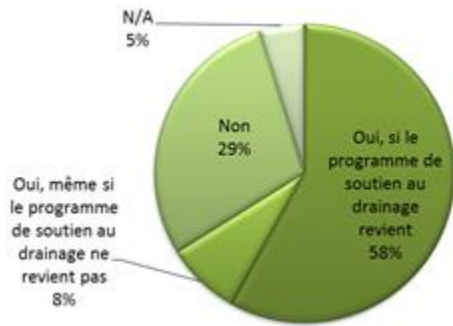


Figure 12 : Intérêt pour que le programme de soutien au drainage revienne

Afin d'évaluer le besoin de reconduction du programme de drainage, nous avons cherché à connaître les entreprises intéressées à faire du drainage dans les cinq prochaines années. La figure suivante illustre les réponses à la question correspondante.

Remarquons que plus de la moitié des répondants (58 %) se sont avérés intéressés à faire du drainage d'ici cinq ans si le programme était reconduit. Les répondants prêts à faire du drainage en l'absence du programme de subvention ne représentent que 8 % du total.

Il semble donc que le programme ait une incidence majeure pour les agriculteurs sur la décision de drainer ou non. Enfin, indépendamment du programme de drainage, 29 % des répondants n'envisagent pas drainer leurs sols dans les cinq prochaines années. Il serait intéressant de mieux comprendre les raisons qui retiennent près du tiers (29 %) des agriculteurs en ce qui concerne la décision de ne pas drainer leurs terres.

#### 4.1.7. Programme de soutien au drainage – Détail par production

Toujours en ce qui concerne le programme de drainage, nous avons voulu évaluer si les différentes productions envisageaient le drainage différemment ou bien si l'ensemble des productions allait dans la même direction (voir annexe C3).

Pour la production de bovins de boucherie, 52 % des répondants de cette production seraient intéressés à faire du drainage si le programme de soutien était reconduit. En contrepartie, seulement 3 % des répondants croient faire du drainage même sans reconduction du programme.

Pour la production laitière, 63 % des répondants de cette production prévoient faire du drainage si le programme revient. Il est intéressant de noter que, même si le programme n'était pas reconduit, ce sont tout de même 21 % des producteurs laitiers qui envisagent faire du drainage d'ici cinq ans.

Pour la production de grandes cultures, si le programme de soutien au drainage revient, c'est la totalité (100 %) des producteurs qui envisage de réaliser du drainage d'ici cinq ans. Ainsi, il semble que ces producteurs agricoles soient particulièrement sensibles à cet aspect. Cela s'explique probablement puisque leur revenu est plus directement lié à la productivité de leurs terres.



Les producteurs des autres productions ou sans production spécifiée sont les moins enclins à réaliser du drainage (33 %) même si le programme était reconduit. Il est important de mentionner que certains de ces producteurs ont de très petites superficies cultivées et, par conséquent, le programme peut paraître moins intéressant pour eux.

Ainsi, bien que certains producteurs semblent plus intéressés à réaliser du drainage, il semble qu'un intérêt général se manifeste quant à cet investissement. Comme les réponses le démontrent, la reconduction du programme de subvention pour le drainage des terres améliore de beaucoup l'intérêt des producteurs à aller de l'avant avec ce type d'investissement.

#### 4.1.8. Technologies

Dans un premier temps, les questions portant sur les technologies visaient à mesurer l'utilisation actuelle de celles-ci et à identifier les technologies que les producteurs souhaitent mettre en place sur leur exploitation dans les années à venir. Le graphique suivant représente l'intérêt des producteurs pour différentes technologies toutes productions confondues. Le détail par production peut être consulté à l'annexe C4.

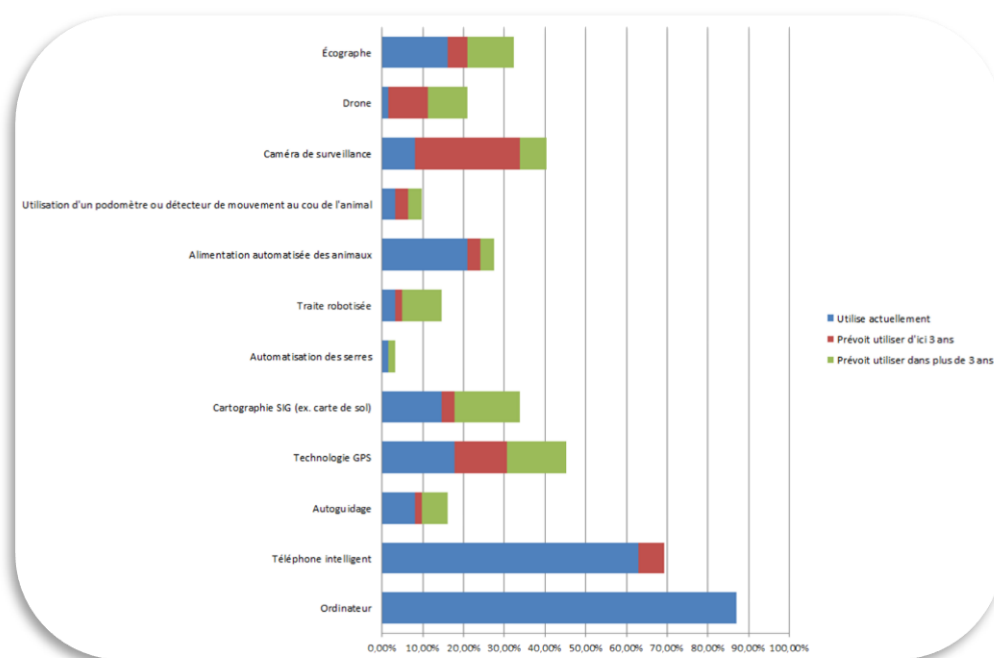


Figure 13 : Utilisation et intérêt pour différente technologie exprimé de la part des producteurs toutes productions confondues

Dans un second temps, les technologies ont été étudiées en lien avec les besoins en formation pour différents outils informatiques. Toutes productions confondues, on constate que les producteurs expriment un plus fort besoin de formation pour l'utilisation des logiciels comptables qu'ils utilisent (9,68 %, ce qui représente six producteurs parmi les 62 répondants). Autrement, les besoins en formation pour les autres outils informatiques utilisés semblent plutôt négligeables. Les figures 14 et 15 illustrent ces affirmations.



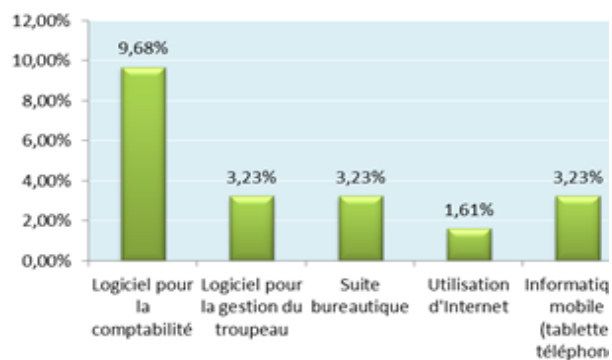


Figure 14 : Besoin de formation pour des logiciels utilisés actuellement

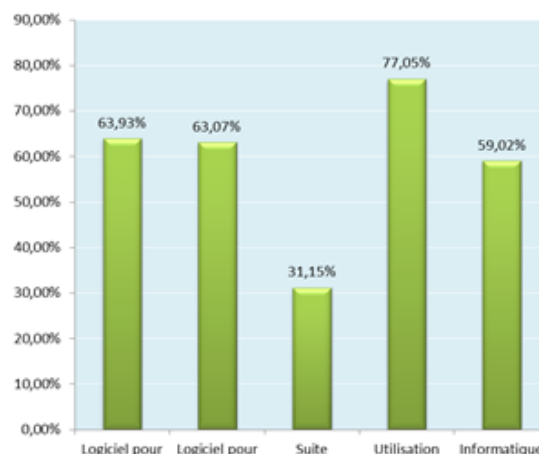


Figure 15 : Logiciels actuellement utilisés sans aucun besoin de formation

Une autre mesure qui a été prise visait les besoins en formation exprimés par les producteurs qui envisagent utiliser éventuellement des outils informatiques. Dans ce cas, il semble que certains producteurs (6,56 %) auraient besoin de formation spécifique pour implanter et utiliser de façon optimale des outils informatiques, notamment pour les logiciels de gestion de troupeau. Ces logiciels sont spécifiques à une production en particulier et demanderaient probablement l'accompagnement d'un consultant spécialisé. En ce qui concerne les autres outils informatiques, la SADC d'Abitibi-Ouest pourrait certainement offrir un certain accompagnement aux producteurs manifestant l'intérêt d'obtenir du soutien dans l'utilisation de ceux-ci.

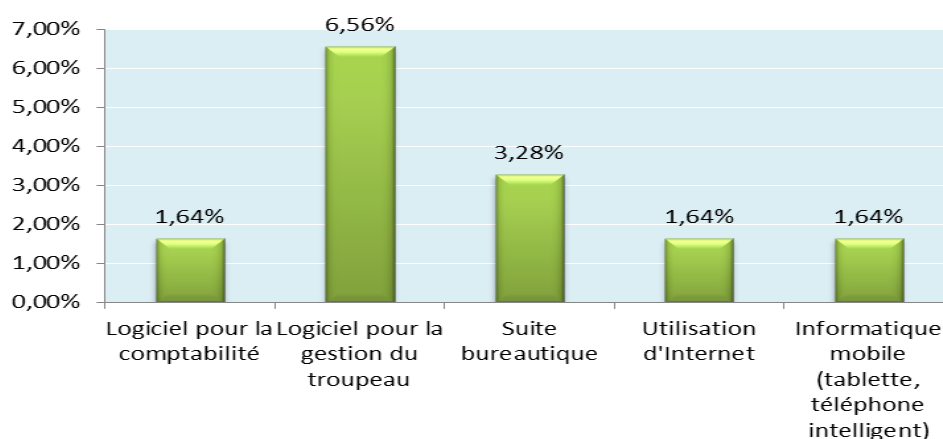


Figure 16 : Formation nécessaire sur les logiciels dont l'utilisation est prévue



## 4.2. Services à forfait

Afin de cibler les besoins spécifiques par secteur et mettre l'accent sur les services à développer, l'intérêt des producteurs à utiliser ou à vendre des services à forfait a été mesuré.

Cette section permet ainsi d'estimer quels services sont disponibles et recherchés par les producteurs sans qu'ils soient obligés de se procurer de la machinerie ou des équipements supplémentaires.

En valeur absolue, voici les réponses à la question portant sur les services à forfait.

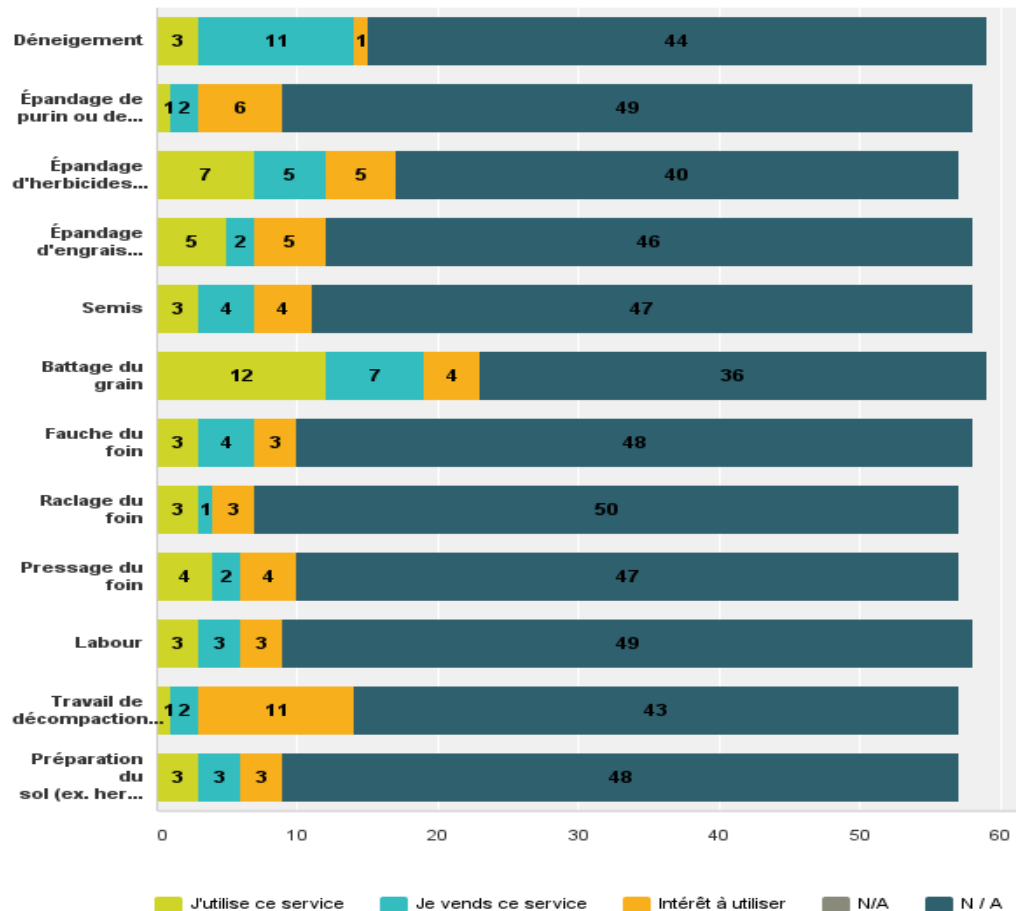


Figure 17 : Utilisation, offre et demande de services à forfait sur le territoire de l'Abitibi-Ouest

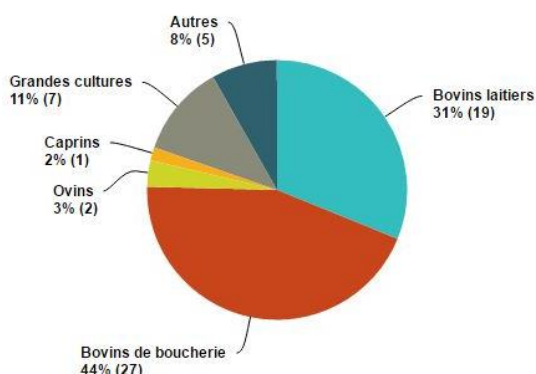
Ainsi, les principaux services qui intéressent les producteurs pour des travaux à forfait sont : les travaux de décompactions du sol (11/61), l'épandage de purin ou de lisier (6/61), l'épandage d'engrais (5/61) et l'épandage d'herbicides (5/61). Certains agriculteurs ont manifesté leur intérêt pour d'autres services, mais dans une moindre mesure.



### 4.3. Nature de la production

Dans cette section, nous présentons différentes sphères des entreprises telles que : le type de production (principale et secondaire), ce qui est cultivé, les types de cultures ou productions envisagées dans le futur et l'intérêt pour la production biologique avec certification. Ces mesures ont été effectuées afin de mieux connaître les productions actuelles sur le territoire et les pistes d'avenir envisagées par les producteurs.

#### 4.3.1. Productions principales et secondaires



Comme la figure ci-contre le présente, sur le total de répondants, les producteurs de bovins de boucherie sont les plus nombreux à avoir répondu au sondage (44 %), suivi de la production laitière (31 %), de la production de grandes cultures (11 %) et de celles des autres secteurs de production (13 %).

Figure 18 : Proportion des répondants selon leur production principale

En ce qui concerne les productions secondaires, celles qui reviennent les plus souvent sur le territoire sont les grandes cultures (47,54 %) et la production fourragère (47,54 %). Dans une moindre mesure, 11,48 % des répondants ont signifié la production de bovins de boucherie en production secondaire. Considérant que les principales productions agricoles se rapportent aux productions animales, il semble normal que les productions fourragères et céréalières se retrouvent en fortes proportions au titre des productions secondaires.

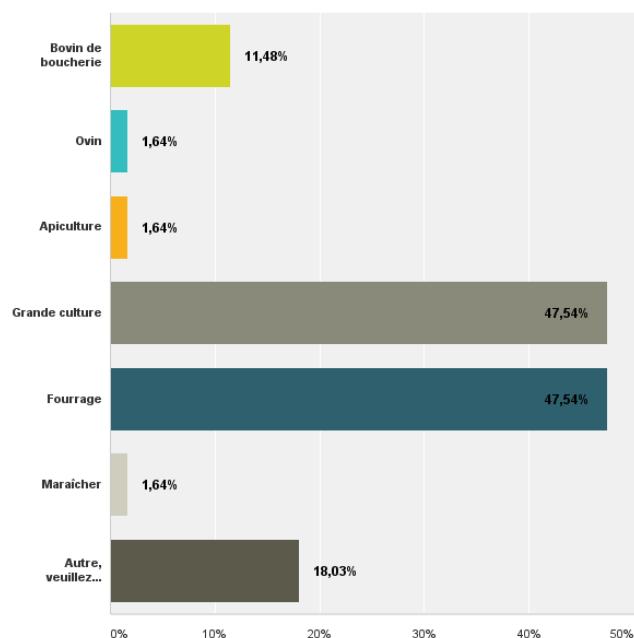


Figure 19 : Proportion des répondants selon leur production secondaire



En effet, les productions de fourrage et de céréales servent souvent en production animale pour l'autoconsommation alors que les surplus peuvent être écoulés sur le marché. Aussi, la production secondaire relative aux bovins de boucherie semble cohérente avec les producteurs laitiers qui vendent leurs veaux mâles ainsi que les vaches qui doivent être réformées. Les productions secondaires se rapportant à la catégorie autre comprennent différentes productions, dont plusieurs de source forestière.

#### 4.3.2. Cultures effectuées sur les entreprises détaillées par type de consommation (interne, humaine ou animale)

Avant d'identifier la consommation finale pour chaque culture produite, il fallait tout d'abord connaître quelles sont les principales cultures. La figure suivante exprime la proportion d'entreprises pratiquant différentes cultures par rapport au nombre total de répondants (61 pour cette question).

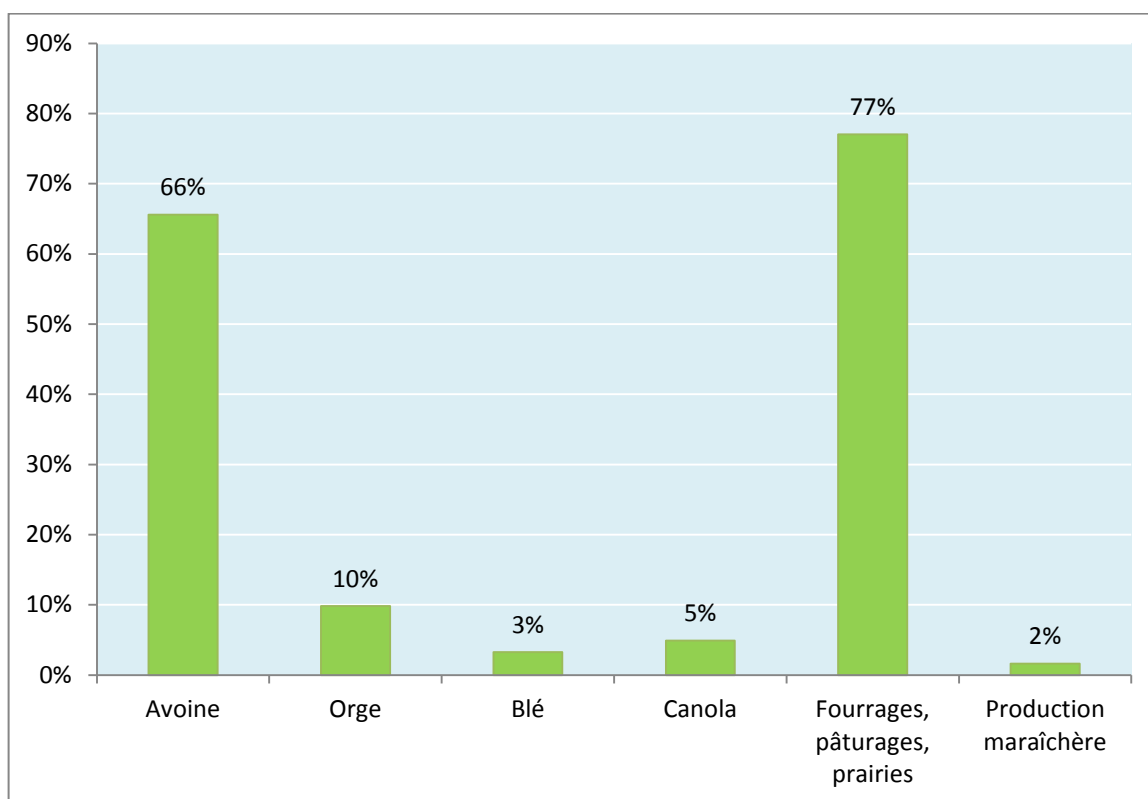


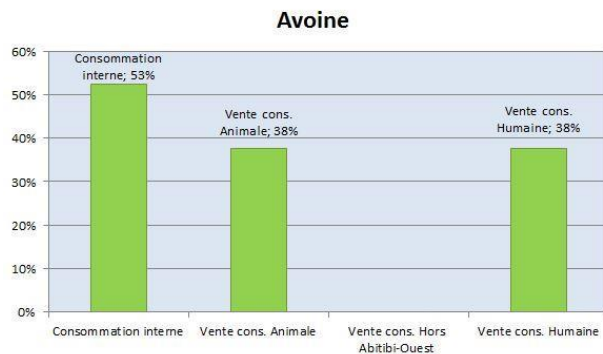
Figure 20 : Pourcentage du nombre de fermes pratiquant certaines cultures sur le territoire de l'Abitibi-Ouest

On constate que les principales cultures pratiquées en Abitibi-Ouest sont donc les fourrages et l'avoine. L'avoine est une plante très tolérante aux différentes conditions de sol et pousse généralement bien sur le territoire à l'étude, ce qui expliquerait sa grande popularité. De plus, comme une forte proportion des fermes sont en production laitière ou de bovin de boucherie, il semble évident que la production fourragère pour consommation interne soit également fortement pratiquée dans la région. Aussi, un répondant sur dix produit de l'orge. La production d'orge pourrait très probablement être adoptée par plus de producteurs, mais les



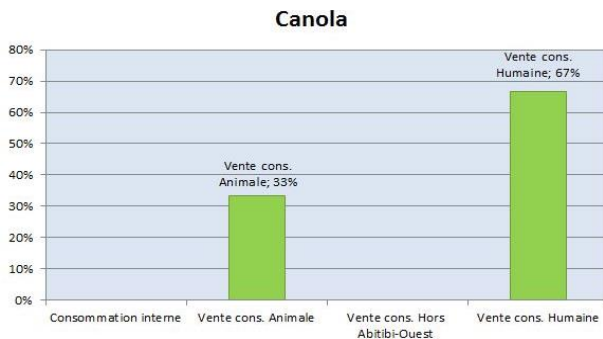
champs sont fréquemment ravagés par les grues du Canada<sup>10</sup> (espèce d'oiseaux protégées), ce qui décourage parfois les intéressés de se risquer à en produire. Pour ce qui est des autres productions, elles sont cultivées de façon plus marginale (entre 2 et 5 % des producteurs). Notez que les productions de maïs, de fleurs et de fruits ne se retrouvent pas dans la précédente figure puisqu'aucun répondant n'a signifié en produire.

Maintenant que sont connues les principales cultures, voici vers quels marchés sont orientées celles-ci pour consommation finale.



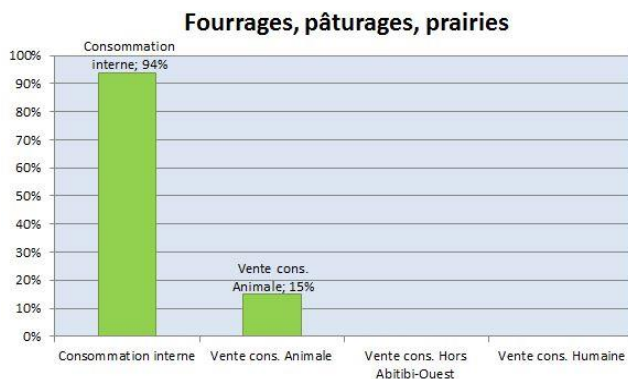
Ce sont 40 producteurs ayant répondu au sondage qui produisent de l'avoine dont 53 % d'entre eux le font pour consommation à la ferme, 38 % pour en faire la vente en vue de consommation animale et 38 % pour la vente en vue de consommation humaine.

Figure 21 : Production d'avoine selon le marché ciblé



Trois producteurs cultivent du canola. Deux de ceux-ci vendent leur canola pour consommation humaine et un pour consommation animale.

Figure 22 : Production de canola selon le marché ciblé



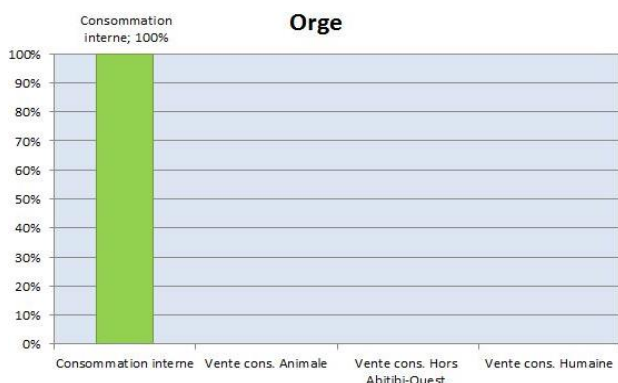
De plus, 47 répondants produisent des fourrages. Du total, 94 % le font pour consommation interne et 15 % pour la vente en vue de consommation animale.

Figure 23 : Production de fourrage selon le marché ciblé

<sup>10</sup> Mercier, Claudia « Les grues, nouvelles "amies" des agriculteurs québécois » [en ligne] <http://palmarolle.ao.ca/documents/pages/cahier--grues-indd-pdf-optimal.pdf> [page consulté le 30 novembre 2016]







Finalement, pour ce qui est de la production d'orge, six producteurs ont affirmé en cultiver, mais uniquement pour la consommation interne à la ferme.

Figure 24 : Production d'orge selon le marché ciblé

Pour la production de blé, seulement deux producteurs ont signifié en cultiver. Les utilisations finales sont diversifiées pour cette céréale et atteignent autant la consommation interne, la vente pour consommation animale et la vente pour consommation humaine.

Malgré une diversité relativement faible des cultures pratiquées en Abitibi-Ouest telles que présentées, plusieurs producteurs parmi les répondants ont exprimé leur intérêt à mettre en place de nouvelles cultures dans leur entreprise au cours des prochaines années.

Ainsi, la figure ci-après témoigne de cet intérêt pour la diversification des cultures.

Les principales possibilités évoquées s'orientent vers l'orge brassicole, le canola, le blé de printemps et d'automne, les petits fruits et les cultures plus méconnues comme le panic érigé.

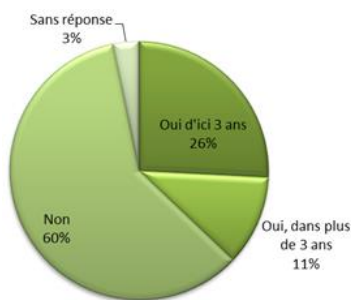


Figure 25 : Prévision de développement d'autres cultures



### 4.3.3. Productions à développer dans le secteur de l'Abitibi-Ouest

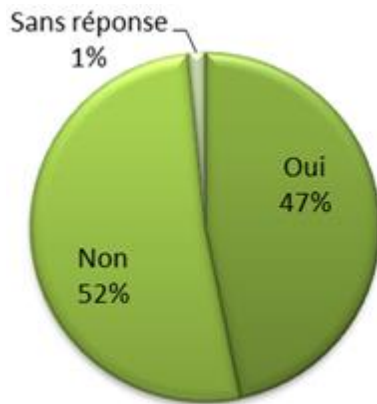


Figure 26 : Possibilité de développer de nouvelles productions dans le secteur de l'Abitibi-Ouest

Près de la moitié des producteurs sondés, soit 47 %, estiment qu'il y aurait d'autres productions à développer dans le secteur de l'Abitibi-Ouest. Dans la section du sondage réservée aux commentaires, les producteurs ont fait plusieurs suggestions de productions ou de pratiques culturales à cet effet. Voici ce qui a été mentionné :

Productions végétales : canola, maïs, blé, soya, pois jaune, tournesol, saule, maraîchère, mycorhizes

Productions animales : bœuf Highland, caprin, ovin, porc

Mode de production : biologique

Transformation de produits.

Vu le nombre de suggestions et leur variété, il est possible de croire que les producteurs voient un bon potentiel de développement pour la région.

### 4.3.4. Intérêt pour la production biologique

Bien que 40 % des répondants ne soient pas intéressés au biologique, une portion importante des producteurs (26 %) manifestent leur intérêt envers ce mode de production alors qu'environ le tiers (31 %) demeure incertain.

Ramené sur une base de production spécialisée, il semble que certains secteurs soient plus intéressés par la production biologique que d'autres.

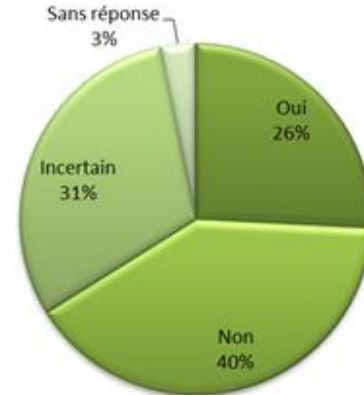


Figure 27 : Intérêt pour la production biologique avec certification si le marché devient intéressant



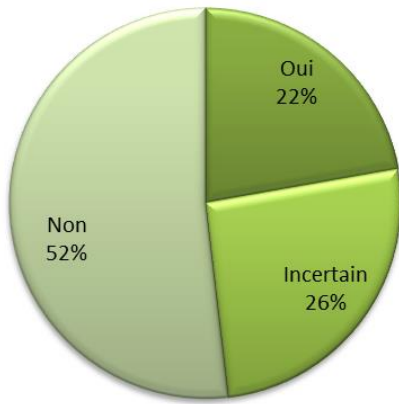


Figure 28 : Intérêt pour la production biologique – Bovins de boucherie

Pour les producteurs de bovins de boucherie, ce sont 52 % de ceux-ci qui affirment ne pas être intéressés par ce mode de production. Seulement 22 % des répondants affirment avoir de l'intérêt. Néanmoins, 26 % demeurent incertains sur le sujet.

En production laitière, l'intérêt pour la production biologique est plutôt marginal avec 16 % des réponses. Les répondants restants se répartissent également entre les incertains et les non-intéressés à 42 %.

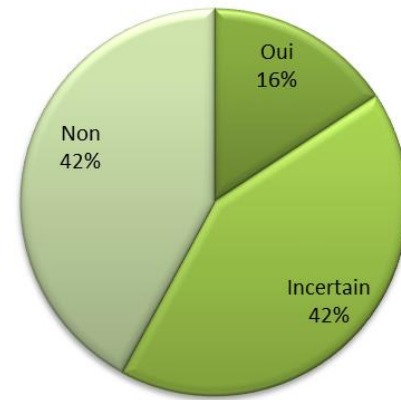


Figure 29 : Intérêt pour la production biologique – Bovins, laitiers

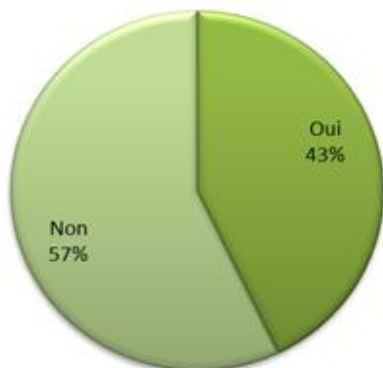


Figure 30 : Intérêt pour la production biologique – Grandes cultures

Les producteurs de grandes cultures semblent plutôt intéressés par la production biologique avec 43 % d'appuis contre 57 % de non-intéressés. On remarque qu'aucune réponse « incertain » n'a été choisie. On peut donc penser que les producteurs de grandes cultures connaissent bien les exigences qu'implique la production biologique et que leur opinion est déjà campée.



En ce qui concerne la catégorie qui regroupe les autres productions, incluant huit entreprises, on constate un grand intérêt pour la production biologique avec 50 % des répondants.

Ainsi, à l'exception des producteurs d'alpagas, il semble que les producteurs œuvrant dans le secteur animal soient plutôt réticents à la production biologique avec de forts taux de réponses négatives ou incertaines.

Cependant, notamment en production laitière, un engouement provincial pour les produits laitiers biologiques pousse le *Syndicat des producteurs de lait biologique du Québec* à annoncer un plan stratégique visant à pratiquement doubler la production d'ici 2023<sup>11</sup>. Pour y arriver, 110 fermes sont recherchées dont 27 sont déjà en processus de certification.

Dans le secteur laitier en région, une critique souvent soulevée dans le milieu est qu'il y a une volonté de quelques producteurs à prendre le virage biologique, mais qu'il faut un volume de lait produit minimalement dans un rayon relativement faible pour légitimer qu'un transport vienne collecter ce lait localement. Ainsi, il pourrait s'avérer intéressant d'évaluer s'il serait possible qu'une transformation locale soit faite, en partenariat avec une fromagerie, par exemple, pour réduire les frais de transport associés au lait biologique pouvant être produit sur le territoire.

Enfin, considérant le fort taux d'incertitude par rapport à ce mode de production manifesté par les répondants, des formations, des conférences, des témoignages ou ateliers pourraient être offerts aux producteurs afin de mieux les renseigner sur le sujet. De cette façon, ils pourront prendre position de façon plus éclairée par rapport à la production biologique et sa pratique en région.

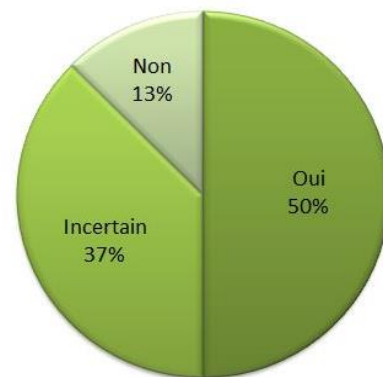


Figure 31 : Intérêt pour la production biologique  
Productions autres

<sup>11</sup> La Terre (2016) « 40 millions de litres de lait bio à venir » [en ligne] <http://www.laterre.ca/actualites/biologique-actualites/40-millions-de-litres-de-lait-bio-a-venir.php> [page consulté le 1er décembre 2016]



#### 4.4. Mise en marché à la ferme et outils de promotion

##### 4.4.1. Nombre d'entreprises faisant de la mise en marché à la ferme et outils promotionnels privilégiés

Parmi les producteurs sondés, onze d'entre eux affirment faire de la vente directement à la ferme ou prévoient en faire. Pour rejoindre leurs consommateurs, ces entreprises utilisent différents outils de promotion représentés au graphique suivant :

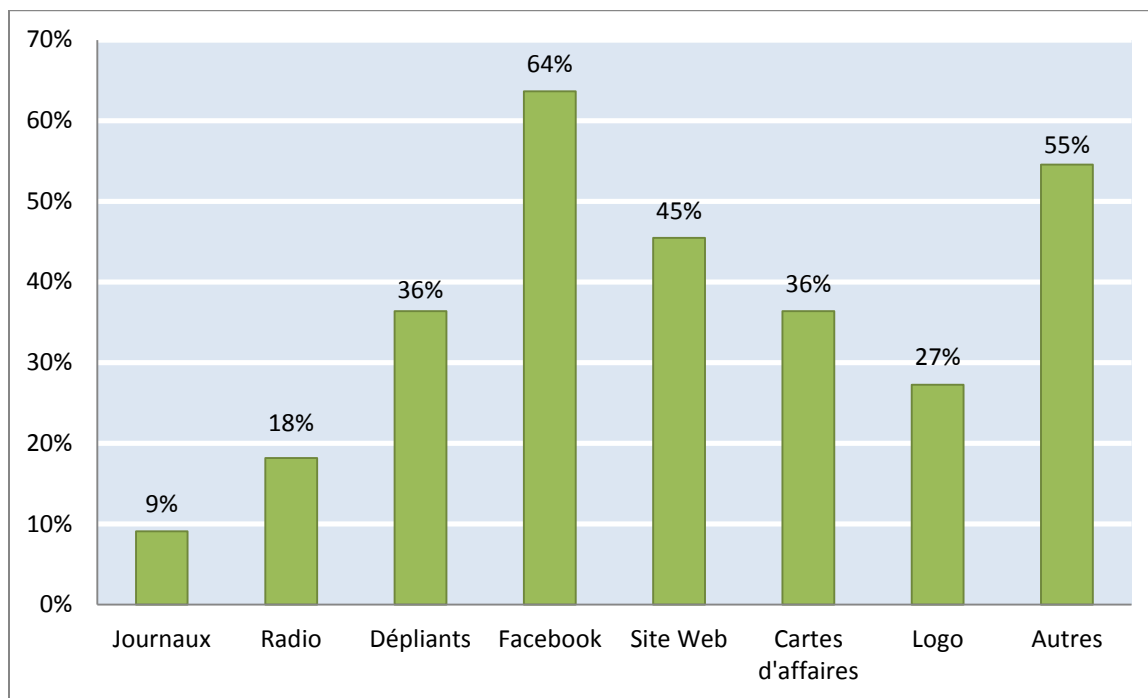


Figure 32 : Pourcentage de répondants utilisant différents outils de mise en marché

Ainsi, on constate que l'outil le plus largement utilisé pour rejoindre les consommateurs sur le territoire est Facebook avec sept répondants sur onze qui l'utilisent à cette fin. La plupart des répondants qui ont sélectionné « autres » ont précisé que leur mise en marché se faisait également par bouche-à-oreille, ce qui est généralement le cas de toutes les entreprises faisant de la mise en marché à la ferme. De façon générale, ce graphique semble suivre la tendance du marché à délaisser les médias traditionnels tels que la radio et les journaux pour se tourner davantage vers les médias électroniques tels que les sites web et Facebook. Néanmoins, des outils de promotion tels que les dépliants et cartes d'affaires semblent demeurer pertinents. On peut donc parler de publicité mixte.



## 4.5. Production animale

Afin de mesurer certains aspects d'importance économique pour les entreprises agricoles sur le territoire et, par conséquent, demandant une attention particulière, les informations suivantes ont été compilées : le nombre d'entreprises envoyant leurs animaux au pâturage et le nombre de jours de pâturage. Ces mesures s'avèrent intéressantes puisque chaque tonne de fourrage consommée au pâturage coûte en moyenne de deux à trois fois moins cher que les fourrages servis (foin ou ensilage)<sup>12</sup>.

### 4.5.1. Pâturage

Pour interpréter cette figure, il est important de savoir que seulement 52 producteurs parmi les répondants ont des animaux et donc ce sont seulement ces derniers qui ont répondu à cette question. Sur l'ensemble des répondants, 75 % envoient leurs animaux au pâturage. Néanmoins, ramené sur une base de production spécialisée, on remarque que 100 % des producteurs de bovins de boucherie envoient leurs animaux au pâturage alors que cette proportion baisse à 37 % pour les producteurs laitiers. Pour plus de détails, consultez l'annexe C5.

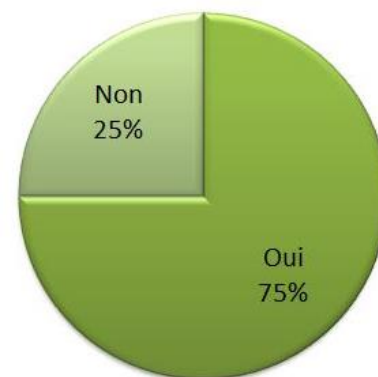


Figure 33 : Proportion des animaux allant au pâturage, toutes productions confondues

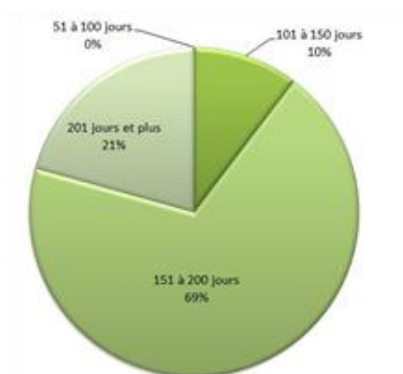


Figure 34 : Nombre de jours de pâturage en production de bovins de boucherie

En ce qui concerne la production de bovins de boucherie, on a voulu approfondir la recherche en s'intéressant au nombre de jours moyen que passent les animaux au pâturage. D'après les réponses obtenues, 21 % des producteurs de bovins de boucherie envoient leurs animaux 201 jours et plus annuellement au pâturage. Cependant, il demeure que 69 % des producteurs envoient leurs animaux au pâturage entre 151 et 200 jours et que 10 % les envoient au pâturage entre 101 et 150 jours. Ainsi, il semble que certains producteurs soient plus performants à ce niveau. S'ils le désiraient, ces derniers pourraient servir d'exemple à d'autres afin d'entamer une transition dans cette direction. De cette façon, il serait envisageable de réduire les coûts en alimentation de certaines entreprises, et ce, sans pour autant nécessairement réduire la qualité de la ration.

<sup>12</sup> CRAAQ (2007) « La production vache-veau : Nutrition et alimentation – Pâturage » chapitre 5, pp. 40-41.



## 4.6. Profil des propriétaires

Afin de définir le profil des propriétaires, une série d'informations d'ordre social a été demandée, telle que : nombre de propriétaires, âge, sexe et niveau de scolarité.

### 4.6.1. Nombre de propriétaires par entreprise, répartition selon le sexe et l'âge



Figure 35 : Nombre de propriétaires par entreprise

D'après les réponses obtenues, une grande majorité des entreprises n'implique qu'un seul (39 %) ou deux (35 %) propriétaires. À elles seules, ces entreprises représentent près du trois quarts (74 %) des exploitations agricoles à l'étude. Les entreprises intégrant un plus grand nombre de propriétaires sont donc relativement marginales. En effet, 14 % des entreprises ont trois propriétaires alors que 10 % des entreprises ont quatre propriétaires ou plus. Les 2 % restant correspondent à des répondants qui ont ignoré la question.

De plus, parmi les propriétaires, les hommes (72 %) sont fortement surreprésentés par rapport aux femmes (28 %). Pour encourager celles-ci à davantage entreprendre en agriculture, il pourrait être intéressant de consulter les femmes propriétaires du secteur agricole. De cette façon, il serait possible de définir les défis auxquels elles font face et les actions qu'elles entreprennent pour les surmonter.

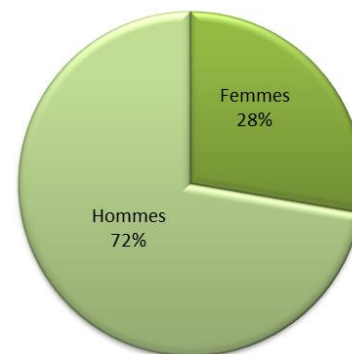


Figure 36 : Proportion des propriétaires selon le sexe



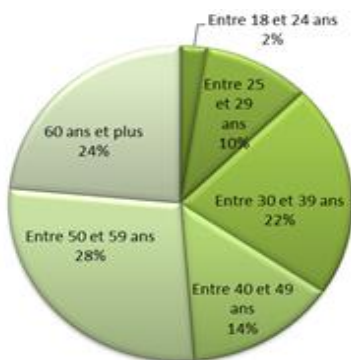


Figure 37 : Proportion des propriétaires selon l'âge

En répartissant les propriétaires selon leur âge, on obtient la distribution illustrée ci-contre. Ainsi, on remarque que plus de la moitié des propriétaires (52 %) ont plus de 50 ans. La population agricole est donc vieillissante et nécessitera de la relève pour assurer la pérennité des entreprises dans les années à venir. Les 39 ans et moins représentent 34 % des propriétaires. Les 14 % restant appartiennent aux 40 à 49 ans.

#### 4.6.2. Scolarité des producteurs

En répartissant les propriétaires selon leur plus haut niveau d'éducation atteint, on remarque une forte majorité de propriétaires diplômés. Les sans diplôme ne représentent que 12 % des propriétaires. Ceux détenant des études universitaires représentent la proportion la plus faible avec 6 %. Pour ce qui est des études collégiales (29 %), professionnelles (28 %) et de secondaire cinq (25 %), les proportions se répartissent environ à parts égales comme présenté à la figure ci-contre.

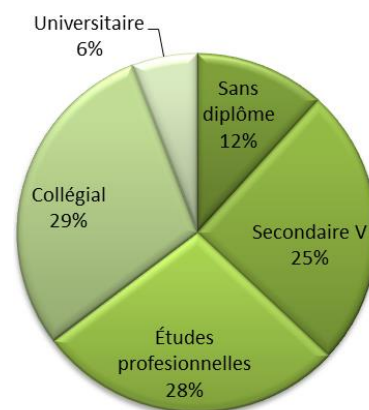


Figure 38 : Niveau de scolarité des propriétaires





## 4.7. Ressources humaines

Dans le but de mieux définir le profil des employés du secteur agricole sur le territoire à l'étude, différentes informations ont été collectées. D'abord, nous avons tenté d'évaluer le profil des employés actuels et recherchés dans les exploitations agricoles.

### 4.7.1. Profil des employés actuels et recherchés

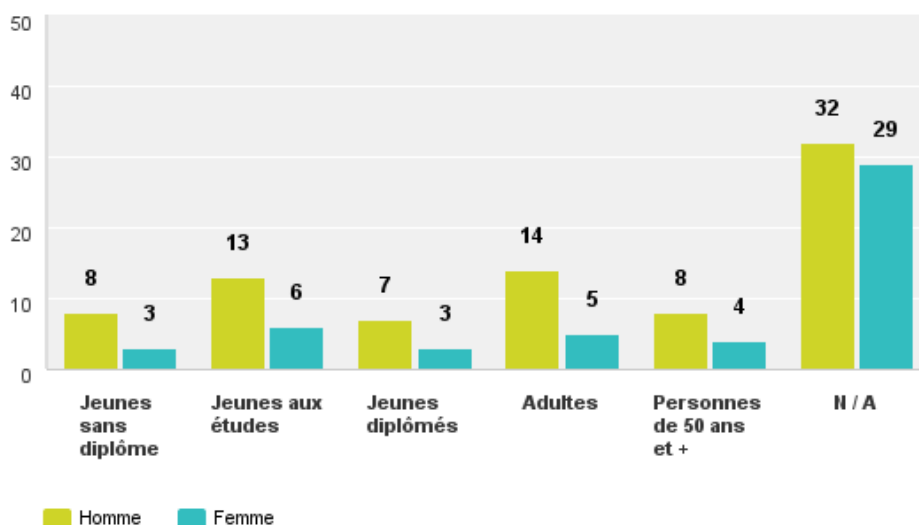


Figure 39 : Profil des employés actuels et recherchés

Considérant que 61 participants ont répondu à cette question, on remarque que la moitié des propriétaires considère que la question est non applicable à leur cas. Ce choix de réponses a pu être interprété de différentes façons. Le répondant a pu choisir « N/A » puisque l'entreprise qu'il représente ne fait appel à aucun d'employé, parce qu'il est indifférent entre choisir l'une ou l'autre des catégories proposées ou encore pour d'autres raisons inconnues.

Néanmoins, un constat frappant est la présence et la recherche moins prononcée de femmes que d'hommes pour travailler comme employé dans le secteur agricole. On remarque un taux de réponses plus faible pour tous les choix proposés pour l'embauche de femmes. Considérant le manque de main-d'œuvre décrié par les producteurs agricoles, il serait intéressant de creuser la question à savoir pourquoi les femmes sont sous-représentées et comment elles pourraient contribuer davantage à l'essor du secteur.



#### 4.7.2. Participation aux différentes formations – Propriétaires et employés

D'après les résultats obtenus, ce sont les propriétaires qui participent principalement aux formations qui leur sont offertes. Sur le total des propriétaires, ce sont 69 % qui participent aux formations. En contrepartie, sur le total des employés du secteur, il semble que ce ne soit que 21 % qui y participent. Nous ne savons pas le nombre de formations suivies par an ou encore la nature de celles-ci, mais il semble clair que ce sont les propriétaires qui suivent le plus de formation.



Figure 40 : Participation des propriétaires aux différentes formations



Figure 41 : Participation des employés aux différentes formations

Finalement, les propriétaires ont été questionnés sur le nombre d'employés qu'ils engagent ou qu'ils souhaiteraient engager. Cette question a été formulée de façon à estimer les besoins pour la période printemps-été et la période automne-hiver. Il a également été demandé, si les propriétaires trouvent difficile de recruter et de conserver de la main-d'œuvre et le cas échéant, quelles en sont les raisons selon eux.

#### 4.7.3. Nombre d'employés souhaité et embauché par période de l'année

Ce sont 48 participants qui ont répondu à cette question. Certains ont complété seulement la partie printemps-été alors que d'autres ont complété autant la section printemps/été que automne/hiver. Cela explique pourquoi la somme des répondants est de 48 pour la période printemps/été et celle de la période automne/hiver est de 42.

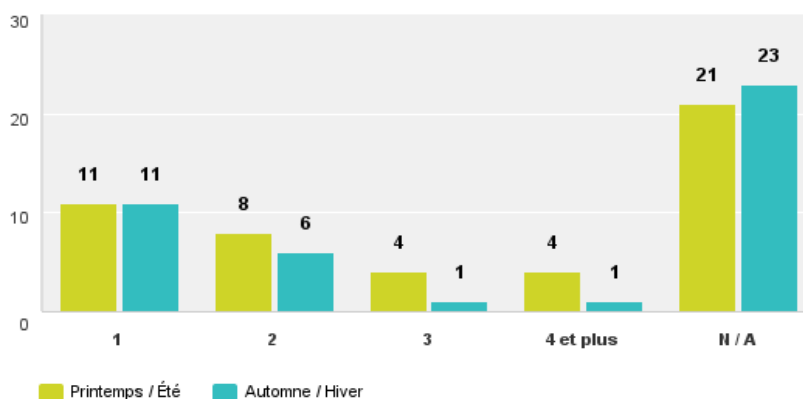


Figure 42 : Répartition des employés actuels et recherchés



D'après le graphique précédent, on remarque que les entreprises qui engagent ou souhaitent engager des employés présentent des besoins plus importants pour la période printemps/été, ce qui est cohérent avec la forte période de production au champ. Aussi, on constate que les entreprises qui embauchent pour la période automne/hiver semblent également embaucher ses ressources pour l'année entière. Encore une fois, environ la moitié des répondants a indiqué « N/A », ce qui représente probablement le fait que certaines entreprises ne recherchent pas d'employés.

#### 4.7.4. Difficulté à trouver ou à garder des employés

Cette question s'adressait aux entreprises qui ont des employés à la ferme. Sur 19 entreprises répondantes, 15 (79 %) ont indiqué avoir de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre contre 4 (21 %) entreprises qui semblent ne pas avoir de problèmes. On a ensuite voulu savoir s'il était difficile de conserver les employés trouvés. Dix (10) entreprises ont répondu à cette question dans une proportion de 60 % « non » et 40 % « oui ». Ainsi, s'il semble difficile de trouver de la main-d'œuvre, il semble moins difficile de la conserver par la suite.

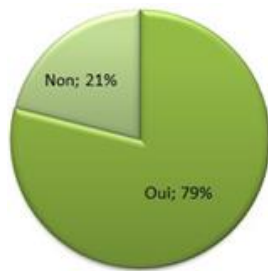


Figure 43 : Difficultés à trouver des employés

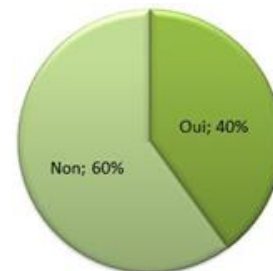


Figure 44 : Difficultés à garder des employés



#### 4.7.5. Raisons des difficultés à trouver ou à garder des employés

Pour les entreprises qui ont exprimé de la difficulté à trouver ou conserver des employés, il a été demandé aux répondants les raisons pour lesquelles cette difficulté survient. D'après les résultats obtenus, la principale raison identifiée serait la difficulté d'offrir un salaire compétitif par rapport aux autres secteurs d'activités économiques tels que les mines et le forestier. Aussi, les horaires de travail plutôt atypiques liés au secteur agricole semblent être un motif important. Autrement, les autres aspects tels que la charge de travail, le fait d'être aux études et le travail physique semblent être moins déterminants. Les réponses relatives au choix de réponse « autre » indiquent qu'il est difficile de garder un lien solide avec ses employés temporaires lorsqu'on ne peut leur offrir du travail que pour une saison de l'année. Enfin, la distance de l'emploi par rapport au lieu de résidence semble être problématique dans certains cas. Le graphique suivant illustre ces explications.

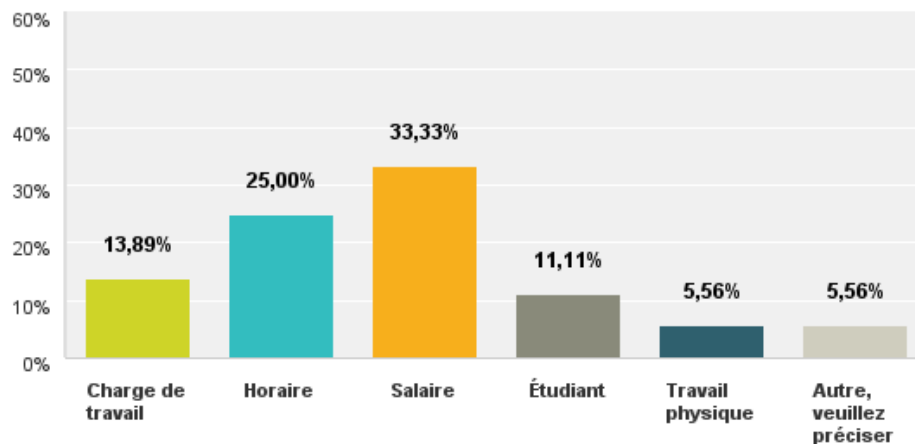


Figure 45 : Raisons des difficultés à garder ou trouver des employés

Cela dit, il pourrait être intéressant d'envisager la possibilité d'utiliser des travailleurs agricoles étrangers dans le cadre des programmes offerts par le gouvernement du Québec<sup>13</sup>. Que ce soit sur une base temporaire ou permanente, cela pourrait contribuer à répondre à la difficulté de trouver et conserver de la main-d'œuvre de la part de plusieurs répondants. Aussi, si un nombre suffisant de producteurs souhaite se regrouper dans une initiative de type Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO), cette dernière pourrait peut-être être mise en place. Bien sûr, d'autres options pourraient être étudiées.

<sup>13</sup> Immigration, diversité et inclusion (2016) « Recrutement de travailleurs agricoles » [en ligne] <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-temporaire/recrutement-travailleurs-agricoles/index.html> [page consulté le 2 décembre 2016]



## 4.8. Futur de l'entreprise

Cette section mesure différents aspects du futur de l'entreprise. Tout d'abord, il a été tenté d'évaluer sur un horizon de 10 ans, la direction qu'allaient prendre les entreprises agricoles en place. La proportion d'entreprises qui seront dans un processus de transfert, de vente ou de démantèlement a ainsi été mesurée.

### 4.8.1. Plan pour le futur (transfert, vente ou démantèlement)

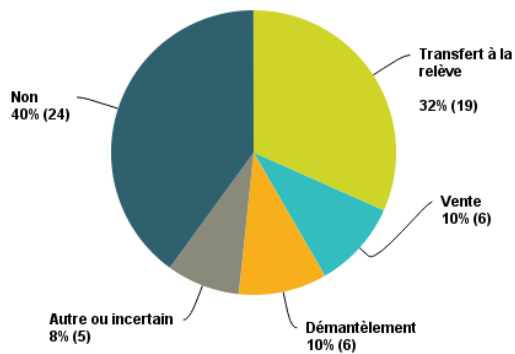


Figure 46 : Transfert, vente ou démantèlement d'ici 10 ans

D'après les réponses obtenues, sur 60 répondants à la question, 40 % semblent vouloir conserver leur entreprise dans leur état actuel d'ici 10 ans. Aussi, une forte proportion de 32 % envisage transférer à la relève. Si l'on ajoute le choix de vendre (10 %), ces orientations regroupent 82 % des fermes sondées. Ainsi, pour les dix prochaines années, il semble y avoir un noyau relativement fort d'agriculteurs qui espèrent que les activités se poursuivent sur leur ferme. Pour les 18 % restant, il s'agit de répondants qui souhaitent démanteler

leur entreprise ou qui sont en questionnement (incertain) quant à l'orientation à donner pour le développement ou la fermeture de leur entreprise. Afin de conserver un dynamisme sur le territoire, il serait avantageux de tenter d'identifier quels sont les principaux motifs qui poussent certains exploitants à opter pour le démantèlement plutôt que rechercher un transfert ou une vente. Il est à noter qu'il peut y avoir eu confusion entre le choix de transférer à une relève apparentée versus une relève non apparentée et le choix de vendre. Ainsi, le concept de vente ne semble pas particulièrement dommageable pour le dynamisme du secteur, pourvu que l'exploitation demeure en activité localement.

Par la suite, il a été demandé à tous les producteurs désirant transférer, d'identifier vers qui ce transfert serait fait et dans un délai approximatif prévu de combien d'années. Parmi ceux-ci, 93 % prévoient le faire vers une personne de leur famille alors que seulement 7 % envisagent le faire vers une personne sans lien de parenté. Aussi, les entreprises qui envisagent transférer souhaitent le faire dans un horizon de 5 ans et moins pour 28 % des répondants, 25 % entre 6 et 10 ans et 47 % à 11 ans ou plus.

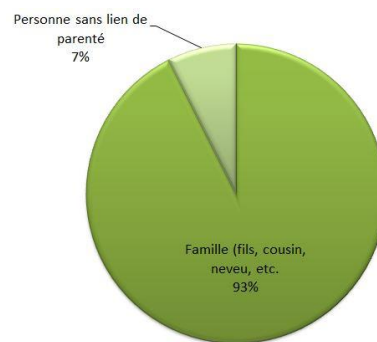
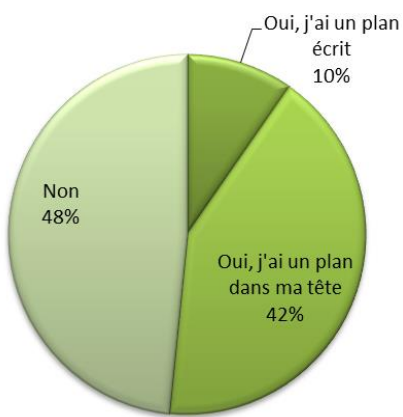


Figure 47 : Vers qui le transfert s'effectue



Figure 48 : Temps de transfert s'effectue





Lorsqu'il est demandé à ces mêmes répondants s'ils ont un plan de relève, c'est près de la moitié (48 %) qui témoignent n'avoir aucun plan à cet effet. Sur les 52 % restant qui affirment avoir un plan, seulement 10 % mentionnent avoir un plan écrit alors que les autres 42 % répondent avoir un plan en tête. Afin d'assurer une transition bien orchestrée, il serait probablement avantageux de davantage préciser le processus de transfert à l'intérieur d'un plan de relève. Il pourrait ainsi s'avérer pertinent d'informer les producteurs sur l'intérêt de produire un tel plan et d'identifier les ressources pouvant les accompagner dans cette démarche.

Figure 49 : Plan de relève

Pour 11 entreprises parmi les répondants, l'orientation envisagée sur un horizon indéterminé est le démantèlement. Ramené sur le total de 62 répondants à l'étude, cela représente près d'une exploitation agricole sur cinq (18 %). Parmi ceux-ci, deux envisagent démanteler d'ici 5 ans (18 %), quatre visent entre 6 à 10 ans (36 %) et cinq envisagent le faire à 11 ans ou plus (46 %). Pour conserver le dynamisme du secteur sur le territoire, il faudra minimalement compenser la perte de ces entreprises par l'établissement d'autres entreprises ou encore par la rétention de celles-ci par le transfert ou la vente à de nouveaux exploitants.



Figure 50 : Nombre d'années avant le démantèlement

#### 4.9. Services coopératifs

Cette section mesure l'intérêt des producteurs pour l'accès à des services coopératifs comme une Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO) et une Coopérative d'utilisation de machinerie agricole (CUMA). Les résultats présentés devraient contribuer au développement d'initiatives coopératives afin de mieux répondre aux besoins manifestés par les producteurs.



#### 4.9.1. Intérêt global pour recevoir les services d'une CUMO et/ou d'une CUMA

Sur 58 répondants qui ont complété la question attribuable à la CUMO, environ le tiers (32,76 %) s'est avéré favorable à l'implantation d'un tel service. En contrepartie, près de 40 % des répondants ont manifesté leur désintérêt face à ce service alors que près du cinquième (17,24 %) s'est avéré incertain. Ainsi, on constate une certaine réticence à l'idée d'implanter une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre en Abitibi-Ouest. Cela pourrait être dû notamment à la complexité perçue de la démarche ou encore à la méconnaissance de son fonctionnement. Néanmoins, il serait intéressant d'identifier au bénéfice des intéressés sous quel angle un tel service pourrait s'appliquer, que ce soit pour offrir du répit, des vacances, du temps partiel ou autres. Afin de rendre cette formule intéressante pour les producteurs agricoles, il serait pertinent d'imaginer de nouveaux modèles ou partenariats dans le milieu et ainsi favoriser l'embauche de ressources permanentes.

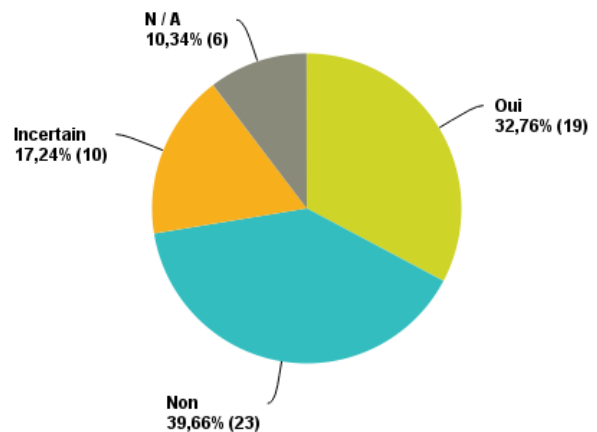


Figure 51 : Intérêt global pour des services d'une CUMO

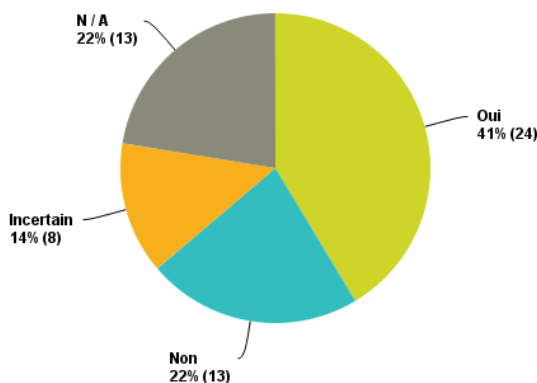


Figure 52 : Intérêt global pour les services d'une CUMA

Pour ce qui est des services d'une CUMA, toujours sur un total de 58 répondants pour cette question, une proportion importante semble s'y intéresser, soit 41 %. Ce ne sont que 22 % qui semblent être réfractaires à l'idée alors que 14 % se présentent comme incertains. Les 22 % restant ont choisi « N/A », ce qui s'explique du fait qu'ils sont déjà membre d'une CUMA. Ainsi, on peut considérer qu'il s'agit en fait de 63 % des répondants qui sont intéressés par la formule coopérative de partage de machinerie. De cette façon, des efforts pourraient être déployés pour évaluer la faisabilité de la mise

en place de nouvelles CUMA sur le territoire ou encore d'évaluer si celle en place est en mesure d'élargir ses offres pour répondre aux besoins manifestés par les producteurs. La répartition des répondants intéressés par municipalité et les distances qui les séparent est présentée à l'annexe C6.



Pour mieux cibler les machineries qui pourraient être partagées, une question à cet effet était comprise au sondage. Les principales machines qui ressortent sont présentées au graphique suivant :

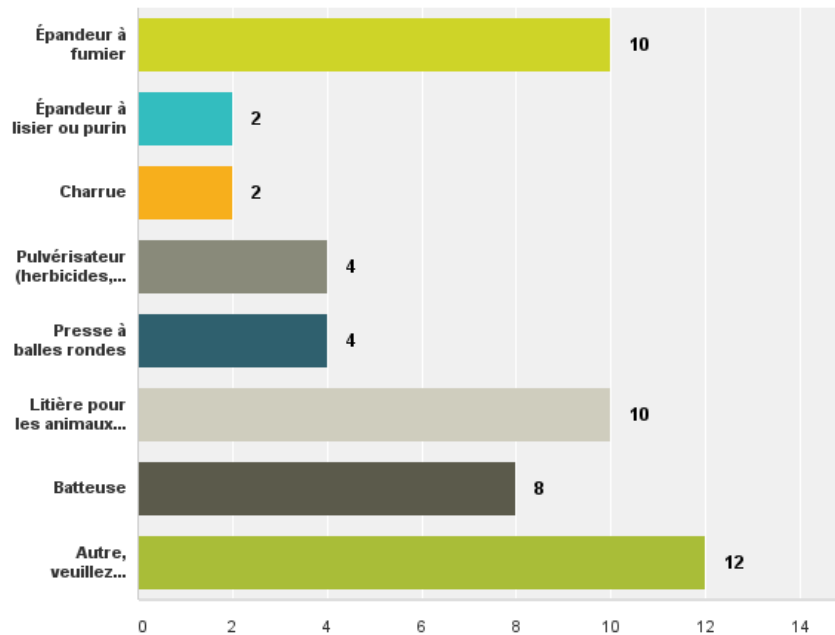


Figure 53 : Services d'intérêt pour l'implantation d'une CUMA en Abitibi-Ouest

Les résultats présentent quelques machines pour lesquelles les agriculteurs se sont davantage intéressés. En ordre de popularité, on retrouve l'épandeur à fumier et la litière pour les animaux, la batteuse et de façon plus marginale, les autres machineries dont la presse à balles rondes, le pulvérisateur, la charrue et l'épandeur à lisier.

Enfin, les producteurs qui ont sélectionné le choix « autre » ont identifié de façon récurrente différentes autres machines pouvant présenter un intérêt. Une draineuse a été mentionnée à cinq reprises. Vu les grandes étendues de terres non drainées sur le territoire et le potentiel d'amélioration des terres liées à cet investissement, le partage de ces machineries pourrait probablement s'avérer avantageux. Une niveleuse a également été mentionnée à cinq reprises et une sous-soleuse à trois reprises. Les autres machines mentionnées sont plutôt marginales et, vu le faible taux de répondants les ayant mentionnées, elles ne semblent pas susciter un engouement suffisant pour émerger dans le cadre d'une formule de partage.





## 5. DISCUSSION

Comme il a été discuté précédemment, il est important de garder à l'esprit que la compilation des résultats de l'étude vise à tracer les grandes lignes d'actions à entreprendre basées sur les indicateurs que nous ont fourni les réponses. Il ne s'agit pas de réponses absolues, mais bien de pistes à explorer en collaboration avec le milieu afin de contribuer à son développement. Également, comme la formulation de certaines questions ne semblait pas parfaitement claire, les résultats de ces questions ont été ignorés afin de minimiser les erreurs possibles d'interprétation (Ex. : question 35 et 46 du questionnaire).

La présentation initiale du contexte de réalisation de l'étude et l'analyse des réponses obtenues subséquemment semble révéler des mouvements opposés. D'une part, une certaine fragilité du secteur agricole depuis les dernières années (ex. : diminution de la production laitière en nombre de fermes et en volume) semble se manifester. D'autre part, il semble que les producteurs et les intervenants du secteur souhaitent voir le secteur croître et se développer. Ainsi, il semble pertinent de chercher à mettre en place des solutions, appuyées par le milieu, pour soutenir le développement du secteur.

Afin d'y parvenir, sans rappeler l'ensemble des résultats, voici les principaux points à retenir ainsi que quelques commentaires relatifs aux réponses obtenues au sondage.

### **Résumé de la situation actuelle**

- Productions principales
  - La très grande majorité des exploitations agricoles de l'Abitibi-Ouest répertoriées sont des fermes en production animale
  - 47 % sont en production de bovins de boucherie et 32 % en production laitière
- Cultures principales
  - Les cultures dominantes sont de loin les fourrages (77 % des entreprises) et l'avoine (66 % des entreprises)
  - L'orge (10 % des entreprises), le blé (3 % des entreprises) et le canola (5 % des entreprises) sont des cultures plus marginales
- Âge des entreprises agricoles
  - La majorité des entreprises agricoles sont de jeunes entreprises
  - 62 % de celles-ci sont de première ou de deuxième génération
- La population agricole est vieillissante
  - 52 % des répondants ont plus de 50 ans



- Représentation des femmes
  - Il y aurait environ 72 % d'hommes pour 28 % de femmes propriétaires dans le secteur
  - Les femmes sont donc sous-représentées par rapport à la population générale
  - Les exploitants agricoles semblent rechercher plus souvent des hommes que des femmes pour travailler comme employé
  
- Scolarisation des producteurs
  - 63 % des producteurs ont un DEP ou plus
  - 25 % ont un secondaire cinq et 12 % sont sans diplôme
  
- Participation aux formations
  - Ce sont principalement les propriétaires qui y participent (69 %)
  - Les employés y participent en moindre nombre (21 %)
  
- Périodes de travail
  - La période printemps-été est généralement la saison forte pour les agriculteurs
  - La période automne-hiver est généralement moins occupée
  
- Recherche d'employés
  - La demande pour des employés temporaires est plus forte pour la période printemps-été
  - Ceux qui embauchent pour la période automne-hiver emploient généralement aussi pour la période printemps-été
  - Il semble plus difficile de trouver de la main-d'œuvre (79 % ont de la difficulté) que de la conserver (60 % n'ont pas de difficulté à la conserver)
  - Les principales raisons pour lesquelles il serait difficile de trouver et conserver de la main-d'œuvre seraient la compétition avec les salaires des autres secteurs et les horaires atypiques du secteur agricole
  
- Outils promotionnels – Vente à la ferme
  - Les principaux outils promotionnels utilisés par ceux qui vendent directement à la ferme sont : Facebook, le bouche-à-oreille et le site Web
  
- Programme drainage et chaulage
  - Sans le programme, 8 % des répondants feraient tout de même du drainage
  - Avec le programme, cette proportion monte à 58 %



En révisant ces principaux points, on constate que l'agriculture pratiquée en Abitibi-Ouest est à des niveaux variables. Du côté animal, elle est fortement concentrée sur la production de bovins de boucherie ainsi que la production laitière alors que du côté végétal, les productions de fourrages et d'avoine dominent. Afin de favoriser la pérennité du secteur et réduire les risques, il serait intéressant d'identifier des alternatives de productions et ainsi diversifier l'économie du secteur. À cet effet, il semble important de supporter le maintien du *programme de soutien au drainage des terres de l'Abitibi-Témiscamingue* qui permet à bon nombre d'entreprises d'améliorer leurs sols et ainsi espérer diversifier les productions locales.

De plus, bien que les entreprises soient relativement jeunes, les exploitants sont vieillissants, ce qui implique un enjeu de transfert auquel il faudra répondre.

Également, il est possible de constater une sous-représentation des femmes dans le secteur autant du côté des propriétaires que des employés. En effet, il semble que les exploitants à la recherche d'employés potentiels souhaitent généralement davantage d'hommes que de femmes, et ce, même si le secteur présente un manque de main-d'œuvre qui devra pourtant être comblé afin de favoriser le mieux-être des exploitants et le maintien des entreprises locales. Il semble donc primordial de se préoccuper de cette problématique.

Enfin, la période automne-hiver a été identifiée comme la moins occupée pour les producteurs donc, la mieux indiquée pour solliciter les producteurs en vue d'initier des initiatives de développement et de formation.

### **Productions, pratiques et services à développer**

- Productions et méthodes culturales
  - Près de la moitié des répondants (47 %) croient qu'il y aurait d'autres productions ou méthodes culturales à développer en Abitibi-Ouest dont :
    - Le canola, le maïs, le blé, le soya, le pois jaune, le tournesol, le saule, etc.
    - L'agroforesterie, l'utilisation de mycorhizes, la régie biologique, etc.
- Production biologique
  - Environ le quart (26 %) des répondants s'intéressent à la production biologique alors qu'environ le tiers (31 %) sont incertains vis-à-vis cette régie
  - L'intérêt le plus marqué est en production céréalière (43 % de ces producteurs)
  - L'intérêt le plus faible est en production laitière (16 % de ces producteurs)
- Services à forfait
  - Une meilleure allocation des services demandés et offerts serait probablement possible considérant des offreurs et demandeurs dans les mêmes municipalités



- Services coopératifs
  - L'intérêt pour recevoir les services d'une CUMA (41 %) semble plus grand que pour celui pour une CUMO (33 %)
  - Les municipalités de Palmarolle et de Ste-Germaine présentent les plus grands nombres d'intéressés autant pour la CUMA que la CUMO
  - Les principaux éléments sélectionnés pour un partage en CUMA sont : La litière pour animaux (10), l'épandeur à fumier (10), la batteuse (8), la draineuse (5) et la niveleuse (5)
  
- Technologies à développer
  - Production animale : caméras de surveillance, échographe, traite robotisée
  - Production végétale : cartographie SIG, GPS, drone
  - Pour certains, l'adoption du téléphone intelligent
  
- Besoins en formation – Logiciels
  - Il semble que seulement la formation sur les logiciels de comptabilité suscite un intérêt significatif parmi les répondants (9,68 %)

Comme le présentent les résultats, les producteurs semblent tout de même optimistes quant à la possibilité de diversifier la production. Plusieurs ont d'ailleurs identifié des pistes à envisager autant en production animale que végétale. Cependant, la production biologique ne semble pas convaincre tous les secteurs de production. Des efforts pourraient être déployés pour développer cette régie, notamment en production céréalière où les producteurs semblent les plus expérimentés et intéressés.

De plus, que ce soit par des services à forfait ou encore des services coopératifs, il semble qu'une meilleure allocation des ressources entre offreurs et demandeurs pourrait émerger. En effet, après consultation des offres de services et des intérêts exprimés par les répondants, il semble que certaines ressources pourraient être optimisées ou encore que des machines agricoles pourraient être acquises collectivement pour être partagées et répondre à certains besoins. Cela devrait être étudié plus en profondeur pour mesurer la faisabilité de ces projets.

Enfin, l'adoption de nouvelles technologies semble incontournable pour favoriser le mieux-être des exploitants et la compétitivité des entreprises locales. Les fournisseurs, souvent les mieux informés sur les avancées technologiques, devront être à l'affût des nouvelles tendances pour ainsi mieux contribuer au développement des entreprises en favorisant le transfert technologique vers la production.



## Évolution du secteur à venir

- Le futur des entreprises
  - D'ici 10 ans, 32 % visent un transfert, 10 % la vente, 10 % un démantèlement, 8 % sont incertains et 40 % souhaitent conserver leur entreprise dans leur état actuel
  - Les transferts s'effectuent généralement vers un membre de la famille (93 %)
  - Sur un horizon de temps indéterminé, le démantèlement est envisagé par environ une ferme sur cinq (18 %)
  
- Plan de transfert
  - Seulement 10 % des entreprises agricoles ont un plan de relève écrit
  - 42 % expriment avoir un plan en tête alors que 48 % expriment n'en avoir aucun
  
- Plan d'aménagement forestier
  - Seulement 24 % des entreprises agricoles ont un plan d'aménagement forestier
  - 10 % envisagent en avoir un et 58 % expriment ne pas en avoir

Si d'ici dix ans, environ 10 % des entreprises sondées (6/62) visent le démantèlement, cette proportion s'élève à 18 % (11/62) sur un horizon prolongé. Ainsi, les entreprises qui envisagent le démantèlement représentent environ une ferme sur cinq. Cette tendance semble suivre la diminution du nombre de fermes sur le territoire. Cependant, comme nous souhaitons favoriser l'emploi et le dynamisme du secteur, il sera pertinent de tenter de freiner ce phénomène ou encore d'en inverser la tendance. Ainsi, afin de favoriser la pérennité du secteur, il faudra évaluer les possibilités d'orienter vers le transfert les entreprises désirant démanteler. Pour se faire, il faudra d'abord identifier les entrepreneurs souhaitant démanteler et voir sous quelles conditions ceux-ci pourraient plutôt s'orienter vers un transfert ou une vente afin que la ferme reste en activité.

De plus, comme près du tiers des entreprises (32 %) souhaitent transférer d'ici dix ans et que cette transition peut-être particulièrement complexe et délicate, un accompagnement particulier pourra être offert pour favoriser ces transferts. Pour les entreprises en démarrage, un accompagnement particulier pourrait également être offert afin de favoriser la création de nouvelles entreprises. Un accompagnement de type rencontre multidisciplinaire pourrait s'avérer avantageux pour ces cas plus complexes.

Enfin, comme on constate que les entreprises ont généralement peu ou pas de plan, que ce soit pour le transfert d'entreprise ou l'aménagement forestier de leurs terres, il serait intéressant de déterminer les avantages de telles planifications afin d'en faire la promotion auprès des entreprises.

Selon les informations recueillies, un plan d'action pourra être formulé et promu auprès des organismes de soutien afin de mettre en place des actions visant à valoriser le secteur agricole et à répondre aux besoins exprimés des producteurs.



## 6. CONCLUSION

Pour conclure, ce portrait se présente comme une première étape vers une meilleure compréhension de la situation de l'agriculture en Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton. Il visait à *analyser et documenter la situation de l'agriculture, à connaître les besoins des producteurs au niveau des services de la formation en accompagnement spécialisé et à cibler les opportunités à venir en agriculture.*

En synthétisant les résultats, il a été possible de condenser un certain nombre de recommandations dans quatre grandes catégories qui pourront servir d'orientations pour les actions futures à entreprendre dans le milieu. Ces catégories sont les suivantes : ***Développement de marché, formation, information et valorisation, services et autres.***

Bien entendu, l'action et le changement se font rarement seuls. Afin de soutenir la croissance de l'agriculture en Abitibi-Ouest, il faudra travailler de concert avec les différents intervenants du milieu. Ainsi, la SADC d'Abitibi-Ouest souhaite signifier son désir de s'associer avec les différents organismes et entreprises agricoles sur son territoire afin de soutenir le développement et la vitalité du secteur. De cette façon, il est souhaité que la collaboration érige les bases de la pérennité.



*« L'optimisme est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance. »*

Hellen Keller



# **ANNEXES, TABLEAUX ET FIGURES**



### A1 – Accaparement des terres agricoles

D’après le Thésaurus de l’activité gouvernementale du Québec, le terme « Accaparement des terres agricoles »<sup>14</sup> se définit comme :

« L’acquisition controversée de grandes étendues de terre au Québec et dans de nombreux autres pays par des non-résidents et entreprises transnationales est source d’inquiétude. Au Québec, le phénomène met en cause les banques et les gros propriétaires terriens, forestiers ou agricoles qui ont tendance à s’accaparer des terres dans l’objectif de les faire fructifier financièrement. Le principal effet redouté est l’inflation du prix des terres qui limite l’accès à la propriété pour la relève agricole. »

#### Quelques causes de

#### l’accaparement des terres

1. Rareté des terres disponibles dans certaines régions
2. Bas prix des terres
3. Recherche d’une sécurité d’approvisionnement par des pays étrangers
4. Spéculation foncière et diversification de portefeuille

Une seconde étude produite par Meloche et Debailleul<sup>15</sup> portant sur ce thème définit l’accaparement des terres comme :

« [...] une sorte de prise de contrôle étranger ou une perte de souveraineté nationale sur la propriété des terres agricoles. On y retrouve généralement une composante d’investissements étrangers. Le mot accaparement est d’ailleurs fort de sens. Il implique une forme de spéculation, de monopolisation ou d’occupation indue du sol. »

Néanmoins, cette même référence explique que le phénomène décrit n’est pas à l’œuvre au Québec. Il s’agirait plutôt d’investissements réalisés par des acteurs non-exploitants. Il est expliqué que ce phénomène existe depuis longtemps et qu’il est marginal en comparaison avec le marché des terres agricoles au Québec. Finalement, l’étude explique que l’acquisition de terres agricoles par des non-exploitants peut cependant entraîner des pertes de revenus dans certaines communautés rurales. Les bénéficiaires de l’agriculture familiale d’habitation représentent des avantages clairs pour les communautés rurales. Pourtant, il est expliqué que le bénéfice local ne sert parfois pas l’économie nationale. Ainsi, le débat sur l’accaparement des terres pose la question de l’orientation nationale à privilégier opposant la performance économique aux besoins des communautés locales relevant du politique et de l’élaboration d’une vision commune de l’agriculture québécoise.

<sup>14</sup> Thésaurus de l’activité gouvernementale (2016) « Fiche du terme – Accaparement des terres agricoles » Gouvernement du Québec. Disponible au lien suivant : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=16035> [Consulté le 21 octobre 2016]

<sup>15</sup> Meloche, Jean-Philippe & Guy Debailleul (2013) « Acquisition des terres agricoles par des non-agriculteurs au Québec – Ampleur, causes et portée du phénomène » Cirano. Disponible au lien suivant : <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2013RP-04.pdf> [Consulté le 21 octobre 2016]





## 1. Prix des terres agricoles plus bas en Abitibi-Témiscamingue

En consultant le tableau ci-dessous, nous constatons que la valeur moyenne des terres agricoles en Abitibi-Témiscamingue est la plus basse retrouvée à travers les différentes régions du Québec. C'est donc une des raisons qui rend l'achat des terres si attractif. Bien entendu, il faudrait réaliser une analyse économique plus poussée afin d'évaluer si le prix des terres correspond au potentiel économique de la région ou bien s'il s'agit plutôt d'une valeur spéculative.

Tableau A1 : Valeur des terres transigées dans les régions du Québec en 2014-2015 (\$/ha)<sup>16</sup>

Régions	Terres en culture			Terres agricoles		
	Moy. 2015 (\$/ha)	Moy. 2014 (\$/ha)	Écart 2014-2015 (%)	Moy. 2015 (\$/ha)	Moy. 2014 (\$/ha)	Écart 2014-2015 (%)
Abitibi-Témiscamingue	2 273	2 155	5,5	1 872	1 329	40,9
Bas-Saint-Laurent	3 949	4 172	-5,3	3 726	3 366	10,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5 686	6 988	-18,6	3 386	4 417	-23,3
Capitale-Nationale	10 631	8 614	23,4	8 005	7 555	6,0
Mauricie	10 028	10 157	-1,3	9 356	8 000	17,0
Estrie	-	-	-	4 848	5 102	-5,0
Outaouais	-	5 825	-	4 104	3 998	2,7
Chaudière-Appalaches Nord	8 500	7 014	21,2	7 020	6 063	15,8
Chaudière-Appalaches Sud	-	5 761	-	7 421	6 226	19,2
Lanaudière	25 569	27 279	-6,3	21 712	20 864	4,1
Laurentides	24 375	20 284	20,2	17 354	16 111	7,7
Montérégie Est	29 858	27 007	10,6	25 322	22 539	12,3
Montérégie Ouest	29 791	24 416	22,0	25 131	20 076	25,2
Centre-du-Québec	9 945	9 112	9,1	8 286	7 736	7,1

**N.B.** Les **TERRES EN CULTURE** sont les superficies cultivables, transigées sans bâtiment. De plus, elles ne comprennent pas les pâturages, les vergers, les érablières et les boisés.

Les **TERRES AGRICOLES** regroupent, en plus des terres en culture, toutes les autres superficies agricoles, dont les pâturages, les vergers, les érablières et les boisés.

Pour les transactions de terres comportant des bâtiments, seule la valeur attribuable aux superficies est retenue, celle des bâtiments étant retranchée de la valeur totale de la transaction.

<sup>16</sup> Financière Agricole du Québec (2016) « Bulletin Transac - Terres » [en ligne] <http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2016.pdf> [Page consultée le 7 novembre 2016]



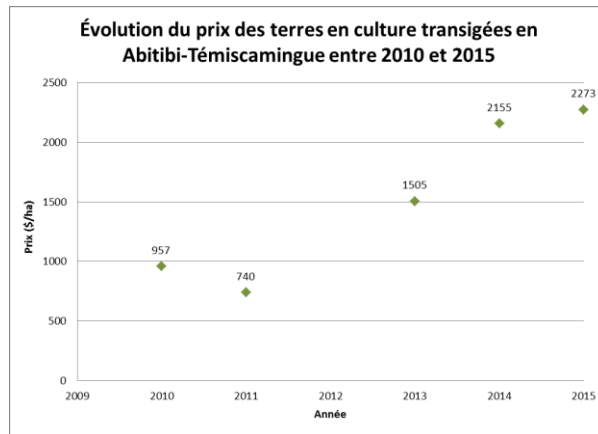


Figure A1 : Évolution du prix des terres en culture transigées en Abitibi-Témiscamingue entre 2010 et 2015<sup>17</sup>

## 2. Sécurité d'approvisionnement

La recherche d'une sécurité d'approvisionnement alimentaire pour certains pays les amène également à acheter des terres agricoles dans d'autres pays. Par exemple, la Chine qui représente 20 % de la population mondiale ne possède que 9 % des terres cultivables<sup>18</sup>. Cela expliquerait en partie pourquoi en 2016 des investisseurs chinois ont sillonné les rangs du Témiscamingue à la recherche de terres qu'ils pourraient acheter pour y faire pousser de la luzerne, la déshydrater et l'exporter vers la Chine<sup>19</sup>

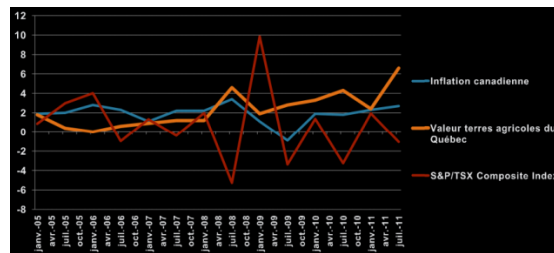


Figure A2 : Comparaison de rendements entre celui de la valeur des terres au Québec, l'inflation canadienne et l'indice boursier S&P/TSX Composite Index<sup>20</sup>

<sup>17</sup> FADQ (2016, 2015, 2014) « Bulletin Transac-terres » [en ligne] <http://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/bulletins-dinformation/bulletin-transac-terres/> [page consulté le 7 novembre 2016] & GroupeAgeco (2012) « Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec » [en ligne] [http://groupeageco.ca/fr/pdf/stat/val\\_transac\\_terres11.pdf](http://groupeageco.ca/fr/pdf/stat/val_transac_terres11.pdf) [page consulté le 7 novembre 2016]

<sup>18</sup> Union des Producteurs Agricoles « Accaparement des terres agricoles » [en ligne] <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/Laurentides/Symposiumlaitier/accaparementdesteresagricoles.pdf> [page consultée le 22 février 2016]

<sup>19</sup> Union des Producteurs Agricoles (2016) « Bulletin Transac-terres » [en ligne] <https://www.upa.qc.ca/fr/communiqués/2016/02/achat-de-terres-par-des-investisseurs-etrangers-au-temiscamingue-quel-est-linteret-veritable-des-investisseurs/> [page consulté le 7 novembre 2016]

<sup>20</sup> Union des Producteurs Agricoles « Accaparement des terres agricoles » [en ligne] <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/Laurentides/Symposiumlaitier/accaparementdesteresagricoles.pdf> [page consultée le 22 février 2016]



### 3. Sécurité financière

Le prix des terres agricoles et en culture ne cesse d'augmenter au Québec (voir tableau A1). De plus, si on compare avec d'autres variables telles que l'inflation et l'indice boursier représentant la performance de la bourse de Toronto sous l'appellation S&P/TSX Composite Index (voir figure A2), on constate que le rendement relatif à la prise de valeur des terres agricoles est généralement croissant pour la période observée et plus stable que le S&P/TSX. Pour cette raison, des investisseurs pourraient être intéressés à acquérir des terres agricoles pour diversifier leur portefeuille, en réduire son risque et rechercher un profit. Plusieurs exemples témoignent de cette affirmation dont celle de Banque National et Partenaires agricoles S.E.C. qui ont acheté des lots de terre dans cette optique<sup>21</sup>. La principale critique de l'acquisition de terres agricoles par des groupes d'investissement est l'asymétrie à pouvoir d'achat entre ces groupes et les acteurs du monde agricole tels que la relève ou les agriculteurs en tant que tels. Aussi, il est mentionné que les agriculteurs sont inquiets de perdre peu à peu la propriété des terres et d'en devenir locataires.

#### **Les impacts de l'acquisition de terres agricoles par des groupes d'investissement, des non-agriculteurs ou des non-résidents sont divers :**

- Pression à la hausse sur le prix des terres agricoles
- Concurrence pour l'accès au territoire
- Possible contribution à la dévitalisation des villages
- Possible contribution à la décroissance économique
- Possible déplacement des achats locaux (semences, engrais, machineries, équipements, etc.) hors de la région causant une pression négative sur l'offre de services locale
- Possible désinvestissement pour l'entretien des terres
- Si l'accès aux terres devient difficile à un point tel (coût trop élevé) que les agriculteurs en place ont de la difficulté à en acquérir de nouvelles, possible augmentation des coûts d'expansion (défrichage nécessaire)
- Risque d'augmentation de l'installation de grosses entreprises basées à l'extérieur de la région au détriment des fermes familiales.

---

<sup>21</sup> Mesly, Nicolas (2013) « Les financiers passent à la ferme! » L'actualité [en ligne] <http://www.lactualite.com/lactualite-affaires/les-financiers-passent-a-la-ferme/> [page consultée le 7 novembre 2016]



## A2 – Diminution du nombre de fermes, évolution des revenus et évolution de la production

Au cours des dernières années, une diminution du nombre de fermes à tous les niveaux (au Québec, en Abitibi-Témiscamingue et en Abitibi-Ouest) est notable (voir figures A3 à A5).

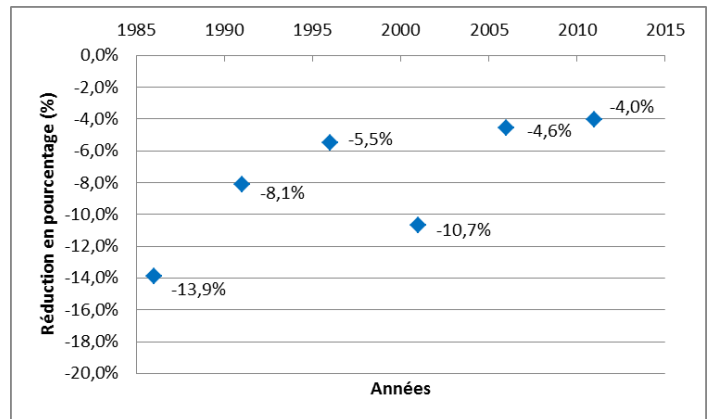
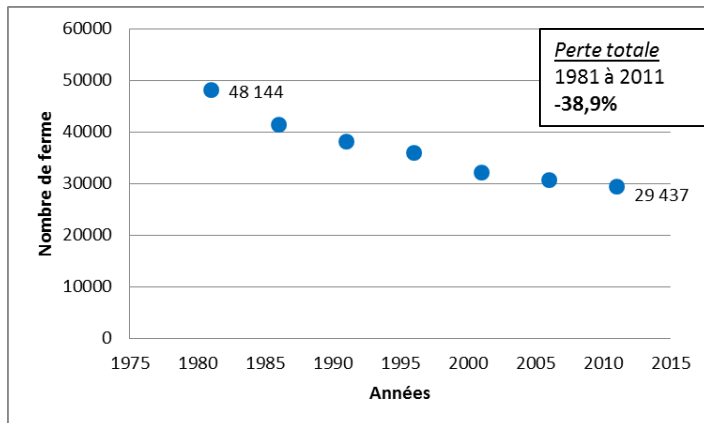


Figure A3 : Évolution du nombre de fermes au Québec <sup>22</sup>

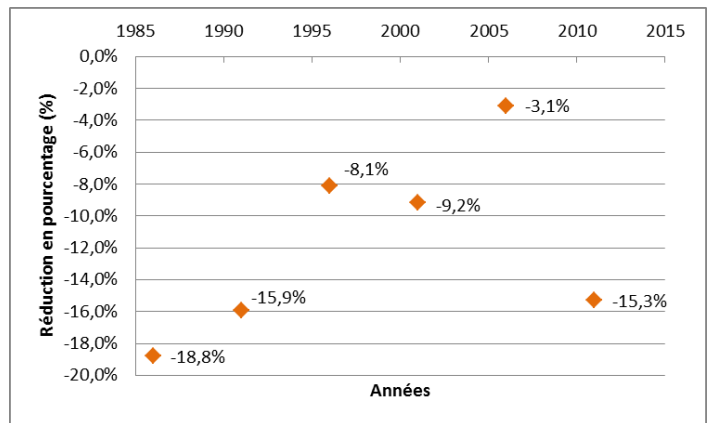
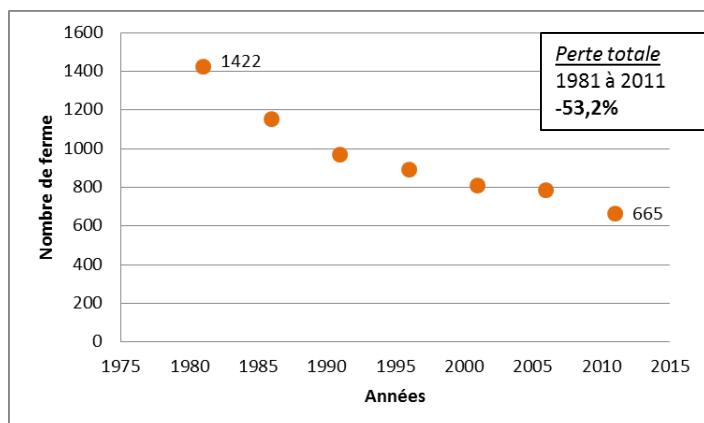


Figure A4 : Évolution du nombre de fermes en Abitibi-Témiscamingue <sup>23</sup>

<sup>22</sup> Statistique Canada (2012) « Recensement de l'agriculture, nombre et superficie des fermes et mode d'occupation des terres agricoles, Canada et provinces » Tableau 004-0001. [En ligne]

<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=40001&lang=fra&retrLang=fra>

<sup>23</sup> L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue « Évolution du nombre de fermes selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1961 à 2011 » [en ligne] [http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/evolution-du-nombre-de-fermes-selon-les-mrc-de-labitibi-temiscamingue-1961-a-2011#.Vr4F\\_nhDIV](http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/evolution-du-nombre-de-fermes-selon-les-mrc-de-labitibi-temiscamingue-1961-a-2011#.Vr4F_nhDIV)



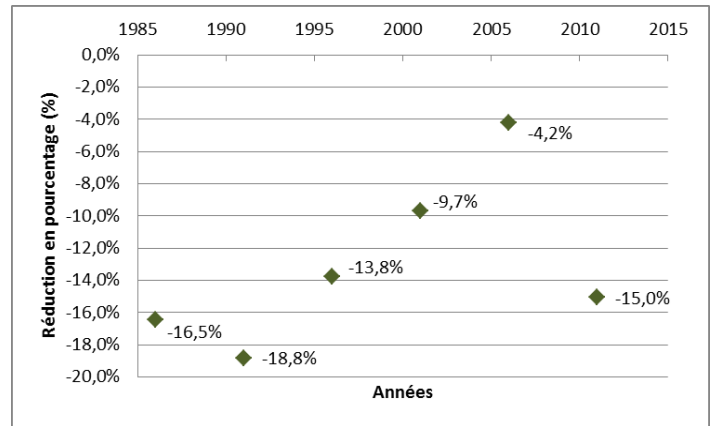
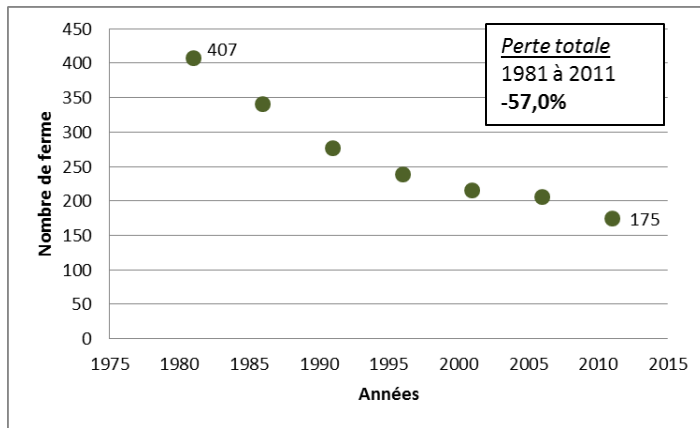


Figure A5 : Évolution du nombre de fermes en Abitibi-Ouest<sup>24</sup>

En contrepartie de cette réduction du nombre de fermes, on constate néanmoins une certaine consolidation du secteur à l'échelle québécoise. Celle-ci se caractérise notamment par l'augmentation du nombre d'unités produites par ferme et par l'augmentation du revenu agricole (voir tableau A2).

Tableau A2 : Évolution de la taille et du nombre d'exploitations entre 1981 et 2011 au Québec<sup>25</sup>

	Laitier	Porcin	Avicole	Grandes cultures	Maraîcher
<b>Nombre d'exploitations<sup>1</sup></b>	-4 %/an	-3 %/an	-3 %/an	+1 %/an	-2 %/an
<b>Taille moyenne<sup>2</sup></b>	+2 %/an	Truies : +5 %/an Porcs : +4 %/an	Poulets : +4 %/an Œufs : +6 %/an	+3 %/an	+3 %/an
<b>Revenus<sup>3</sup></b>	+7 %/an	+8 %/an	+8 %/an	+8 %/an	+9 %/an

<sup>1</sup>Entreprises spécialisées dont 50 % ou plus du revenu agricole proviennent de cette production.

<sup>2</sup>En nombre d'unités de production (cheptel ou hectares).

<sup>3</sup>Revenu agricole brut total.

Bien que les revenus aient été en croissance sur la scène provinciale dans les différentes productions présentées ci-haut, l'évolution provinciale et la réalité régionale peuvent présenter des tangentes différentes. Par manque de données, il nous a été uniquement possible de comparer la tendance provinciale à celle de l'Abitibi-Ouest pour la production laitière. Ainsi, les graphiques suivants permettent de comparer l'évolution de la production laitière et du nombre de fermes au Québec et en Abitibi-Ouest entre 1999 et 2015 selon les données de l'Institut de la statistique du Québec<sup>26</sup>:

<sup>24</sup> L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue « Évolution du nombre de fermes selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1961 à 2011 » [en ligne] [http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/evolution-du-nombre-de-fermes-selon-les-mrc-de-labitibi-temiscamingue-1961-a-2011#.Vr4F\\_nhDIV](http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/evolution-du-nombre-de-fermes-selon-les-mrc-de-labitibi-temiscamingue-1961-a-2011#.Vr4F_nhDIV)

<sup>25</sup> Groupe AGÉCO « Statistique Canada, Recensements de l'agriculture 1981 et 2011, sortie spéciale, et Enquête financière sur les fermes, 2011 » dans « Structures des exploitations agricoles au Québec : évolution, diversité et comparaison avec certains concurrents » [en ligne] [http://www.aqinac.com/client/publications/RapportSynthese\\_EvolutionEtDiversiteModelesExploitationsAgricoles\\_14\\_0602.pdf](http://www.aqinac.com/client/publications/RapportSynthese_EvolutionEtDiversiteModelesExploitationsAgricoles_14_0602.pdf) [page consultée le 25 février 2016]



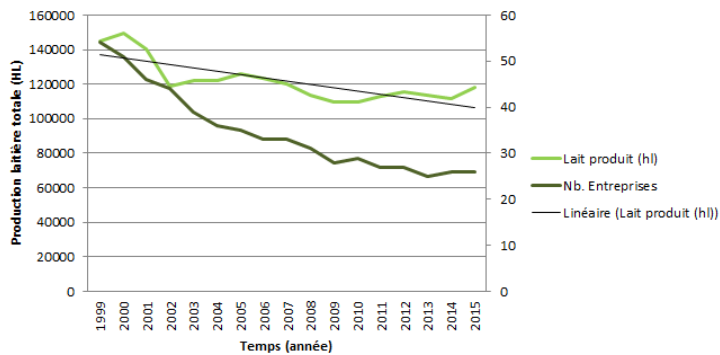


Figure A6 : Évolution de la production de lait et du nombre de fermes laitières en Abitibi-Ouest

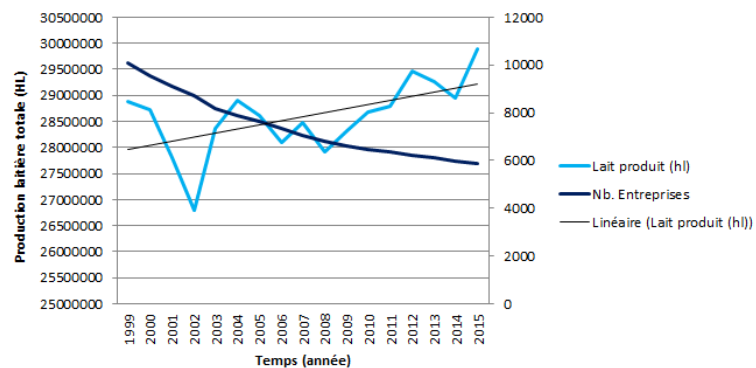


Figure A7 : Évolution de la production de lait et du nombre de fermes laitières au Québec entre 1999 et 2015

Comme l'illustrent les graphiques ci-haut, la production laitière présente une diminution du nombre de fermes autant au provincial qu'en Abitibi-Ouest. Cependant, si l'on retient la période de 1999 à 2015, on remarque que la production laitière québécoise suit une tendance croissante alors que la production de l'Abitibi-Ouest démontre une tendance décroissante. Selon cette observation, il semble donc que l'augmentation des revenus depuis 1981 (comme le présente le tableau A2) n'ait pas été suffisante pour maintenir la production en Abitibi-Ouest.

D'après ces graphiques, la production laitière exprime donc une difficulté à se développer en Abitibi-Ouest, même dans un contexte global de croissance de la production au niveau provincial. Ainsi, il apparaît important de se pencher sur le phénomène afin de soutenir le développement de cette production qui implique des retombées économiques significatives pour le territoire. Il est important de noter que le développement des autres productions en Abitibi-Ouest semble moins bien connu d'après les références consultées et gagnerait à être mieux documenté.

<sup>26</sup> Institut de la Statistique du Québec (2015) « Agriculture et industrie bioalimentaire – Production laitière » [en ligne] [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERPHDQD134123622673702\\_IERV&p\\_lang=1&p\\_id\\_ss\\_domn=1053&p\\_id\\_raprt=1969](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERPHDQD134123622673702_IERV&p_lang=1&p_id_ss_domn=1053&p_id_raprt=1969) [page consulté le 16 novembre 2016]



**Quelques Pistes de solution proposées par les agriculteurs pour améliorer  
les perspectives agricoles**

- Bonification des programmes d'assurance récolte et stabilisation des revenus agricoles
- Encouragement au transfert versus le démantèlement
- Accessibilité aux subventions pour l'établissement et pour le démarrage
- Création de prêts multigénérationnels
- Maintien du programme de soutien au drainage
- Information sur les diverses lois en agriculture (environnement, bien-être animal, etc.)
- Information sur l'aspect fiscal de l'entreprise
- Explication afin de mieux comprendre les diverses sphères de la gestion de l'entreprise
- Soutien aux connaissances favorisant le développement des marchés
- Support pour faciliter la communication acheteur-vendeur
- Prolongation de l'amortissement d'un prêt
- Accès à la formation
- Accès aux services d'analyse technico-économique
- Assouplissement des programmes de prêt de quotas pour les entreprises laitières

\*Sans être reprises de façon intégrale dans les recommandations de la SADC d'Abitibi-Ouest, ces suggestions ont été considérées et ont servi à formuler des recommandations plus englobantes et cohérentes avec l'expression des besoins du milieu.



## A3 – Relève agricole

### Coup d'œil sur la situation en Abitibi-Ouest selon les résultats de l'étude sur l'agriculture de la SADCAO

- D'ici 10 ans, environ 32 % des entreprises envisagent le transfert à la relève, 10 % la vente, 10 % le démantèlement et les autres sont incertains ou comptent conserver la ferme
- Les relèves identifiées pour le transfert regroupent 93 % de liens apparentés et 7 % de non-apparentés
- Pour le transfert; 28 % souhaitent le faire d'ici 5 ans, 25 % entre 5 ans et 10 ans et 47 % dans plus de 10 ans

Comme ailleurs en province, l'âge moyen des producteurs agricoles augmente en Abitibi-Ouest<sup>27</sup>. Ainsi, l'importance d'établir des relèves sur les fermes semble s'accroître pour assurer la pérennité du secteur. Le graphique qui suit démontre la tendance du vieillissement des producteurs agricoles en Abitibi-Ouest.

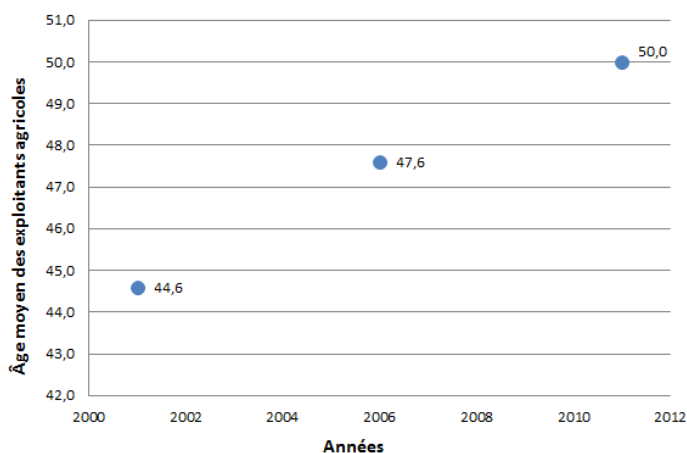


Figure A8 : Évolution de l'âge des exploitants agricoles en Abitibi-Ouest

<sup>27</sup> L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue « Âge moyen des exploitants agricoles selon le nombre d'exploitants agricoles par ferme, 2001, 2006 et 2011 » [en ligne] [http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/age-moyen-des-exploitants-agricoles-selon-le-nombre-dexploitants-agricoles-par-ferme-2001-2006-et-2011#.Vry2N\\_nhDIU](http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/age-moyen-des-exploitants-agricoles-selon-le-nombre-dexploitants-agricoles-par-ferme-2001-2006-et-2011#.Vry2N_nhDIU) [page consultée le 11 février 2016]





## A4 – Détresse psychologique

La détresse psychologique est un phénomène important dans le secteur agricole. Au Québec, selon une recherche réalisée par la Coop fédérée, environ un producteur sur deux (51 %) souffre d'un niveau élevé de détresse psychologique alors que la population générale se situe à 20 %<sup>28</sup>. Cette détresse se définit essentiellement par un état de souffrance émotionnelle caractérisé par des symptômes de dépression et d'anxiété<sup>29</sup>. Plusieurs causes de stress chez les producteurs sont identifiées comme étant celles qui mènent le plus souvent à la détresse psychologique<sup>30</sup>.

### Quelques causes de stress :

- Facteurs économiques
- Obligations environnementales
- Augmentation de la charge administrative
- Charge de travail
- Instabilité des marchés
- Manque de reconnaissance sociale

### Quelques signes de détresse psychologique :

- Épuisement
- Perte de poids
- Saute d'humeur
- Insomnie
- Irritabilité
- Manque de concentration
- Isolement

Pour les producteurs en besoin d'aide, les services disponibles sont<sup>31</sup> :

- **Au Cœur des Familles agricoles** qui propose de l'accompagnement et du répit
- **Tel-Aide** propose une écoute aidante
- Le Réseau de la Santé et des Services sociaux offre du soutien psychologique
- Le médecin de famille porte un diagnostic et offre une démarche d'aide.

Le syndicat régional de l'UPA travaille actuellement sur ce dossier afin de mieux outiller et adapter les services offerts aux agriculteurs.

<sup>28</sup> Allard, Sophie (2015) « Agriculteurs en détresse – Tourmente à la ferme » La Presse [en ligne] <http://plus.lapresse.ca/screens/ed6e03e7-066d-416e-868a-aef1f1e23b31%7CsxOAH6nZToIS.html> [page consulté le 8 novembre 2016]

<sup>29</sup> Institut universitaire en santé mentale de Montréal (2014) « Détresse psychologique : Risque élevé chez les jeunes adultes et chez les femmes, quel que soit l'âge » [en ligne] <http://www.iusmm.ca/recherche/nouveaux-savoirs/detresse-psychologique.html> [page consultée le 7 novembre 2016]

<sup>30</sup> Centre d'emploi agricole (2015) « La détresse psychologique et la prévention du suicide » [en ligne] <http://www.emploiagricole.com/wp-content/uploads/2015/02/Statistiques-sur-le-suicide-V2-p.2.jpg> [page consulté le 7 novembre 2016]

<sup>31</sup> MAPAQ (2015) « La détresse psychologique en agriculture : un mal méconnu! » [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/articles/releve/Pages/La\\_detresse\\_psychologique\\_en\\_agriculture\\_un\\_mal\\_meconnu.aspx](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/articles/releve/Pages/La_detresse_psychologique_en_agriculture_un_mal_meconnu.aspx) [page consultée le 8 novembre 2016]



## A5 – Lourdeur administrative

La lourdeur administrative est souvent mentionnée comme un aspect démotivant pour les producteurs agricoles. Dans bien des cas, ceux-ci considèrent qu'ils doivent déjà se concentrer sur la production, la gestion de l'entreprise, le marketing, la gestion des ressources humaines et plusieurs autres aspects. La complexification de l'environnement d'affaires couplée au resserrement des contraintes environnementales mène à la multiplication des inspections et formulaires à compléter. Ainsi, cette lourdeur administrative contribuerait à augmenter les frais de gestion et est un facteur de découragement pour plusieurs agriculteurs.

**Exemples d'impacts potentiels d'une gestion administrative excessive :**

- Démotivation des producteurs
- Difficultés à trouver de la relève motivée et compétente
- Frein à la rentabilité et à la compétitivité des entreprises
- Augmentation des coûts de gestion
- Perception plus complexe de l'environnement d'affaires agricole

À titre d'exemple, dans la production laitière, des inspections sont réalisées d'une part par le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et d'autre part pour le programme Lait canadien de Qualité (LCQ). Il serait intéressant d'évaluer la possibilité de réaliser les inspections en une seule visite de façon à réduire les interventions à la ferme et à limiter les doublons possibles de saisie de données. Par le fait même, cela aurait pour effet de réduire le nombre de documents à compléter par les agriculteurs.



## A6 – Dossier sécurité du revenu

En agriculture au Québec, plusieurs instruments existent pour gérer les risques. De façon générale, il existe trois grandes catégories d'instruments, dont les productions sous gestion de l'offre, celles pour les productions sous l'ASRA et celles pour les productions hors ASRA et hors gestion de l'offre<sup>32</sup>.

Les multiples programmes offerts en matière de sécurité du revenu ainsi que les différents liens entre ceux-ci rendent parfois leur compréhension plus difficile<sup>33</sup>. Au fil du temps, les programmes se sont additionnés et entremêlés de sorte que la compréhension de l'interaction entre les programmes (aussi appelé arrimage) et de leur fonctionnement global s'est complexifiée. Néanmoins, ces programmes représentent le filet de sécurité pour les producteurs agricoles. Il semble donc important que ces derniers ainsi que les intervenants du secteur comprennent bien leur fonctionnement et interaction pour mieux évaluer les impacts potentiels sur les entreprises. De cette façon, les entrepreneurs pourront prendre des décisions d'affaires mieux éclairées.

De plus, certains enjeux demeurent majeurs à court terme dont celui de la baisse du prix du lait lié à la polémique sur l'importation du lait diafiltré en provenance des États-Unis<sup>34</sup>. Essentiellement, alors que les dernières années étaient marquées par une progression du prix du lait payé aux producteurs, une baisse de prix marqué est survenue affectant le revenu de ceux-ci. Pour plusieurs, la baisse fut suffisante pour les amener à vendre leurs quotas et quitter la production<sup>35</sup>. En 2015, la perte estimée au niveau canadien était de 220 millions de dollars<sup>36</sup>. Sur un total de 11 683 fermes laitières canadiennes<sup>37</sup>, cette perte revient à une perte moyenne d'environ 18 830 \$/ferme. Enfin, une réalité qui choque les agriculteurs est de voir leur prix payé à la production diminuer alors que le prix de détail payé par les consommateurs augmente. Cela indique comment la transmission des prix du producteur au consommateur final dépend de plusieurs intermédiaires incluant les transformateurs et les détaillants qui conditionnent également le prix de détail.

---

<sup>32</sup> Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. « Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture au Québec » (décembre 2014) [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Rapportfinal\\_GTS.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Rapportfinal_GTS.pdf) [page consultée le 11 février 2016]

<sup>33</sup> *Ibid*

<sup>34</sup> Les Producteurs de lait du Québec (2016) « Importations d'ingrédients laitiers – Nos fermes laitières menacées » [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche\\_Importation.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche_Importation.pdf) [page consulté le 21 novembre 2016]

<sup>35</sup> Radio-Canada (2016) « Le lait diafiltré oblige des producteurs à vendre leur quota » [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/777872/lait-diafiltre-producteurs-bas-saint-laurent> [consulté le 21 novembre 2016]

<sup>36</sup> Les producteurs de lait du Québec (2016) « Importations d'ingrédients laitiers – Nos fermes laitières menacées » [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche\\_Importation.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche_Importation.pdf) [page consulté le 21 novembre 2016]

<sup>37</sup> Centre canadien d'information laitière (2016) « Nombre de fermes expédiant du lait au 1<sup>er</sup> août; 2001-2015 » [en ligne] [http://aimis-simia-cdic-ccil.agr.gc.ca/rp/index-fra.cfm?report\\_format\\_type\\_code=21&action=gR&signature=AEEAD4DF94B4FAE34CA6C95990B38A2E&pdctc=&r=720&pTpl=1&btnDownload=Voir](http://aimis-simia-cdic-ccil.agr.gc.ca/rp/index-fra.cfm?report_format_type_code=21&action=gR&signature=AEEAD4DF94B4FAE34CA6C95990B38A2E&pdctc=&r=720&pTpl=1&btnDownload=Voir) [consulté le 21 novembre 2016]



Le tableau suivant illustre cette dynamique :

*Tableau A3 : Évolution du prix du lait payé au producteur vs le prix du lait payé par les consommateurs au détail<sup>38</sup>*

<b>Année</b>	<b>Prix du lait au producteur</b>	<b>Prix du lait au consommateur (pinte d'1 litre de 2 %)</b>
<b>Juillet 2012</b>	0,71 \$/litre	1,58 \$
<b>Juillet 2013</b>	0,74 \$/litre	1,61 \$
<b>Juillet 2014</b>	0,76 \$/litre	1,63 \$
<b>Juillet 2015</b>	0,67 \$/litre	1,64 \$
<b>Juillet 2016</b>	0,67 \$/litre	1,67 \$

---

<sup>38</sup> Doré, Joanie (2016) « Les producteurs laitiers en ont assez du bas prix du lait » [en ligne] <http://www.journaldequebec.com/2016/08/27/les-producteurs-laitiers-en-ont-assez-du-bas-prix-du-lait> [page consulté le 21 novembre 2016]



## A7 – Partenariat Transpacifique et Accord économique et commercial global (AECG)

Le Partenariat Transpacifique (PTP) est un accord de libre-échange qui réunit actuellement 12 pays. Cet accord offre notamment une ouverture du marché canadien sous gestion de l'offre aux autres pays membres de 3,25 % du marché laitier, de 2,3 % du marché des œufs et de 2,1 % du marché du poulet<sup>39</sup>. Le 4 février 2016, l'accord du Partenariat transpacifique (PTP) est signé par les 12 pays partenaires<sup>40</sup>. Néanmoins, l'entrée en vigueur de cet accord de libre-échange nécessite sa ratification au sein des pays impliqués. Ainsi, l'entrée en vigueur de l'accord ne se fera que lorsque tous les pays auront fait les démarches appropriées (procédures juridiques applicables) dans leur pays respectif et l'auront notifié par écrit au Dépositaire de l'accord, dans ce cas-ci la Nouvelle-Zélande<sup>41</sup>. Si cela ne se réalise pas dans un délai de deux (2) ans suivant la date initiale de signature de l'accord (4 février 2016), ce dernier entrera en vigueur 60 jours plus tard à condition qu'au moins six (6) des signataires originaux, représentant ensemble au moins 85 % du produit intérieur brut (PIB) combiné des signataires originaux en 2013, notifient par écrit au Dépositaire que les procédures juridiques applicables sont achevées dans leur pays respectif.

Si le PTP est mis en application, il y aura des pertes de marchés pour les productions sous gestion de l'offre, dont la production laitière, les œufs et le poulet tel que mentionné initialement.

Néanmoins, des compensations gouvernementales ont été mentionnées à quelques reprises pour aider les agriculteurs à traverser la période de transition relative à l'application de l'accord<sup>42</sup>. Après la conclusion de l'entente, le gouvernement sortant de Stephen Harper avait proposé des compensations de l'ordre de 4,3 milliards de dollars. Le gouvernement entrant de Justin Trudeau a rejeté la proposition conservatrice, ne niant pas le besoin de compensation, mais indique vouloir d'abord analyser plus attentivement les détails de l'accord avant de s'arrêter à une décision sur le sujet. Une attention particulière sera à porter à l'évolution de ce dossier par les organisations agricoles.

---

<sup>39</sup> La Presse « PTP : « Les agriculteurs canadiens viennent de se faire écrémer » (5 octobre 2015) [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201510/05/01-4906778-tp-les-agriculteurs-canadiens-viennent-de-se-faire-ecremer.php> [page consultée le 1er mars 2016]

<sup>40</sup> La Presse (2016) « L'accord de partenariat transpacifique signé par 12 pays » [en ligne] <http://affaires.lapresse.ca/economie/international/201602/03/01-4946904-laccord-de-partenariat-transpacifique-signe-par-12-pays.php> [page consulté le 9 novembre 2016]

<sup>41</sup> Affaires mondiales Canada (2016) « Texte du PTP consolidé; Chapitre 30 – Dispositions finales » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tp-tp-tp/text-texte/30.aspx?lang=fra> [page consulté le 9 novembre 2016]

<sup>42</sup> Radio-canada.ca (2016) « Le Partenariat transpacifique affaiblira la gestion de l'offre » [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2016/01/07/003-partenariat-transpacifique-gestion-offre-producteurs-lait-leprince.shtml> [consulté le 9 novembre 2016]



L'Accord économique et commercial global (AECG)<sup>43</sup>, pour sa part, est un accord de libre-échange qui implique le Canada et l'Union européenne. Cet accord vise à réduire les entraves aux commerces, notamment en ce qui concerne les barrières tarifaires pour de nombreux produits.

Une barrière tarifaire se définit comme une barrière douanière qui permet à un pays, dans cet exemple le Canada, de limiter l'accès à l'entrée de produits étrangers sur son territoire national<sup>44</sup>. Lorsque le produit visé arrive à la frontière, un droit de douane doit être payé à l'entrée au pays. Si ce droit de douane est suffisamment élevé, le produit étranger devient non compétitif par rapport au marché national, ce qui protège ainsi le marché intérieur des importations.

Cela dit, suite aux négociations relatives à l'AECG visant la réduction des protections des marchés concernés, le Canada prévoit libérer à l'Europe un certain contingent tarifaire (une quantité déterminée d'un produit pouvant entrer au pays sans droit de douane) pour permettre l'entrée de fromages en marché canadien. Si l'accord entre en vigueur et atteint sa pleine application, ce sera 16 000 tonnes métriques de fromages et 1 700 tonnes métriques de fromage industriel (fromage servant d'ingrédient pour une transformation additionnelle) en provenance de l'Europe qui entreront en marché canadien annuellement<sup>45</sup>. Nécessairement, l'entrée en vigueur de cet accord contribuera à réduire le marché national pour les producteurs laitiers canadiens qui, eux, répondent essentiellement à la demande nationale.

Comme pour le PTP, des compensations ont été annoncées par le gouvernement fédéral pour dédommager les producteurs laitiers. Néanmoins, les montants proposés ne semblent pas faire l'unanimité. Il semble que le potentiel de perte de marché pour les producteurs de lait canadien représente environ 150 M\$<sup>46</sup> annuellement alors que les compensations annoncées par le gouvernement pour les producteurs laitiers sont de 250 M\$<sup>47</sup> sur cinq (5) ans. Enfin, les compensations annoncées sont ciblées pour accroître la productivité des fermes laitières en investissant par exemple dans des robots de traite, des systèmes d'alimentation automatisés ou des outils de gestion des troupeaux<sup>48</sup>. Ainsi, les agriculteurs ne toucheront pas directement les aides annoncées, mais bien les retombées des investissements possibles selon le programme.

---

<sup>43</sup> Gouvernement du Canada (2016) « Canada-Union Européenne; L'Accord économique et commercial global » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/gac-amc/campaign-campagne/ceta-aecg/index.aspx?lang=fra> [page consultée le 22 novembre 2016]

<sup>44</sup> Le dico du commerce international (2016) « Définition de Barrière tarifaire » [en ligne] <http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/barriere-tarifaire.html> [page consultée le 22 novembre 2016]

<sup>45</sup> Gouvernement du Canada (2016) « Texte de l'Accord économique et commercial global – Annexe 2-A : Démantèlement tarifaire » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/text-texte/02-A.aspx?lang=fra> [page consulté le 22 novembre 2016]

<sup>46</sup> Les Producteurs de lait du Québec (2015) « L'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG) » [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2015/03/5\\_AECG\\_Saviez-vous.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2015/03/5_AECG_Saviez-vous.pdf) [page consulté le 22 novembre 2016]

<sup>47</sup> Gouvernement du Canada (2016) « Le gouvernement du Canada investit dans le secteur laitier en prévision de l'entrée en vigueur de l'AECG » [en ligne] <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1151379&tp=1> [page consulté le 22 novembre 2016]

<sup>48</sup> Ibid.



Cet accord touchera également les producteurs fromagers québécois qui subiront une compétition plus forte des produits étrangers. Pour les transformateurs de produits laitiers, une enveloppe de 100 M\$<sup>49</sup> sur quatre (4) ans a été annoncée.

Ainsi, il semble que les accords de libre-échange, notamment pour le secteur laitier et les productions sous gestion de l'offre, comportent des risques de réduction de marché qui pourront engendrer des pertes pour ces secteurs. Cependant, les promoteurs de ces accords avancent que leur entrée en vigueur permettra d'élargir les marchés d'exportation en contrepartie des contractions dans certaines productions comme celles mentionnées précédemment. L'AECG devrait notamment permettre un meilleur accès des produits canadiens au marché européen pour le blé, les fruits et légumes frais et congelés, les fruits et légumes transformés, bœuf, porc, bison, sirop d'érable, les huiles dont celle de canola, et bien d'autres produits<sup>50</sup>. Pour sa part, le PTP devrait notamment permettre un meilleur accès aux produits canadiens aux pays participants au PTP pour le bœuf et le porc, le blé et l'orge, les aliments transformés et boissons, l'huile de canola et bien d'autres<sup>51</sup>.

Ainsi, si le marché pour certaines productions devait se contracter en lien avec ces accords, cela devrait également ouvrir des opportunités pour d'autres secteurs dont il faudra rester à l'affût pour développer nos économies locales.

---

<sup>49</sup> Gouvernement du Canada (2016) « Le gouvernement du Canada investit dans le secteur laitier en prévision de l'entrée en vigueur de l'AECG » [en ligne] <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1151379&tp=1> [page consulté le 22 novembre 2016]

<sup>50</sup> Gouvernement du Canada (2016) « Avantages de L'AECG pour les secteurs clés de l'économie du Canada » [en ligne] [http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/assets/pdfs/ceta-aecg/final-sectors-fra\\_v10.pdf](http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/assets/pdfs/ceta-aecg/final-sectors-fra_v10.pdf) [page consulté le 22 novembre 2016]

<sup>51</sup> Gouvernement du Canada (2015) « Ouvrir de nouveaux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-tp/benefits-avantages/sectors-secteurs/01-AgriSector.aspx?lang=fra> [page consultée le 22 novembre 2016]



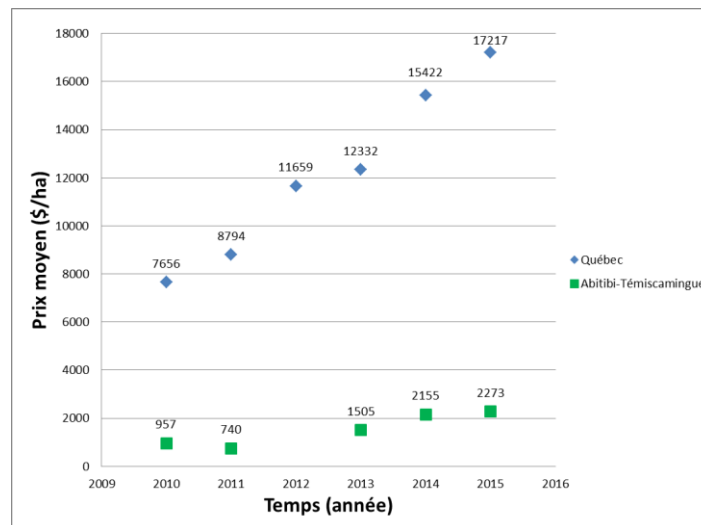
## Annexe B – Statistiques économiques de l’agriculture

### B1 – Valeur économique

#### Valeur des terres agricoles :

La valeur des terres agricoles ne cesse d’augmenter si bien que, certains intérêts financiers perçoivent l’achat de terres agricoles comme un placement sûr. En 2015, la moyenne du prix des terres en culture au Québec était de 17 217 \$/ha alors qu’elle était de 2 273 \$/ha en Abitibi-Témiscamingue<sup>52</sup>. L’évolution du prix des terres au Québec et en Abitibi-Témiscamingue est représentée à la figure suivante :

Figure B1 : Comparaison de l’évolution du prix moyen des terres en cultures transigées au Québec et en Abitibi-Témiscamingue entre 2010 et 2015<sup>53</sup>



La grande différence entre la valeur des terres au Québec et en Abitibi-Témiscamingue est essentiellement une question d’offre et de demande. Celle-ci est certainement conditionnée en partie par les cultures qu’il est possible de réaliser en région comparativement au reste de la province (contraintes agronomiques). De plus, la situation géographique par rapport aux centres urbains, le relief du terrain, la richesse du sol et bien d’autres aspects joue également un rôle sur la valeur d’une terre agricole. Aussi, la demande peut également être stimulée sous l’effet de la spéculation, c’est-à-dire l’achat en prévision de la revente dans le but de réaliser un gain sur la prise de valeur de la terre. Comme l’illustre le graphique ci-haut, cet argument s’intègre dans

<sup>52</sup> FADQ (2016, 2015, 2014) « Bulletin Transac-terres » [en ligne] <http://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/bulletins-dinformation/bulletin-transac-terres/> [page consulté le 7 novembre 2016] & GroupeAgeco (2012) « Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec » [en ligne] [http://groupeageco.ca/fr/pdf/stat/val\\_transac\\_terres11.pdf](http://groupeageco.ca/fr/pdf/stat/val_transac_terres11.pdf) [page consulté le 7 novembre 2016]

<sup>53</sup> Ibid.





une tendance lourde de hausses du prix des terres agricoles. Enfin, le prix demeure relativement bas par rapport au reste de la province puisque l'offre de terre semble plutôt élevée.

À cet effet, le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) présente l'Abitibi-Témiscamingue comme l'une des plus grandes réserves de sols arables en Amérique du Nord<sup>54</sup>.

L'Abitibi-Témiscamingue comprend 64 226 km<sup>2</sup> de terres fermes dont environ 10 % sont protégées par la zone agricole, ce qui représente approximativement 6 423 km<sup>2</sup> (6 423 km<sup>2</sup> = 642 300 hectares = 1 587 158 acres). De cette superficie réservée à l'agriculture, seulement 1 927 km<sup>2</sup> étaient exploités à cette fin en 2012, ce qui représente environ 30 % de la zone agricole. Ainsi, il resterait environ 70 % des terres situées en zone agricole (4 496 km<sup>2</sup>) en Abitibi-Témiscamingue qui sont toujours inexploitées.

L'Abitibi-Ouest, pour sa part, comprend une superficie totale d'environ 3 323 km<sup>2</sup> dont 2 058 km<sup>2</sup> (61,9 %) étaient en zone agricole en 2015<sup>55</sup>. En 2012, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue indiquait que 619 km<sup>2</sup> (30,1 %) étaient des superficies cultivées ou non cultivées<sup>56</sup> par les entreprises agricoles. Ainsi, tout comme pour l'Abitibi-Témiscamingue dans son ensemble, il semble qu'une grande superficie de terres demeure disponible (69,1 %), ce qui contribue à maintenir les prix relativement bas.

---

<sup>54</sup> MAPAQ (2016) « Profil de la région – 08 Abitibi-Témiscamingue » [en ligne] <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/abitibitemiscamingue/profilregion/Pages/profil.aspx> [page consulté le 9 novembre 2016]

<sup>55</sup> CPTAQ (2015) « Rapport annuel de gestion – Commission de protection du territoire agricole du Québec 2014-2015 » [en ligne] [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap\\_annuel2014-2015/contenu/pdf/rapport1.pdf](http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2014-2015/contenu/pdf/rapport1.pdf) [page consulté le 10 novembre 2016]

<sup>56</sup> Inclus les terres en friche, boisés et plantations forestières, cours de ferme, marais, bâtiments et autres utilisés par les entreprises agricoles en 2010.



## B2 – Création d'emploi

Au Québec en 2012, le nombre d'emplois directement liés au secteur bioalimentaire<sup>57</sup> se chiffrait à 484 281, ce qui équivalait à environ 12 % des tous les emplois<sup>58</sup>. Pour la même période, les emplois propres exclusivement à l'agriculture se chiffraient à 55 800, ce qui représentait 1,4 % de tous les emplois au Québec. En 2015, on retrouve approximativement les mêmes proportions<sup>59</sup>. Ce sont 488 012 emplois qui se rapportent au secteur bioalimentaire (12 % des emplois) et 54 400 emplois qui sont propres à l'agriculture (1,3 % des emplois). En Abitibi-Témiscamingue, un portrait de l'emploi dans le secteur agricole et agroalimentaire a été réalisé en 2012 par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue<sup>60</sup> dont voici les résultats :

Tableau B3 : Entreprises et emplois du secteur bioalimentaire, Abitibi-Témiscamingue, 2012

	Entreprises	Emplois
Agriculture*	628	933
Activités de soutien à l'agriculture	12	68
Fabrication d'aliments et de boissons	82	531
Commerce de gros alimentaire	54	863
Commerce de détail de produits alimentaires	216	2 861
Restauration	273	3 581
<b>Total</b>	<b>1 265</b>	<b>8 837</b>

N.B.\* Les données sont tirées de l'enquête sur la population active (EPA), moyenne 2009 à 2011.

En mai 2012, Emploi Québec avait publié un document sur le marché du travail et l'emploi<sup>61</sup>. Ce document présente des projections sur l'évolution du marché du travail pour les différents secteurs d'activités économiques, dont le secteur agricole. Les projections indiquent que l'emploi s'appréciera en moyenne de 0,9 % par année entre 2011 et 2016 alors que le secteur de l'agriculture devrait enregistrer des pertes d'emplois annuelles moyennes d'environ 1,0 %.

En 2015, le MAPAQ publiait des estimations quant à la place de l'agriculture sur une base régionale notamment à l'égard de l'emploi<sup>62</sup>. L'agriculture représentait alors environ 1000 emplois et le bioalimentaire dans son ensemble environ 7400 emplois. Sur un total approximatif de 70 600 emplois pour la région, cela représente 1,4% de tous les emplois pour l'agriculture et 10,5% pour le bioalimentaire dans son ensemble.

<sup>57</sup> Inclus : L'agriculture et la pêche, la fabrication d'aliments, de boissons et de tabac, les grossistes-distributeurs de produits agricoles, alimentaires, de boissons et de tabac, les magasins d'alimentation et les services de restauration et débits de boissons.

<sup>58</sup> Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. « Emploi bioalimentaire 2005 à 2014 ». [en ligne] <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/emploibioalimentaire.aspx> [page consultée le 11 février 2016]

<sup>59</sup> *Ibid.*

<sup>60</sup> L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. « Entreprises et emplois du secteur bioalimentaire, Abitibi-Témiscamingue » [en ligne] <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/entreprises-et-emplois-du-secteur-bioalimentaire-abitibi-temiscamingue-2012#.VrzWCvnhC00> [page consultée le 11 février 2016]

<sup>61</sup> Emploi-Québec (2012) « Le marché du travail et l'emploi par industrie au Québec 2012-2016 » [en ligne] [http://www.emploi-quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_imt\\_marche-travail\\_par-industrie\\_2012-2016.pdf](http://www.emploi-quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_imt_marche-travail_par-industrie_2012-2016.pdf) [page consulté le 9 novembre 2016]

<sup>62</sup> MAPAQ (2015) « Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimation pour 2015 » [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/ProfilRegionalbioalimentaire\\_AbitibiTemiscamingue.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/ProfilRegionalbioalimentaire_AbitibiTemiscamingue.pdf) [page consultée le 9 novembre 2016]



### B3 – PIB (produit intérieur brut) et recettes monétaires de l'agriculture au Québec et en Abitibi-Témiscamingue

En 2013, le MAPAQ publiait des estimations quant à la place de l'agriculture sur une base régionale notamment à l'égard du poids économique en terme de PIB<sup>63</sup>. Selon les données présentées, la région d'Abitibi-Témiscamingue représentait un PIB total de 7 073,5 M\$, son secteur bioalimentaire représentait 280,0 M\$ (3,96 %) et son secteur agricole représentait 50,0 M\$ (0,71 %). Les mêmes données ne semblent pas disponibles pour le territoire comprenant l'Abitibi-Ouest, Villebois et Valcanton.

Toujours en 2013, le MAPAQ publiait un document exprimant la part de chaque région dans les recettes monétaires tirées du marché propre à l'agriculture pour la province<sup>64</sup>. Il est présenté que, pour cette période, l'Abitibi-Témiscamingue a généré des recettes monétaires de 100 M\$ (1,29 %) contre 7 729 M\$ pour l'ensemble du Québec. Sur le plan de la population, l'Abitibi-Témiscamingue dénombrait 147 737<sup>65</sup> habitants (1,81 %) contre 8 155 505<sup>66</sup> habitants pour le Québec. Ainsi, si l'on rapporte les recettes monétaires par habitant pour chaque zone, il apparaît que la production agricole en région (676,9 \$/habitant) tire de l'arrière par rapport à la moyenne provinciale (947,7 \$/habitant). Une multitude de facteurs peuvent avoir mené à ce résultat qui semble désavantageux pour la région. Il semble donc que la région ait du rattrapage à faire par rapport au reste de la province. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean par exemple, souvent comparé à l'Abitibi-Témiscamingue sur le plan agricole, réalisait en 2013 des recettes monétaires de 250 M\$ pour une population de 277 795 habitants et pour un ratio de 899,9 \$/habitant<sup>67</sup>. Ainsi, il est possible de constater que même par rapport à cet homologue nordique, du travail semble à faire pour augmenter le poids de l'agriculture en Abitibi-Témiscamingue.

<sup>63</sup> MAPAQ (2013) « Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimation pour 2013 » [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire\\_AbitibiTemiscamingue.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire_AbitibiTemiscamingue.pdf) [page consultée le 9 novembre 2016]

<sup>64</sup> MAPAQ (2013) « Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Principaux indicateurs » [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire\\_Donneesregionales.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire_Donneesregionales.pdf) [page consulté le 16 novembre 2016]

<sup>65</sup> Institut de la Statistique du Québec (2015) « Estimation de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet, Québec » [en ligne] [http://www.bdsq.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*}&p\\_lang=1&p\\_id\\_ss\\_domn=986&p\\_id\\_raprt=851](http://www.bdsq.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*}&p_lang=1&p_id_ss_domn=986&p_id_raprt=851) [page consulté le 16 novembre 2016]

<sup>66</sup> Institut de la Statistique du Québec (2015) « Population, accroissement quinquennal et répartition, Canada & provinces » [en ligne] [http://www.bdsq.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*}&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=ISQ&p\\_id\\_ss\\_domn=986&p\\_id\\_raprt=700](http://www.bdsq.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*}&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_ss_domn=986&p_id_raprt=700) [page consulté le 16 novembre 2016]

<sup>67</sup> Institut de la Statistique du Québec (2015) « Estimation de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet, Québec » [en ligne] [http://www.bdsq.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*%7d&p\\_lang=1&p\\_id\\_ss\\_domn=986&p\\_id\\_raprt=851](http://www.bdsq.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*%7d&p_lang=1&p_id_ss_domn=986&p_id_raprt=851) [page consulté le 16 novembre 2016] & MAPAQ (2013) « Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimation pour 2013 » [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire\\_AbitibiTemiscamingue.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire_AbitibiTemiscamingue.pdf) [page consultée le 9 novembre 2016]



## B4 – Statistiques générales du secteur agricole en Abitibi-Ouest

Un portrait agroalimentaire de la région d’Abitibi-Témiscamingue a été réalisé en 2012 par la Direction régionale du MAPAQ. Ce document indique notamment qu’il y avait à ce moment 614 fermes en activité et que 157 (26 % des fermes de la région) de celles-ci étaient situées en Abitibi-Ouest. Ensemble, ces 157 fermes totalisaient un revenu brut agricole de 42 915 271\$ (34 % du revenu brut agricole de la région). Le tableau suivant permet de porter un regard plus approfondi sur la situation générale de l’Abitibi-Ouest au sein de l’Abitibi-Témiscamingue en agriculture en 2012.

Tableau B4 : Résumé de quelques données du secteur agricole propre à la région pour l’année 2012<sup>68</sup>

MRC	Nombre de fermes	% Nombre de fermes total (%)	Revenus agricoles (\$)	Revenus agricoles moyens/ferme (\$)	% Revenus agricoles totaux (%)	Population	Revenus agricoles/habitant (\$)
Témiscamingue	250	41	46 641 568	186 566	37	16 328	2 857
Abitibi	135	22	19 106 746	141 521	15	24 672	774
La Vallée-de-l’Or	27	4	10 113 225	374 564	8	43 621	232
Rouyn-Noranda	45	7	5 879 968	130 666	5	41 632	141
<b>Abitibi-Ouest</b>	<b>157</b>	<b>26</b>	<b>42 915 271</b>	<b>273 346</b>	<b>34</b>	<b>21 072</b>	<b>2 037</b>
<b>Total de la région</b>	<b>614</b>	<b>100</b>	<b>124 656 778</b>	<b>203 024</b>	<b>100</b>	<b>147 325</b>	<b>846</b>

<sup>68</sup>MAPAQ (2012) « Portrait agroalimentaire 2012 » [en ligne]

<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/AbitibiTemiscamingue/PortraitAgroRegion.pdf>

[page consulté le 16 novembre 2016]

Institut de la Statistique du Québec (2015) « Estimation de la population des MRC selon le groupe d’âge et le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet, Québec » [en ligne]

[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*) & p\_lang=1&p\_id\_ss\_domn=986&p\_id\_raprt=852 [page consulté le 16 novembre 2016]



## Annexe C – Représentation graphique des résultats

### C1 – Municipalités des producteurs ayant répondu au sondage

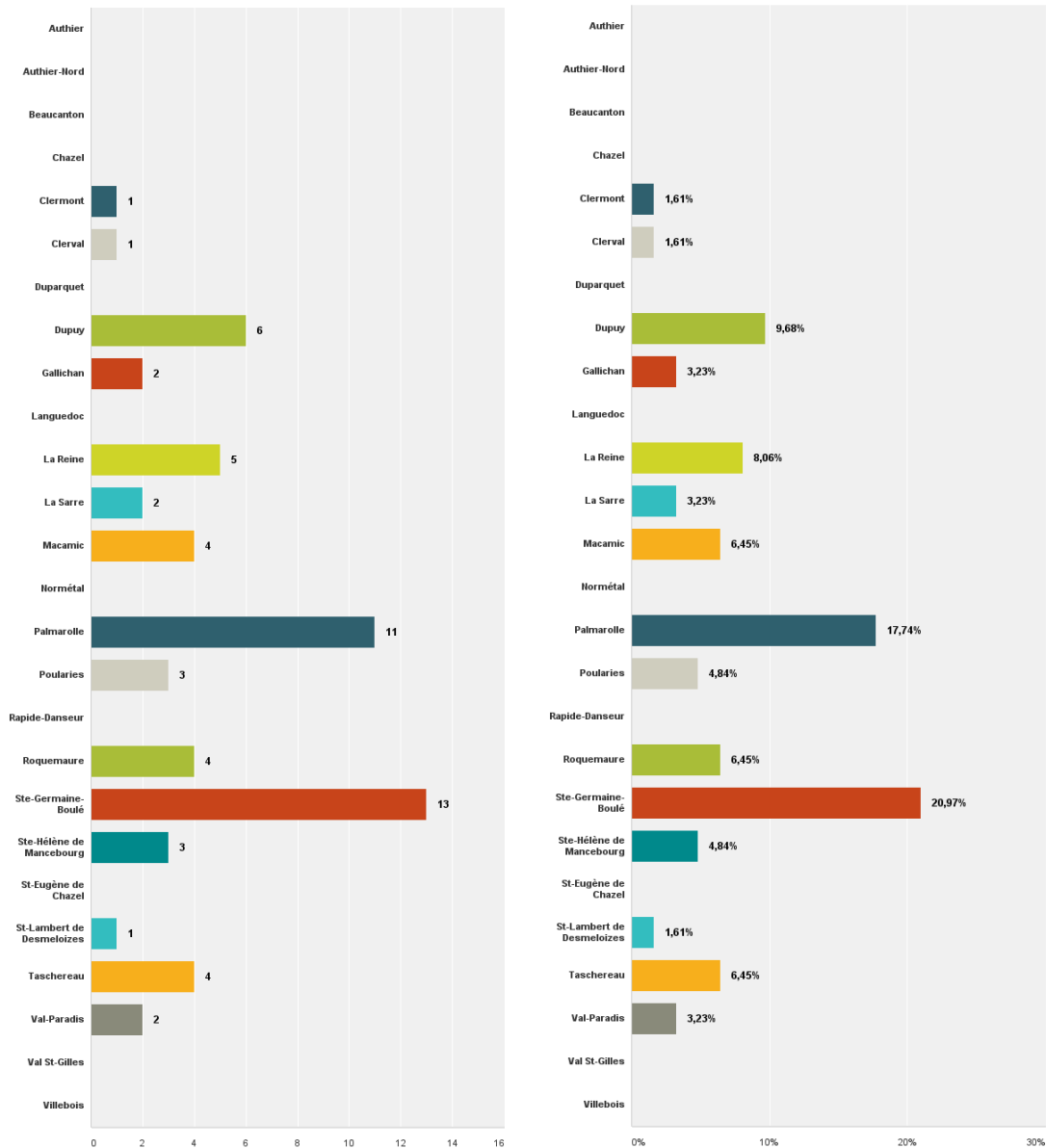


Figure C1 : Nombre de producteurs qui ont répondu par municipalité



## C2 - Formes juridiques des entreprises ayant répondu au sondage

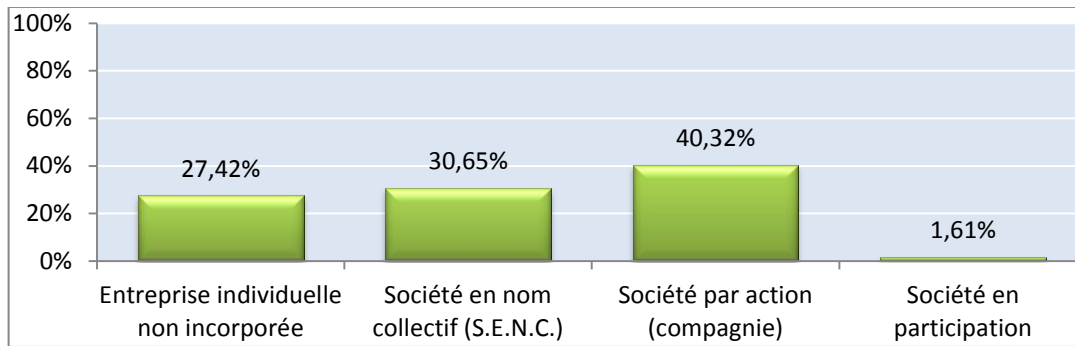


Figure C2 : Formes juridiques des entreprises



### C3 – Programme drainage – Détail par production

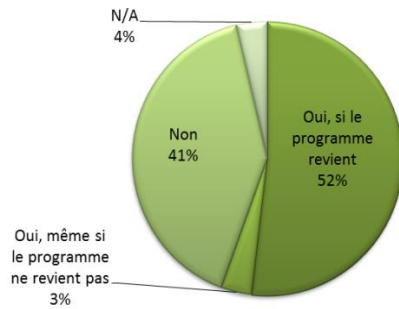


Figure C3 : Intérêt pour faire du drainage – Production

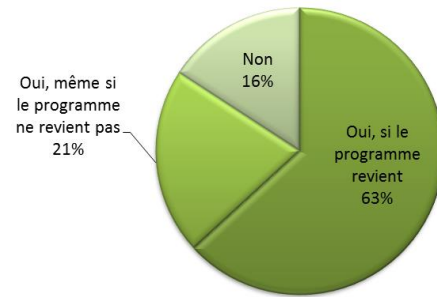


Figure C4 : Intérêt pour faire du drainage – Production laitière



Figure C5 : Intérêt pour faire du drainage – Production de grandes cultures



Figure C6 : Intérêt pour faire du drainage – Autres productions ou non spécifié



## C4 – Technologies actuellement utilisées en agriculture

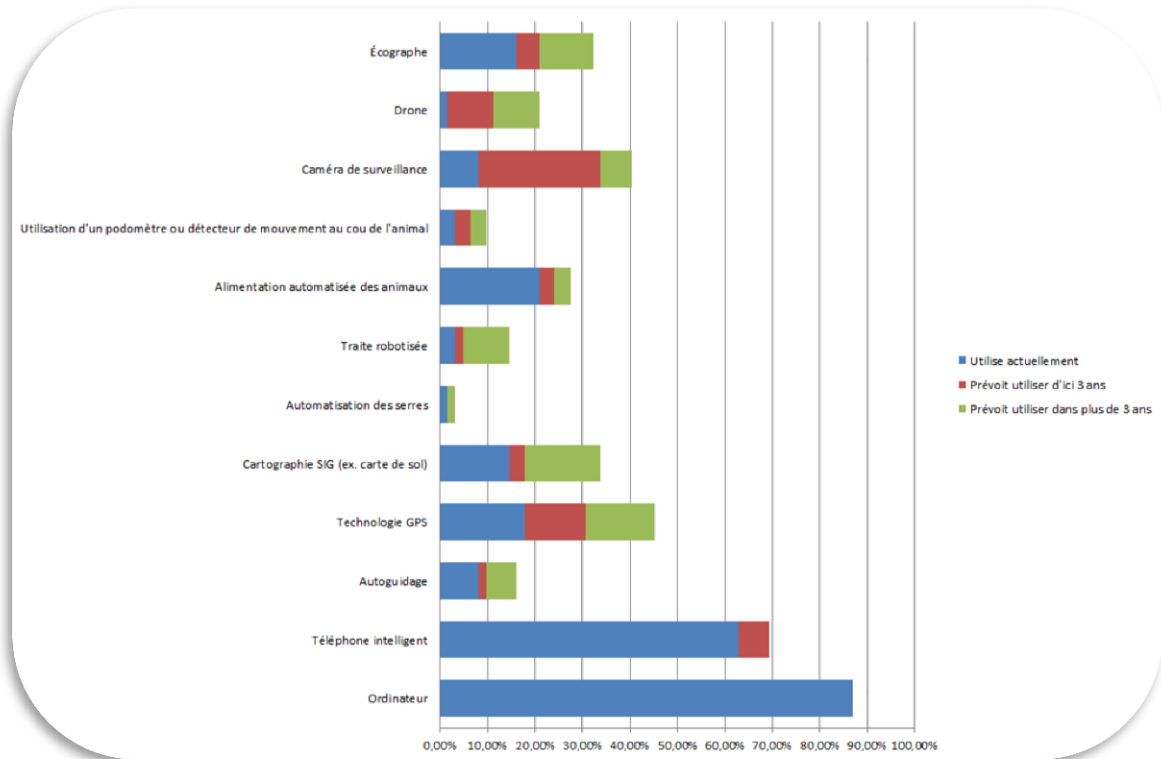


Figure C7 : Utilisation et prévision d'utilisation pour différentes technologies exprimées de la part des producteurs toutes productions confondues





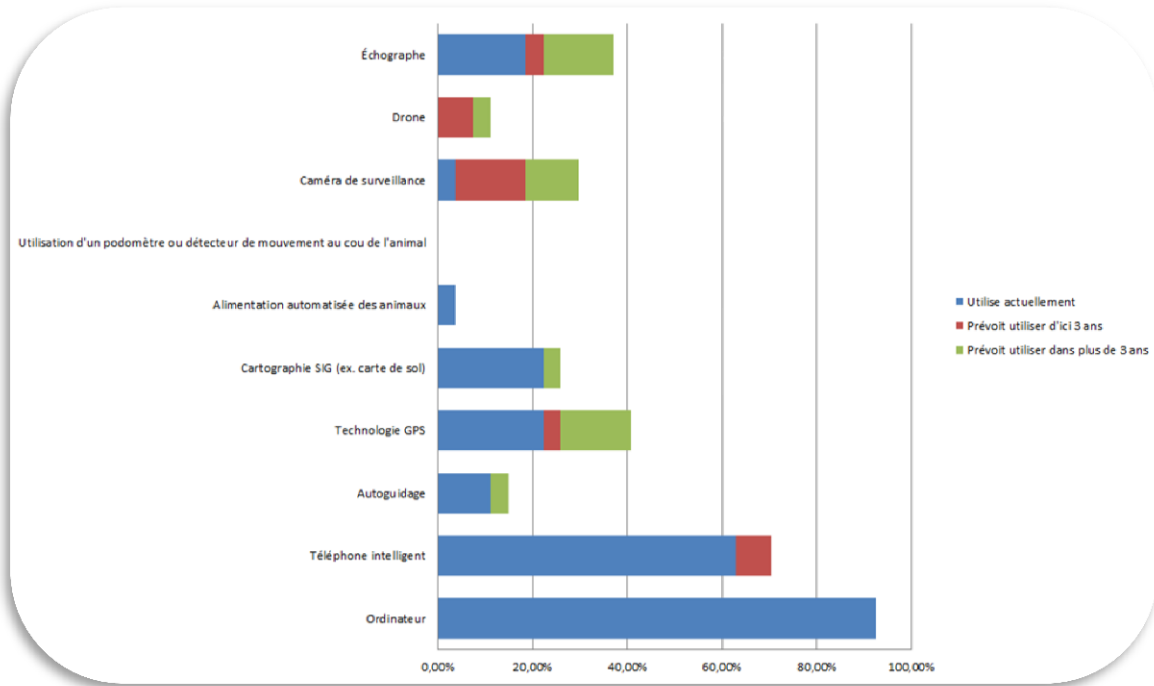


Figure C8 : Utilisation et prévision d'utilisation pour différentes technologies exprimées de la part des producteurs de bovins de boucherie

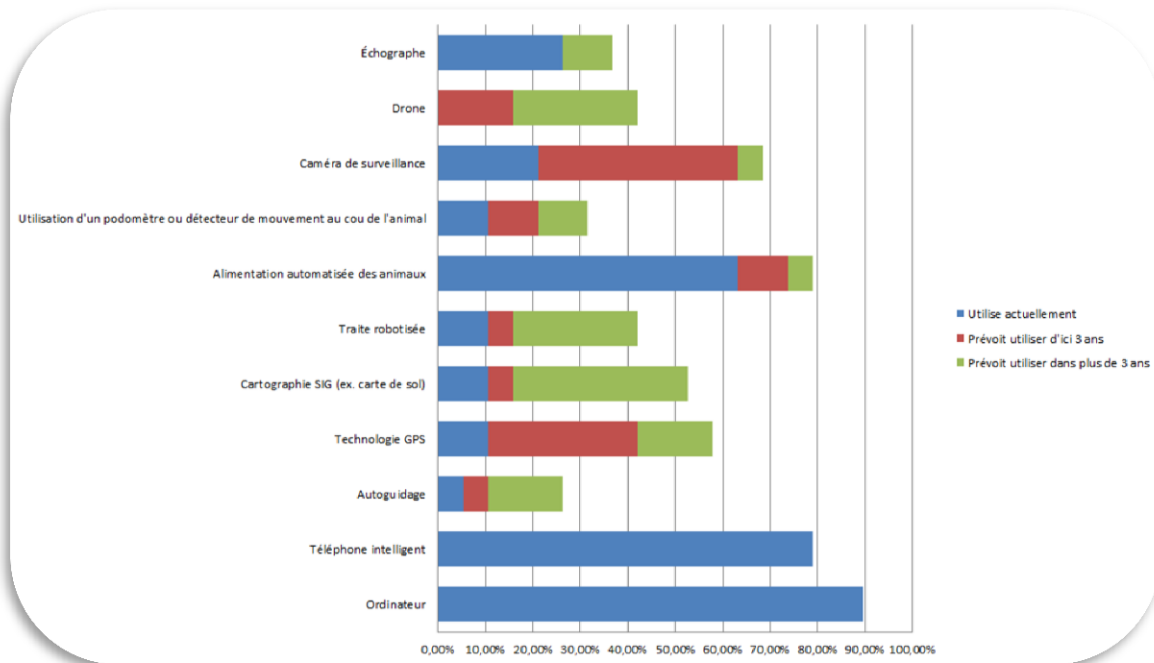


Figure C9 : Utilisation et prévision d'utilisation pour différentes technologies exprimées de la part des producteurs laitiers



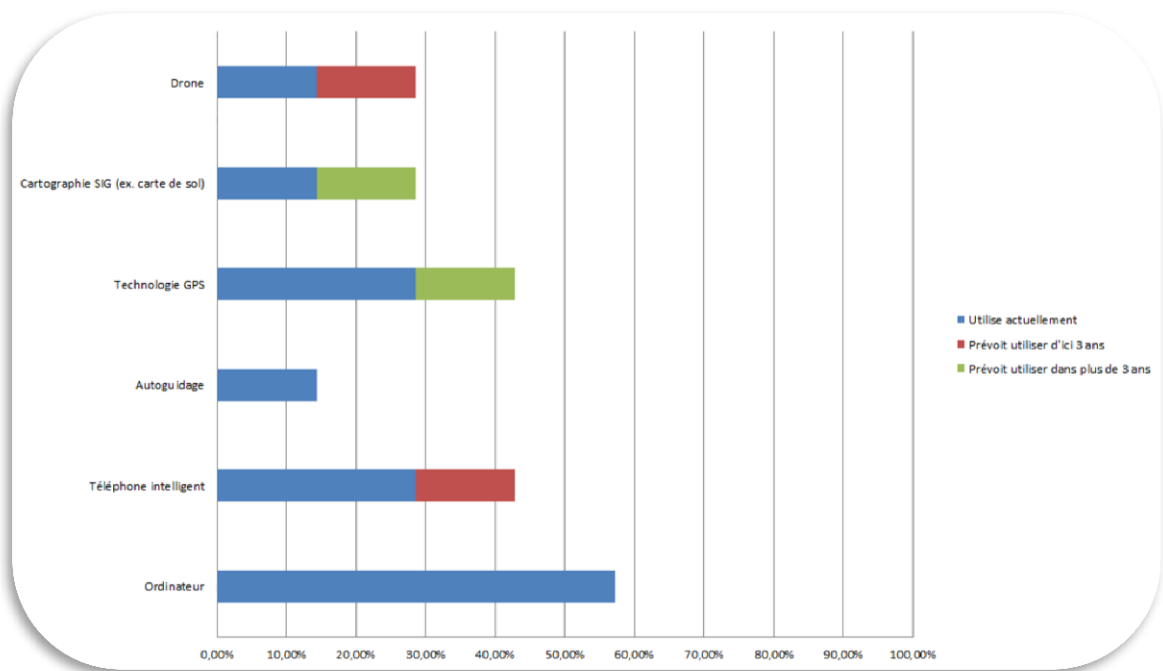


Figure C10 : Utilisation et prévision d'utilisation pour différentes technologies exprimées de la part des producteurs de grandes cultures

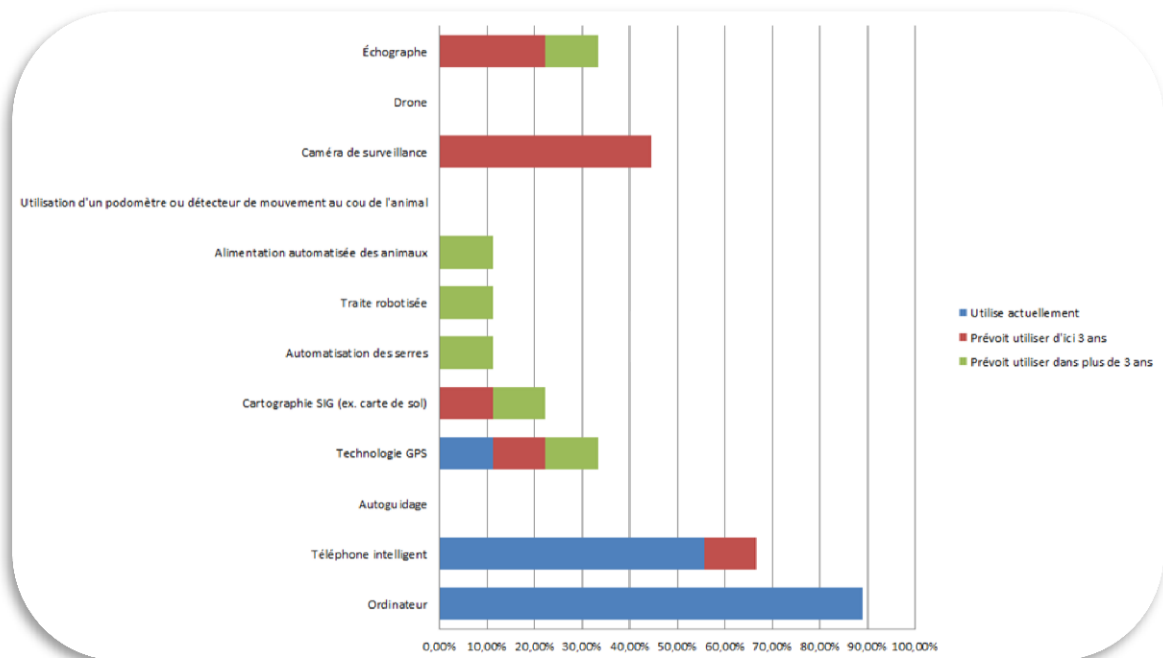


Figure C11 : Utilisation et prévision d'utilisation pour différentes technologies exprimées de la part des producteurs des autres productions (caprins, ovins, verger, alpagas, etc.)



## C5 – Proportion des entreprises qui envoient leurs animaux au pâturage par production spécialisée

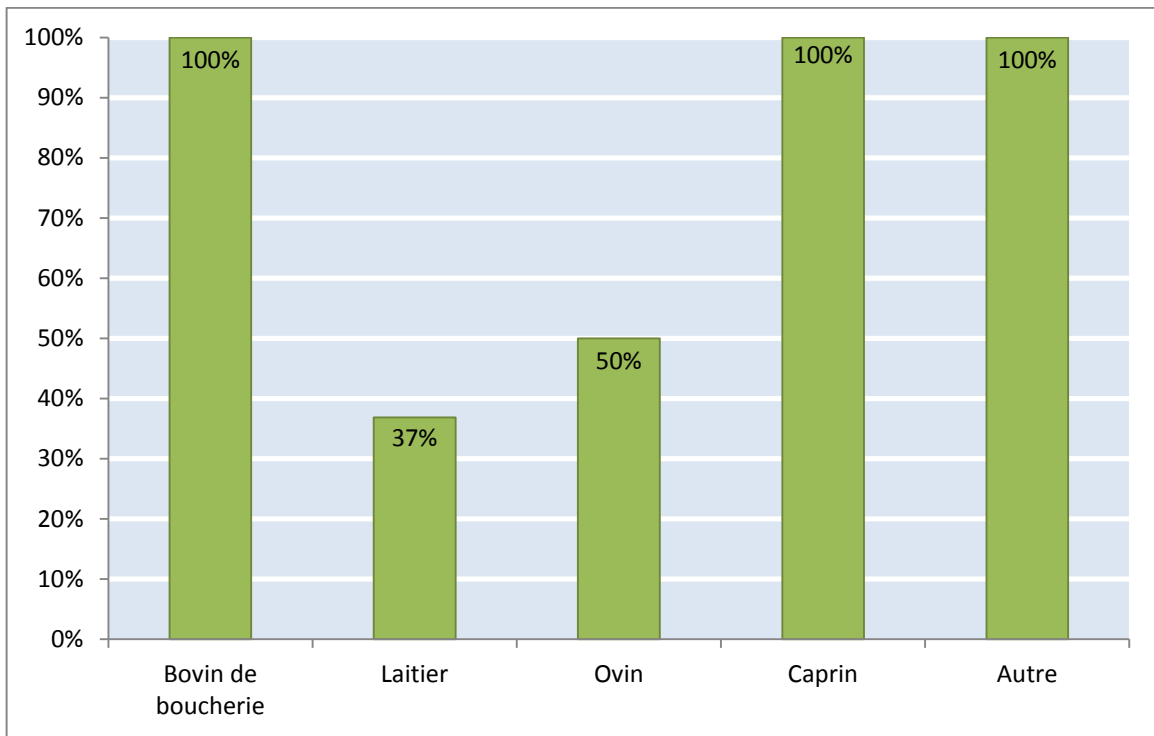


Figure C12 : Proportion de producteurs envoyant leurs animaux au pâturage réparti par production spécialisée



## C6 – Distance entre les différentes municipalités et nombre de répondants intéressés à faire partie d'une CUMA

	Val-Paradis		St-Lambert		Clermont		La Reine		Dupuy		La Sarre		Clerval		Ste-Hélène		Palmarolle		Roquemaure		Gallichan		Ste-Germaine		Poulieries		Macamic		Taschereau	
	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés	km	Nb. intéressés
Val-Paradis		1	52	1	46	2	64	2	61	2	55	2	75	2	69	1	69	7	96	4	87	2	82	6	87	3	76	2	107	1
St-Lambert de Desmeuloyes	52	1		0	22	1	29	1	22	1	36	1	37	1	35	0	51	6	74	3	65	1	63	5	65	2	54	1	85	0
Clermont	46	2	22	1		1	25	2	18	2	19	2	43	2	32	1	35	7	58	4	49	2	47	6	48	3	57	2	69	1
La Reine	64	2	29	1	25	2		1	15	2	29	2	30	2	29	1	45	7	68	4	59	2	57	6	58	3	47	2	78	1
Dupuy	61	2	22	1	18	2	15	2		1	14	2	16	2	14	1	30	7	53	4	44	2	42	6	44	3	32	2	64	1
La Sarre	55	2	36	1	19	2	29	2	14	2		1	24	2	14	1	16	7	39	4	30	2	28	6	30	3	18	2	50	1
Clerval	75	2	37	1	43	2	30	2	16	2	24	2		1	11	1	28	7	51	4	42	2	40	6	44	3	37	2	68	1
Ste-Hélène de Mancebourg	69	1	35	0	32	1	29	1	14	1	14	1	11	1		0	18	6	40	3	32	1	30	5	33	2	27	1	58	0
Palmarolle	69	7	51	6	35	7	45	7	30	7	16	7	28	7	18	6		6	24	9	15	7	13	11	16	8	29	7	38	6
Roquemaure	96	4	74	3	58	4	68	4	53	4	39	4	51	4	40	3	24	9		3	9	4	22	8	39	5	52	4	62	3
Gallichan	87	2	65	1	49	2	59	2	44	2	30	2	42	2	32	1	15	7	9	4		1	13	6	30	3	43	2	53	1
Ste-Germaine-Boulé	82	6	63	5	47	6	57	6	42	6	28	6	40	6	30	5	13	11	22	8	13	6		5	22	7	33	6	44	5
Poulieries	87	3	65	2	48	3	58	3	44	3	30	3	44	3	33	2	16	8	39	5	30	3	22	7		2	12	3	22	2
Macamic	76	2	54	1	37	2	47	2	32	2	18	2	37	2	27	1	29	7	52	4	43	2	33	6	12	3		1	32	1
Taschereau	107	1	85	0	69	1	78	1	64	1	50	1	68	1	58	0	38	6	62	3	53	1	44	5	22	2	32	1		0

Tableau C1 : Intérêt pour les services d'une CUMA – Distances entre les secteurs et nombres d'entreprises intéressées parmi les répondants (58 répondants)



## Annexe D – Compte rendu des ateliers du 1<sup>er</sup> mars 2017

Sujets	Commentaires/propositions	Actions envisagées	Échéancier (à venir)
Coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rassembler des ressources pouvant <u>coordonner</u> l'avancement des propositions ci-dessous</li> <li>○ Faire un <u>suivi annuel</u> de l'avancement de la situation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Mettre en place une <b>table de concertation régionale</b><sup>69</sup> axée sur l'action</li> </ul>	Prioritaire
Développement de marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Miser sur l'<u>approche filière</u> pour développer les produits et leurs marchés</li> <li>○ <u>Uniformiser les normes</u> entre le Québec et l'Ontario (traçabilité, salubrité, etc.) pour faciliter le commerce</li> <li>○ Inviter des <u>conférenciers</u> et des spécialistes axés sur le développement de marché et les nouvelles tendances de consommation</li> <li>○ Identifier et évaluer les <u>infrastructures</u> prioritaires à mettre en place pour développer le marché (exemple : centre de grains)</li> <li>○ <u>Miser sur la nordicité</u> de nos productions et l'avantage que cela représente en termes de qualité de produits (concentration des sucres)</li> <li>○ Développer la <u>production biologique</u></li> <li>○ Évaluer les possibilités de <u>projets pilotes</u> pour financer des initiatives ciblées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Réaliser une <b>étude de marché</b> visant à déterminer les produits et créneaux prometteurs pour la région</li> </ul>	
Compétitivité des entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Encourager le maintien et la bonification du <u>programme drainage/chaulage</u> du MAPAQ</li> <li>○ <u>Grouper les contrats de drainage</u> des terres afin de réduire les frais</li> <li>○ Encourager le maintien et le développement de <u>programmes d'incitation à l'innovation</u></li> <li>○ Évaluer s'il est possible de faire une <u>allocation plus rentable des ressources locales</u> en termes de machineries agricoles (forfait ou CUMA)</li> <li>○ Encourager le développement de l'<u>accès Internet haute vitesse</u> sur le territoire afin de rester branché sur les nouvelles tendances et permettre l'adoption de certaines technologies nécessitant Internet</li> <li>○ Encourager la création d'un <u>incubateur agricole</u> pour favoriser l'expérimentation et l'innovation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● S'impliquer pour rendre l'accès <b>Internet haute vitesse</b> disponible sur l'ensemble du territoire</li> <li>● Évaluer si une <b>allocation plus rentable des ressources matérielles</b> est possible (CUMA, forfait)</li> </ul>	
Relève	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appuyer les mesures visant à rendre plus équitable la <u>fiscalité propre au transfert apparenté</u> comparativement à un transfert non apparenté</li> <li>○ Offrir des <u>séjours exploratoires</u> pour faire découvrir à des relèves possibles le potentiel agricole sur le territoire</li> <li>○ <u>Recenser les fermes fermées</u> encore utilisables pour les proposer à des projets de démarrage</li> <li>○ Participer au réseau <u>Banque de terres</u><sup>70</sup> pour intéresser des entrepreneurs à développer le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● S'inscrire au réseau <b>Banque de terres</b></li> </ul>	

<sup>69</sup> MAPAQ (2017) « Concertation bioalimentaire régionale » Consulté le 8 mars 2017 à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/filiere/psconcertation/Pages/psconcertation.aspx>

<sup>70</sup> Banques de terres (2017) « Les Services » Consulté le 7 mars 2017 à l'adresse suivante : <http://www.banquedeterres.ca/ressources/les-services/> et Radio-Canada (2013) « La Semaine Verte – Banque de terres; Des agriculteurs établis consentent à louer leurs terres à des novices » Consulté le 7 mars 2017 à l'adresse suivante : <http://ici.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/6881580>



Sujets	Commentaires/propositions	Actions envisagées	Échéancier (à venir)
Identification et intégration de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager l'élargissement des critères d'admissibilité des <i>subventions salariales aux membres de la famille</i> considérant la forte relève apparentée du secteur agricole</li> <li>Faciliter l'accès aux <i>travailleurs étrangers</i></li> <li>Faciliter l'intégration des ouvriers potentiels avec des <i>difficultés d'apprentissage</i></li> <li>Impliquer les écoles et institutions de formation dans la <i>promotion du métier d'ouvrier agricole</i></li> <li>Évaluer la possibilité d'<i>intégrer des retraités</i> d'expérience comme coaches ou main-d'œuvre</li> <li>Préciser les <i>partenariats possibles</i> avec les organismes de soutien (Vision Travail, Emploi-Québec, SADC, etc.)</li> <li>Encourager le développement d'une formation travail-étude selon le modèle de la « <i>Maison Familiale Rurale</i> »<sup>71</sup> pour intéresser davantage les jeunes à intégrer le secteur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Compiler les différents programmes et organismes</b> offrant un soutien pour l'intégration de la main-d'œuvre</li> <li>Évaluer la possibilité de l'implantation d'un modèle de « <b>Maison Familiale Rurale</b> »</li> </ul>	
Maintien de la main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les <i>avantages sociaux</i> (REER, REVR, vacances, etc.) les plus significatifs pour la rétention des employés et en informer les producteurs</li> <li>Évaluer la possibilité d'offrir un <i>régime collectif d'avantages sociaux</i> pour les employés agricoles en regroupant des fermes pour contribuer au programme</li> <li>Offrir des emplois à temps plein permanents en <i>regroupant les besoins à temps partiel</i> dans une formule en CUMO ou en partenariat avec des entreprises de services</li> <li>Offrir de la <i>formation continue</i> aux employés afin de les maintenir engagés dans le succès de l'entreprise pour laquelle ils travaillent</li> <li>Valoriser et faire la <i>promotion du métier</i> d'ouvrier agricole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluer la possibilité de <b>regrouper des besoins en main-d'œuvre</b> pour créer des postes permanents (CUMO)</li> <li>Étudier la possibilité d'un <b>régime collectif d'avantages sociaux</b></li> </ul>	
Programmes et services	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>Compiler et centraliser l'information</i> relative aux différents programmes et services offerts sur le territoire pour le secteur agricole</li> <li><i>Identifier une personne ressource</i> pour orienter les producteurs vers les intervenants clés sur le territoire</li> <li>Informers les producteurs du changement dans les programmes, les échéanciers d'application par <i>infolettres électroniques</i> et par les <i>intervenants</i> qui parcourent les fermes</li> <li>Aider à la <i>réduction de la lourdeur administrative</i></li> <li>Accompagner les entrepreneurs agricoles manifestant des besoins en <i>formation comptable</i></li> <li>Connaitre les <i>services connexes</i> des autres secteurs d'activités (forestier, construction, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Identifier ou engager une ressource permanente</b> pour aider les producteurs à remplir des formulaires de demande et les orienter par rapport aux différents programmes et services</li> <li>Maintenir une <b>base de données à jour</b> des différents programmes disponibles</li> </ul>	
Autres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien du <i>programme ASAQ</i><sup>72</sup> pour l'accès aux soins vétérinaires sur le territoire</li> <li>Achever le <i>PDZA</i><sup>73</sup> de l'Abitibi-Ouest en partenariat avec la MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achever le <b>PDZA</b> de l'Abitibi-Ouest</li> </ul>	

<sup>71</sup> Maison Familiale Rurale du Granit (2017) « Production animale – Volet laitier et volet bovin de boucherie » Consulté le 7 mars 2017 à l'adresse suivante : <http://www.mfrgranit.com/production-animale.sphp>

<sup>72</sup> Gouvernement du Québec (2017) « Programme d'amélioration de la santé animale au Québec (ASAQ) » Consulté le 7 mars 2017 à l'adresse suivante : <http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/programme-service/Pages/Info.aspx?sqctype=sujet&sqcid=1854>

<sup>73</sup> MAPAQ (2017) « Plan de développement de la zone agricole (PDZA) » Consulté le 7 mars 2017 à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/developpementregional/Pages/PDZA.aspx>



## Annexe E – Questionnaire

### SECTION A – INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

1. Dans quelle ville/municipalité votre entreprise se situe-t-elle?

- |                                       |                                    |   |  |
|---------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Authier      | <input type="checkbox"/> Dupuy     | <input type="checkbox"/> Palmarolle               | <input type="checkbox"/> St-Lambert de Desmeloizes |
| <input type="checkbox"/> Authier-Nord | <input type="checkbox"/> Gallichan | <input type="checkbox"/> Poularies                | <input type="checkbox"/> Taschereau                |
| <input type="checkbox"/> Beaucanton   | <input type="checkbox"/> Languedoc | <input type="checkbox"/> Rapide-Danseur           | <input type="checkbox"/> Val-Paradis               |
| <input type="checkbox"/> Chazel       | <input type="checkbox"/> La Reine  | <input type="checkbox"/> Roquemaure               | <input type="checkbox"/> Val St-Gilles             |
| <input type="checkbox"/> Clermont     | <input type="checkbox"/> La Sarre  | <input type="checkbox"/> Ste-Germaine Boulé       | <input type="checkbox"/> Villebois                 |
| <input type="checkbox"/> Clerval      | <input type="checkbox"/> Macamic   | <input type="checkbox"/> Ste-Hélène de Mancebourg |  |
| <input type="checkbox"/> Duparquet    | <input type="checkbox"/> Normétal  | <input type="checkbox"/> St-Eugène de Chazel      |  |

2. Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?

- Entreprise individuelle non incorporée
- Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Société par actions (compagnie)
- Société en participation
- Coopérative
- Autre, veuillez préciser:.....

3. Depuis combien d'années votre entreprise existe-t-elle?

- 4 ans et moins
- 5 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 19 ans
- 20 à 24 ans
- 25 à 29 ans
- 30 ans et plus

4. Depuis combien d'années êtes-vous propriétaire de l'entreprise?

- 4 ans et moins
- 5 à 9 ans
- 10 à 14 ans
- 15 à 19 ans
- 20 à 24 ans
- 25 à 29 ans
- 30 ans et plus



5. À combien de générations familiales votre entreprise est-elle rendue ?

- 1
- 2
- 3
- 4 et plus

Explication du nombre de générations familiales :

Première génération : Ce sont les propriétaires actuels qui ont démarré l'entreprise.

Deuxième génération : C'est l'acheteur du premier acquéreur.

Troisième génération : C'est l'acheteur du deuxième acquéreur.

6. Annuellement, quel est le chiffre d'affaires de votre entreprise?

- Moins de 5 000 \$
- De 5 001 à 9 999 \$
- De 10 000 à 49 999 \$
- De 50 000 à 99 999 \$
- De 100 000 à 199 999 \$
- De 200 000 à 299 999 \$
- De 300 000 à 399 999 \$
- De 400 000 à 499 999 \$
- De 500 000 à 599 999 \$
- De 600 000 à 699 999 \$
- De 700 000 à 799 999 \$
- De 800 000 à 899 999 \$
- De 900 000 à 999 999 \$
- 1 000 000 \$ et plus

7. Combien d'hectares de terre au TOTAL possédez-vous et louez-vous (superficies cultivées, boisés, friches, etc.)?

Possédez	.....ha
Louez	.....ha

8. Avez-vous un plan d'aménagement forestier pour vos boisés?

- Oui
- Non, mais je prévois en avoir un
- Non
- N/A

Plan d'aménagement forestier : Un plan d'aménagement forestier vous aidera à décrire la composition forestière de vos lots boisés, évaluer les potentiels forestiers, acéricoles et fauniques, identifier les milieux à protéger, clarifier vos objectifs de gestion pour le boisé, organiser vos ressources et vous assurer que vous atteindrez les objectifs que vous vous êtes fixés. (Source: Fédération des producteurs forestiers du Québec)





**9. Avez-vous bénéficié de la subvention dans le cadre du programme de soutien au drainage?**  
 Oui   
 Non   
 N/A

**10. Prévoyez-vous faire du drainage d'ici les cinq prochaines années?**  
 Oui, si le programme de soutien au drainage revient   
 Oui, même si le programme de soutien au drainage ne revient pas   
 Non   
 N/A

Commentaires : .....

**11. Pour les besoins de votre entreprise, utilisez-vous ou voudriez-vous utiliser les technologies suivantes?**

	Utilise	Prévoit utiliser d'ici 3 ans	Prévoit utiliser dans plus de 3 ans	Non	N/A
Ordinateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Téléphone intelligent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autoguidage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Technologie GPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cartographie SIG (ex. carte de sol)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Automatisation des serres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traite robotisée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alimentation automatisée des animaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilisation d'un podomètre ou détecteur de mouvement au cou de l'animal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Caméra de surveillance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Drone	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Échographe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

**12. Quels logiciels de gestion utilisez-vous ou prévoyez-vous utiliser dans votre entreprise?**

	J'utilise et je n'ai pas besoin de formation	J'utilise, mais j'aurais besoin de formation	Je prévois utiliser, mais je n'ai pas besoin de formation	Je prévois utiliser, et j'aurais besoin de formation	Non	N/A



Logiciel pour la comptabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Logiciel pour la gestion du troupeau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Logiciel pour la gestion des champs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suite bureautique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilisation d'Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Informatique mobile (tablette, téléphone intelligent, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

### SECTION B – PRODUITS ET SERVICES

13. Utilisez-vous, offrez-vous ou auriez-vous intérêt à utiliser des services à forfait ?

	J'utilise ce service	Je vends ce service	Intérêt à utiliser	N/A
Déneigement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épandage de purin ou de lisier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épandage d'herbicides ou de pesticides	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Épandage d'engrais chimique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Semis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Battage du grain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fauche du foin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Raclage du foin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pressage du foin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Labour	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail de décompactations du sol (ex. sous-solage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparation du sol (ex. herse, vibroculteur, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

### SECTION C – NATURE DE LA PRODUCTION



**14. Quelle est votre principale production?**

- Bovin laitier
- Bovin de boucherie
- Ovin
- Caprin
- Porcin
- Élevage équin
- Apiculture
- Grande culture
- Fourrage
- Maraîcher
- Autre, veuillez préciser

Commentaires : .....

**15. Quelles sont vos productions secondaires?**

- Bovin laitier
- Bovin de boucherie
- Ovin
- Caprin
- Porcin
- Élevage équin
- Apiculture
- Grande culture
- Fourrage
- Maraîcher
- Autre, veuillez préciser

Commentaires : .....

**16. Quels sont les cultures et/ou les types de production effectués sur votre entreprise?**

	Consommation interne	Vente pour consommation animale	Vente pour consommation humaine	N/A
Avoine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Blé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canola	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maïs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre grande culture (précisez dans les commentaires)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production de fourrages, pâturage et/ou prairies	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production maraîchère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production fruitière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Production florale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

**17.** Prévoyez-vous développer d'autres types de cultures ou production? **Spécifiez lesquels en commentaires.**

- Oui, d'ici 3 ans
- Oui, dans plus de 3 ans
- Non

Commentaires : .....

**18.** Globalement, trouvez-vous qu'il y aurait d'autres cultures ou production à développer dans le secteur de l'Abitibi-Ouest (pas nécessairement dans votre entreprise)?

- Oui, **veuillez préciser**
- Non

Commentaires : .....

**19.** Si le marché de la production biologique se développe et devient intéressant, aimeriez-vous convertir votre production vers la production biologique avec certification?

- Oui
- Incertain
- Non

Commentaires : .....

#### SECTION D – MISE EN MARCHÉ ET TRANSFORMATION

Faites-vous ou prévoyez-vous faire de la mise en marché ou de la transformation directement à la ferme?

- Oui, j'en fais
- Oui, je prévois en faire
- Non, **prenez la section F**

Commentaires : .....

#### SECTION E – MISE EN MARCHÉ ET TRANSFORMATION, SUITE

**20.** Faites-vous ou prévoyez-vous faire de la transformation directement à la ferme?

- |     | En fait présentement     | Prévoit en faire         |
|-----|--------------------------|--------------------------|
| Oui | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Non | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Commentaires : .....



**21.** Si vous ne faites pas de transformation, vendez-vous à la ferme ou sur le marché des produits issus de votre production?

- Oui, veuillez préciser
- Non

Commentaires : .....

**22.** Faites-vous ou prévoyez-vous faire de la mise en marché directement à la ferme? **Si non, passez à la section F.**

	En fait présentement	Prévoit en faire
Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

**23.** Qui ciblez-vous par votre mise en marché?

- Consommateur
- Transformateur
- Autre, veuillez préciser

Commentaires : .....

**24.** Quels sont vos outils de mise en marché?

- Publicité dans les journaux
- Publicité à la radio
- Dépliants
- Facebook
- Site Web
- Distributeur
- Carte d'affaires
- Logo
- Autre, veuillez préciser

Commentaires : .....

**25.** Quel est votre type de mise en marché?

- Agence de vente
- Directe au consommateur
- Distributeur
- Autre, veuillez préciser

Commentaires : .....

**SECTION F – PRODUCTION ANIMALE – Si vous n’avez pas d’animaux passez à la section G**



**26. Vos animaux vont-ils au pâturage?**

	Bovin boucherie	Bovin laitier	Ovin	Caprin	Autre
Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

**27. Si vous avez des bovins de boucherie et que vous avez répondu oui à la question précédente, combien de jours, en moyenne, par année, vos animaux sont-ils au pâturage?**

- 1 à 50 jours
- 51 à 100 jours
- 101 à 150 jours
- 151 à 200 jours
- 201 jours et plus
- N/A

**28. Faites-vous des interventions de santé préventives à vos animaux?**

- Vermifuges
- Vaccins
- Test de gestation
- Taille de sabots
- Non
- Autre, veuillez préciser

Commentaires : .....

**29. Dans le cas d'une production animale, pour l'alimentation de vos animaux, quels sont les intrants additionnels que vous devez acheter?**

	Fournisseur de l'Abitibi-Ouest	Fournisseur de l'extérieur de l'Abitibi-Ouest
Fourrages	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Maïs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avoine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres grains	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moulée complète	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Suppléments et minéraux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....



## SECTION G – PROFIL DES PROPRIÉTAIRES

**30.** Dans votre entreprise, combien de propriétaires y a-t-il?

	Homme	Femme
1 propriétaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 propriétaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 propriétaires et plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**31.** À quelle tranche d'âge appartiennent les propriétaires de l'entreprise? (si plus de 4, mettez seulement les propriétaires les plus importants par rapport aux actions qu'ils possèdent)

	Propriétaire 1	Propriétaire 2	Propriétaire 3	Propriétaire 4
Entre 18 et 24 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entre 25 et 29 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entre 30 et 39 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entre 40 et 49 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entre 50 et 59 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
60 ans et plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**32.** Quel est votre niveau de scolarité le plus élevé? (si plus de 4 propriétaires, mettez seulement les propriétaires les plus importants par rapport aux actions qu'ils possèdent)

	Propriétaire 1	Propriétaire 2	Propriétaire 3	Propriétaire 4
Sans diplôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Secondaire V	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Études professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Collégial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Universitaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

**33.** Est-ce qu'un des propriétaires a un diplôme en agriculture, en administration ou une autre formation ayant un lien quelconque avec l'agriculture? (ex. mécanicien)

	DEP (Diplôme d'études professionnelles)	DEC (Diplôme d'études collégiales)	Universitaire	Non
Agriculture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez précisez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

## SECTION H – RESSOURCES HUMAINES



**34. Quel est le profil de vos employés actuels et recherchés?**

	Homme	Femme
Jeunes sans diplôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes aux études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeunes diplômés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adultes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Personnes de 50 ans et +	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**35. Excluant les propriétaires, annuellement, combien d'heures de bénévolat sont réalisées sur votre entreprise?**

- Aucune
- Moins de 50 heures
- 51 à 100 heures
- 101 à 200 heures
- 201 à 300 heures
- 301 à 400 heures
- 401 heures et +

**36. La ferme demande combien d'heures de travail en moyenne hebdomadairement (incluant les propriétaires, employés, bénévoles)?**

	Printemps - Été	Automne - hiver
Moins de 50 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
51 à 100 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
101 à 150 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
151 à 200 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
201 à 250 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
251 à 300 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
301 à 350 heures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
351 heures et +	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**37. Est-ce que vous et vos employés participez aux différentes formations offertes aux agriculteurs?**

	Propriétaires	Employés
Oui	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....





**38.** Si vous avez répondu oui à la question précédente, quelles sont les raisons?

	Employés temps plein	Employés temps partiel
Charge de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Horaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Étudiant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail physique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires : .....

**39.** Combien d'employés embauchez-vous ou souhaitez-vous embaucher par année?

	Printemps / Été	Automne / Hiver
1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 et plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
N/A	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### SECTION I – FUTUR DE L'ENTREPRISE

**40.** Prévoyez-vous le transfert, la vente ou le démantèlement de votre entreprise d'ici les 10 prochaines années?

- Transfert à la relève
- Vente
- Démantèlement
- Autre ou incertain
- Non

Commentaires : .....



**41.** Si vous effectuez le transfert à la relève, à qui le transfert s'effectue?

Famille (Fille, fils, cousin, neveu, etc.)

Employé

Personne sans lien de parenté

Autre, veuillez préciser

Commentaires : .....

---

**42.** Si vous avez de la relève, dans combien d'années prévoyez-vous faire le transfert?

5 ans et moins

6 à 10 ans

11 ans et plus

---

**43.** Si vous avez de la relève, avez-vous un plan de relève?

Oui, j'ai un plan écrit

Oui, j'ai un plan dans ma tête

Non

---

**44.** Si vous n'avez pas de relève, dans combien d'années prévoyez-vous vendre ou démanteler votre entreprise?

	Vendre	Démanteler	N/A
5 ans et moins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 à 10 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 ans et plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

**45.** Si vous prévoyez vendre ou démanteler, quelles mesures feraient en sorte que vous seriez plus enclin de transférer à de la relève non-apparentée, ou à vendre à des producteurs locaux?

Simple transaction (1 fois chez le notaire plutôt que 5 fois)

Bon prix pour les terres

Court délais pour le temps de transfert

Politiques gouvernementales

Commentaires : .....

.....

**SECTION J – BESOINS DES AGRICULTEURS ET SERVICES À DÉVELOPPER**

**46.** Avez-vous ou aimeriez-vous avoir des conseillers ou des sous-contractants dans les domaines suivants?

	J'ai déjà	J'aimerais avoir	Incertain	Non	N/A
Comptabilité – gestion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fiscalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressource humaine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Gestion du troupeau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des champs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion des communications externes (Site web, Facebook, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Utilisation des technologies (GPS, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entretien et mécanique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développement du marché	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre, veuillez préciser	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaires.....

**47. Quels services, en matière d'acquisition, de développement ou de redressement de l'entreprise répondraient à vos besoins?**

- Réalisation du plan d'affaires
- Appropriation du plan d'affaires
- Négociation du financement
- Compréhension de la fiscalité
- Prêt pour l'acquisition d'équipement
- Embauche de ressources humaines
- Support pour améliorer la communication vendeur – acheteur
- Explication d'un rapport comptable
- Autre, veuillez préciser

Commentaires :.....

**48. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer les perspectives agricoles? Choisissez les cinq meilleures.**

- Améliorer l'accessibilité à la subvention à l'établissement et à la subvention au démarrage
- Bonification de l'ASRA et de l'ASREC (assurance récolte)
- Accès aux services d'analyse technico-économique
- Assouplissement des programmes de prêts de quota pour les entreprises laitières
- Support pour améliorer la communication vendeur - acheteur
- Prolongation de l'amortissement d'un prêt
- Création de prêts multigénérationnels
- Soutien aux connaissances des marchés
- Formation
- Explication de l'aspect fiscal de l'entreprise
- Favoriser le transfert versus le démantèlement
- Explication et compréhension des diverses sphères de l'entreprise
- Explication des objectifs du cédant versus ceux du repreneur
- Explication des diverses lois en agriculture (environnemental, bien-être animal, etc.)

Si vous avez d'autres éléments à améliorer ou si vous avez des façons d'améliorer les éléments nommés plus haut, écrivez-les ici :

.....  
 .....

**SECTION K – SERVICES COOPÉRATIFS**



**49. Seriez-vous intéressé d'utiliser les services d'une CUMO?**

- Oui
- Non
- Incertain
- N/A

Commentaires : .....

**Définition d'une CUMO :** La Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre partagée (CUMO) est une coopérative de services qui met à la disposition de ses sociétaires, par le partage, une main-d'œuvre qualifiée et stable.

**Objectifs d'une CUMO :** L'objectif principal de la CUMO est de regrouper des entreprises agricoles afin qu'elles puissent avoir accès, grâce à la mise en commun de la main-d'œuvre, à des employés qualifiés, fiables et disponibles à longueur d'année. En adhérant à une CUMO, une entreprise agricole convient que ce type d'organisation amène des employés plus sûrs, plus stables, que cette formule coopérative sert bien ses intérêts et aide de façon importante à contrer la problématique des emplois saisonniers.

**Raisons majeures d'adhérer à une CUMO :** Créer des emplois permanents en agriculture, résoudre le problème des salariés saisonniers, disposer d'un service de proximité offrant une grande flexibilité, fidéliser une main-d'œuvre qualifiée, partager les frais de salaires.  
(Source: MAPAQ)

**50. Seriez-vous intéressé d'utiliser les services d'une CUMA?**

- Oui
- Non,  **passez à la section L**
- Incertain,  **passez à la section L**
- N/A,  **passez à la section L**

Commentaires : .....

**Définition d'une CUMA :** La Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) est une coopérative de services qui met à la disposition de ses sociétaires les moyens nécessaires à leurs exploitations. (Définition du MAPAQ)

**Objectif d'une CUMA :** L'objectif principal d'une CUMA est d'offrir un cadre légal aux entreprises agricoles qui utilisent en commun de la machinerie, des équipements, des intrants, de l'outillage ou autre matériel, et ce, au moindre coût possible.

**Raisons majeures d'adhérer à une CUMA :** Réduire les risques financiers associés à la mécanisation par le partage des coûts, profiter d'équipements efficaces et performants permettant des gains de temps, améliorer ses conditions de travail et de vie, préparer la relève agricole, faciliter le transfert de son entreprise par la réduction du taux d'endettement lié principalement aux investissements pour la mécanisation des opérations, contribuer à maintenir l'occupation et le dynamisme de son territoire rural par la conservation, voire l'enrichissement, des actifs agricoles  
(Source : MAPAQ)

**51. Si oui, quel(s) service(s) et / ou matériel(s) seriez-vous intéressé d'avoir en CUMA?**

- Épandeur à fumier
- Épandeur à lisier ou purin
- Charrue
- Pulvérisateur (herbicides, pesticides, etc.)
- Presse à balles rondes
- Litière pour les animaux (ripe, etc.)
- Batteuse
- Autre, veuillez préciser



Commentaires :.....

**SECTION L – COMMENTAIRES**

**52.** Si vous avez d'autres commentaires, opinions ou suggestions en lien avec l'agriculture, veuillez les inscrire ici.

.....  
.....  
.....

*Merci de votre collaboration et bonne chance dans votre entreprise!*



## ANNEXE F - BIBLIOGRAPHIE

- Affaires mondiales Canada (2016) « Texte du PTP consolidé; Chapitre 30 – Dispositions finales » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-ptp/text-texte/30.aspx?lang=fra> [page consulté le 9 novembre 2016]
- Allard, Sophie (2015) « Agriculteurs en détresse – Tourmente à la ferme » La Presse [en ligne] <http://plus.lapresse.ca/screens/ed6e03e7-066d-416e-868a-aef1f1e23b31%7CsxOAH6nZToIS.html> [page consulté le 8 novembre 2016]
- Centre canadien d'information laitière (2016) « Nombre de fermes expédiant du lait au 1<sup>er</sup> août; 2001-2015 » [en ligne] [http://aimis-simia-cdic-ccil.agr.gc.ca/rp/index-fra.cfm?report\\_format\\_type\\_code=21&action=gR&signature=AEEAD4DF94B4FAE34CA6C95990B38A2E&pdctc=&r=720&pTpl=1&btnDownload=Voir](http://aimis-simia-cdic-ccil.agr.gc.ca/rp/index-fra.cfm?report_format_type_code=21&action=gR&signature=AEEAD4DF94B4FAE34CA6C95990B38A2E&pdctc=&r=720&pTpl=1&btnDownload=Voir) [consulté le 21 novembre 2016]
- Centre d'emploi agricole (2015) « La détresse psychologique et la prévention du suicide » [en ligne] <http://www.emploiagricole.com/wp-content/uploads/2015/02/Statistiques-sur-le-suicide-V2-p.2.jpg> [page consulté le 7 novembre 2016]
- Charest, Lucie (2016) « Accaparement des terres : perdre l'accès à son propre garde-manger » Disponible au lien suivant : <http://www.lafrontiere.ca/actualites/economie/2016/1/26/accaparement-des-terres---perdre-lacces-a-son-propre-garde-mange.html> [Consulté le 21 octobre 2016]
- Corbeil, Michel (2015) « Relève agricole : des programmes “ » à simplifier” » » [en ligne] <http://www.lapresse.ca/le-soleil/zone/zone-agricole/201505/03/01-4866540-releve-agricole-des-programmes-a-simplifier.php> [page consultée le 9 février 2016]
- CPTAQ (2015) « Rapport annuel de gestion – Commission de protection du territoire agricole du Québec 2014-2015 » [en ligne] [http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap\\_annuel2014-2015/contenu/pdf/rapport1.pdf](http://www.cptaq.gouv.qc.ca/fileadmin/fr/publications/publications/rannuel/rap_annuel2014-2015/contenu/pdf/rapport1.pdf) [page consulté le 10 novembre 2016]
- CRAAQ (2007) « La production vache-veau : Nutrition et alimentation – Pâturage » Chapitre 5, pp. 40-41.
- Doré, Joanie (2016) « Les producteurs laitiers en ont assez du bas prix du lait » [en ligne] <http://www.journaldequebec.com/2016/08/27/les-producteurs-laitiers-en-ont-assez-du-bas-prix-du-lait> [page consulté le 21 novembre 2016]
- Emploi-Québec (2012) « Le marché du travail et l'emploi par industrie au Québec 2012-2016 » [en ligne] [http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00\\_imt\\_marche-travail\\_par-industrie\\_2012-2016.pdf](http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_imt_marche-travail_par-industrie_2012-2016.pdf) [page consulté le 9 novembre 2016]
- FADQ (2016) « Communication auprès des producteurs de pommes de terre, céréales, maïs-grain et oléagineux » [en ligne] <http://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/actualites/details/communication-aupres-des-producteurs-de-pommes-de-terre-cereales-mais-grain-et-oleagineux/> [page consulté le 21 novembre 2016]



- FADQ (2016, 2015, 2014) « Bulletin Transac-terres » [en ligne] <http://www.fadq.qc.ca/salle-de-presse/bulletins-dinformation/bulletin-transac-terres/> [page consulté le 7 novembre 2016] & GroupeAgeco (2012) « Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec » [en ligne] [http://groupeageco.ca/fr/pdf/stat/val\\_transac\\_terres11.pdf](http://groupeageco.ca/fr/pdf/stat/val_transac_terres11.pdf) [page consulté le 7 novembre 2016]
- Fédération de l'UPA de l'Abitibi-Témiscamingue (2015) « Mémoire – Accaparement des terres agricole; Situation de l'Abitibi-Témiscamingue » Disponible au lien suivant : [http://www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/documents\\_utiles/Memoire\\_CAPERN-Abitibi-Temiscamingue.pdf](http://www.abitibi-temiscamingue.upa.qc.ca/wp-content/uploads/filebase/documents_utiles/Memoire_CAPERN-Abitibi-Temiscamingue.pdf) [Consulté le 21 octobre 2016]
- Financière Agricole du Québec (2016) « Bulletin Transac - Terres » [en ligne] <http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2016.pdf> [Page consultée le 7 novembre 2016]
- Gouvernement du Canada (2015) « Ouvrir de nouveaux marchés pour les produits agricoles et agroalimentaires » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/tpp-ptp/benefits-avantages/sectors-secteurs/01-AgriSector.aspx?lang=fra> [page consultée le 22 novembre 2016]
- Gouvernement du Canada (2016) « Avantages de L'AECG pour les secteurs clés de l'économie du Canada » [en ligne] [http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/assets/pdfs/ceta-aecg/final-secteurs-fra\\_v10.pdf](http://www.international.gc.ca/trade-agreements-accords-commerciaux/assets/pdfs/ceta-aecg/final-secteurs-fra_v10.pdf) [page consulté le 22 novembre 2016]
- Gouvernement du Canada (2016) « Canada-Union Européenne; L'Accord économique et commercial global » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/gac-amc/campaign-campagne/ceta-aecg/index.aspx?lang=fra> [page consultée le 22 novembre 2016]
- Gouvernement du Canada (2016) « Le gouvernement du Canada investit dans le secteur laitier en prévision de l'entrée en vigueur de l'AECG » [en ligne] <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1151379&tp=1> [page consulté le 22 novembre 2016]
- Gouvernement du Canada (2016) « Texte de l'Accord économique et commercial global – Annexe 2-A : Démantèlement tarifaire » [en ligne] <http://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/text-texte/02-A.aspx?lang=fra> [page consulté le 22 novembre 2016]
- Groupe AGÉCO « Statistique Canada, Recensements de l'agriculture 1981 et 2011, sortie spéciale, et Enquête financière sur les fermes, 2011 » dans « Structures des exploitations agricoles au Québec : évolution, diversité et comparaison avec certains concurrents » [en ligne] [http://www.aqinac.com/client/publications/RapportSynthese\\_EvolutionEtDiversiteModelesExploitationsAgricoles\\_140602.pdf](http://www.aqinac.com/client/publications/RapportSynthese_EvolutionEtDiversiteModelesExploitationsAgricoles_140602.pdf) [page consultée le 25 février 2016]
- Immigration, diversité et inclusion (2016) « Recrutement de travailleurs agricoles » [en ligne] <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-temporaire/recrutement-travailleurs-agricoles/index.:html> [page consulté le 2 décembre 2016]
- Institut de la Statistique du Québec (2015) « Estimation de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet, Québec » [en ligne] [http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*%7d&p\\_lang=1&p\\_id\\_ss\\_domn=986&p\\_id\\_raprt=851](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*%7d&p_lang=1&p_id_ss_domn=986&p_id_raprt=851) [page consulté le 16 novembre 2016]



- MAPAQ (2013) « Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec – Estimation pour 2013 » [en ligne]  
[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/ProfilRegionalbioalimentaire\\_AbitibiTemiscamingue.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/ProfilRegionalbioalimentaire_AbitibiTemiscamingue.pdf) [page consultée le 9 novembre 2016]
- Institut de la Statistique du Québec (2015) « Agriculture et industrie bioalimentaire – Production laitière » [en ligne]  
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERPHDQD134123622673702,IERV&p\\_lang=1&p\\_id\\_ss\\_dmn=1053&p\\_id\\_raprt=1969](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERPHDQD134123622673702,IERV&p_lang=1&p_id_ss_dmn=1053&p_id_raprt=1969) [page consulté le 16 novembre 2016]
- Institut de la Statistique du Québec (2015) « Estimation de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet, Québec » [en ligne]  
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*}&p\\_lang=1&p\\_id\\_ss\\_dmn=986&p\\_id\\_raprt=851](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*}&p_lang=1&p_id_ss_dmn=986&p_id_raprt=851) [page consulté le 16 novembre 2016]
- Institut de la Statistique du Québec (2015) « Estimation de la population des MRC selon le groupe d'âge et le sexe, au 1<sup>er</sup> juillet, Québec » [en ligne]  
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214\\_tabl\\_detl.page\\_detl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*}&p\\_lang=1&p\\_id\\_ss\\_dmn=986&p\\_id\\_raprt=852](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken214_tabl_detl.page_detl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*}&p_lang=1&p_id_ss_dmn=986&p_id_raprt=852) [page consulté le 16 novembre 2016]
- Institut de la Statistique du Québec (2015) « Population, accroissement quinquennal et répartition, Canada & provinces » [en ligne]  
[http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P\\*}&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=ISQ&p\\_id\\_ss\\_dmn=986&p\\_id\\_raprt=700](http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPERZ8YJ651749015043342I8P*}&p_lang=1&p_m_o=ISQ&p_id_ss_dmn=986&p_id_raprt=700) [page consulté le 16 novembre 2016]
- Institut de la statistique Québec « Nombre d'exploitation agricoles selon les types de ferme et la tranche de revenus, Québec, Ontario, Canada » [en ligne]  
<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/agriculture/index.html> [page consultée le 12 février 2016]
- Institut universitaire en santé mentale de Montréal (2014) « Détresse psychologique : Risque élevé chez les jeunes adultes et chez les femmes quel que soit l'âge » [en ligne]  
<http://www.iusmm.ca/recherche/nouveaux-savoirs/detresse-psychologique.html> [page consultée le 7 novembre 2016]
- L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue « Âge moyens des exploitants agricoles selon le nombre d'exploitants agricoles par ferme, 2001, 2006 et 2011 » [en ligne]  
[http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/age-moyen-des-exploitants-agricoles-selon-le-nombre-dexploitants-agricoles-par-ferme-2001-2006-et-2011#.Vry2N\\_nhDIU](http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/age-moyen-des-exploitants-agricoles-selon-le-nombre-dexploitants-agricoles-par-ferme-2001-2006-et-2011#.Vry2N_nhDIU) [page consultée le 11 février 2016]
- L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue « Évolution du nombre de fermes selon les MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1961 à 2011 » [en ligne] [http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/evolution-du-nombre-de-fermes-selon-les-mrc-de-labitibi-temiscamingue-1961-a-2011#.Vr4F\\_nhDIV](http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/evolution-du-nombre-de-fermes-selon-les-mrc-de-labitibi-temiscamingue-1961-a-2011#.Vr4F_nhDIV)
- L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. « Entreprises et emplois du secteur bioalimentaire, Abitibi-Témiscamingue » [en ligne] <http://www.observat.qc.ca/tableaux-statistiques/agriculture-et-agroalimentaire/entreprises-et-emplois-du-secteur-bioalimentaire-abitibi-temiscamingue-2012#.VrzWCvnhC00> [page consultée le 11 février 2016]





- La Presse (2016) « L'accord de partenariat transpacifique signé par 12 pays » [en ligne] <http://affaires.lapresse.ca/economie/international/201602/03/01-4946904-laccord-de-partenariat-transpacifique-signe-par-12-pays.php> [page consulté le 9 novembre 2016]
- La Presse « PTP : “Les agriculteurs canadiens viennent de se faire écrémer” (5 octobre 2015) [en ligne] <http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201510/05/01-4906778-ptp-les-agriculteurs-canadiens-viennent-de-se-faire-ecremer.php> [page consultée le 1er mars 2016]
- La Terre (2016) « 40 millions de litres de lait bio à venir » [en ligne] <http://www.laterre.ca/actualites/biologique-actualites/40-millions-de-litres-de-lait-bio-a-venir.php> [page consulté le 1er décembre 2016]
- La terre de chez nous. “Le rapport sur la sécurité du revenu en agriculture rendu public” (6 février 2016) [en ligne] <http://www.laterre.ca/actualites/politique/securite-du-revenu-en-agriculture-rendu-le-rapport-sur-la-public.php> [page consultée le 1er mars 2016]
- Le dico du commerce international (2016) « Définition de Barrière tarifaire” [en ligne] <http://www.glossaire-international.com/pages/tous-les-termes/barriere-tarifaire.html> [page consultée le 22 novembre 2016]
- Le Huffington post (2016) “Obama veut finaliser l’Accord du Partenariat transpacifique avant son départ” [en ligne] [http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/11/08/obama-veut-finaliser-laccord-du-partenariat-transpacifique-avant-son-depart\\_n\\_12870028.html](http://quebec.huffingtonpost.ca/2016/11/08/obama-veut-finaliser-laccord-du-partenariat-transpacifique-avant-son-depart_n_12870028.html) [page consulté le 9 novembre 2016]
- Le Québec Économique “Consolidation du secteur agricole depuis 25 ans”. [en ligne] <http://qe.cirano.qc.ca/node/701> [page consultée le 25 février 2016]
- Les Producteurs de lait du Québec (2014) « Les fondements économiques de l’exception agricole » [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/theme\\_exception\\_agricole.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2014/11/theme_exception_agricole.pdf) [page consulté le 21 novembre 2016]
- Les Producteurs de lait du Québec (2015) “L’Accord économique et commercial global avec l’Union européenne (AECG)” [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2015/03/5\\_AECG\\_Saviez-vous.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2015/03/5_AECG_Saviez-vous.pdf) [page consulté le 22 novembre 2016]
- Les Producteurs de lait du Québec (2016) “Importations d’ingrédients laitiers – Nos fermes laitières menacées” [en ligne] [http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche\\_Importation.pdf](http://lait.org/wp-content/uploads/2016/04/Fiche_Importation.pdf) [page consulté le 21 novembre 2016]
- MAPAQ (2012) “Portrait agroalimentaire 2012” [en ligne] <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/AbitibiTemiscamingue/PortraitAgroRegion.pdf> [page consulté le 16 novembre 2016]
- MAPAQ (2013) “Profil régional de l’industrie bioalimentaire au Québec – Estimation pour 2013” [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire\\_AbitibiTemiscamingue.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire_AbitibiTemiscamingue.pdf) [page consultée le 9 novembre 2016]
- MAPAQ (2013) “Profil régional de l’industrie bioalimentaire au Québec – Principaux indicateurs” [en ligne] [http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire\\_Donneesregionales.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Divers/Profilregionalbioalimentaire_Donneesregionales.pdf) [page consulté le 16 novembre 2016]



- MAPAQ (2014) “La relève agricole établie dans la région de l’Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec” [en ligne]  
[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Releveagricole/Feuillets\\_regionaux\\_Abitibi-TemiscamingueNord-du-Quebec.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Releveagricole/Feuillets_regionaux_Abitibi-TemiscamingueNord-du-Quebec.pdf) [page consulté le 17 novembre 2016]
- MAPAQ (2014) “Portrait de la relève agricole au Québec – 2011” [en ligne]  
[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait\\_releveagricole.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Portrait_releveagricole.pdf) [page consulté le 17 novembre 2016]
- MAPAQ (2015) “La détresse psychologique en agriculture : un mal méconnu!” [en ligne]  
[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/articles/releve/Pages/La\\_detresse\\_psychologique\\_en\\_agriculture\\_un\\_mal\\_meconnu.aspx](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/articles/releve/Pages/La_detresse_psychologique_en_agriculture_un_mal_meconnu.aspx) [page consultée le 8 novembre 2016]
- MAPAQ (2016) “Profil de la région – 08 Abitibi-Témiscamingue” [en ligne]  
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/abitibitemiscamingue/profilregion/Pages/profil.aspx> [page consulté le 9 novembre 2016]
- MAPAQ (2016) « Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres » [en ligne]  
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Formulaires/Progsoutiendrainagechaulage.PDF> [page consultée le 13 décembre 2016]
- Meloche, Jean-Philippe & Guy Debailleul (2013) “Acquisition des terres agricoles par des non-agriculteurs au Québec – Ampleur, causes et portée du phénomène” Cirano. Disponible au lien suivant : <http://www.cirano.qc.ca/pdf/publication/2013RP-04.pdf> [Consulté le 21 octobre 2016]
- Mercier, Claudia « Les grues, nouvelles “amies” des agriculteurs québécois » [en ligne]  
<http://palmarolle.ao.ca/documents/pages/cahier--grues-indd-pdf-optimal.pdf> [page consulté le 30 novembre 2016]
- Mesly, Nicolas (2013) “Les financiers passent à la ferme!” L’actualité [en ligne]  
<http://www.lactualite.com/lactualite-affaires/les-financiers-passent-a-la-ferme/> [page consultée le 7 novembre 2016]
- Ministère de l’Agriculture, des Pêcherie et de l’Alimentation du Québec, “Portrait agroalimentaire 2012, MRC d’Abitibi-Ouest” [en ligne]  
<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/AbitibiTemiscamingue/PortraitAgroMRCABitibiOuest.pdf> [page consultée le 7 mars 2016]
- Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec. “Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture au Québec” (décembre 2014) [en ligne]  
[http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Rapportfinal\\_GTS.pdf](http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Rapportfinal_GTS.pdf) [page consultée le 11 février 2016]
- Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec, “Portrait agroalimentaire 2012 – Abitibi-Témiscamingue” [en ligne]  
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/AbitibiTemiscamingue/PortraitAgroRegion.pdf> [page consultée le 7 mars 2016]
- Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec. “Emploi bioalimentaire 2005 à 2014”. [en ligne]  
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/emploibioalimentaire.aspx> [page consultée le 11 février 2016]



- Radio-Canada (2016) “Le lait diafiltré oblige des producteurs à vendre leur quota” [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/777872/lait-diafiltre-producteurs-bas-saint-laurent> [consulté le 21 novembre 2016]
- Radio-Canada. “Le ministre Blanchette préoccupé par l’accaparement des terres agricoles” [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/regions/abitiabi/2016/01/26/008-accaparement-terres-agricoles-upa-temiscamingue-ministre-regional-luc-blanchette.shtml> [page consultée le 9 février 2016]
- Radio-canada.ca (2016) “Le Partenariat transpacifique affaiblira la gestion de l’offre” [en ligne] <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/economie/2016/01/07/003-partenariat-transpacifique-gestion-offre-producteurs-lait-leprince.shtml> [consulté le 9 novembre 2016]
- Registraire des entreprises Québec. « Les différentes formes juridiques d’entreprises » [en ligne] <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr/demarrer/differentes-formes-juridiques/> [page consultée le 1<sup>er</sup> avril 2016]
- Statistique Canada (2016) « GéoRecherche 2011 – Localités désignées (LD) » [en ligne] <http://geodepot.statcan.gc.ca/GeoSearch2011-GeoRecherche2011/GeoSearch2011-GeoRecherche2011.jsp?lang=FetotherLang=EetsearchGeocode=240229etlayerSelected=dpletsearchTheme=GeoCodeetsearchPass=2etboundaryType=> [page consulté le 13 décembre 2016]
- Statistique Canada « Profil du recensement » [en ligne] <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=FetGeo1=CDetCode1=2487etGeo2=PRetCode2=24etData=CountetSearchText=Abitibi-OuestetSearchType=BeginsetSearchPR=01etB1=AlletCustom=etTABID=1> [page consultée le 20 avril 2014]
- Thésaurus de l’activité gouvernementale (2016) “Fiche du terme – Accaparement des terres agricoles” Gouvernement du Québec. Disponible au lien suivant : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=16035> [Consulté le 21 octobre 2016]
- Union des producteurs agricoles (2016) “Bulletin Transac-terres” [en ligne] <https://www.upa.qc.ca/fr/communiqués/2016/02/achat-de-terres-par-des-investisseurs-etrangers-au-temiscamingue-quel-est-linteret-veritable-des-investisseurs/> [page consulté le 7 novembre 2016]
- Union des producteurs agricoles “Accaparement des terres agricoles” [en ligne] <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Regions/Laurentides/Symposiumlaitier/accaparementdesterresagricoles.pdf> [page consultée le 22 février 2016]
- Union des producteurs agricoles et Fédération de la relève agricole du Québec « Les aspirations et les besoins des jeunes qui nourriront le Québec de demain », 8 octobre 2015 [en ligne] <http://www.upa.qc.ca/content/uploads/2015/10/memoire-releve-nourrir-le-quebec-demain-oct-2015.pdf> [page consultée le 9 février 2016]
- UPA (2016) « Réaction de l’UPA à l’abolition de l’ASRA dans le secteur du soya, du maïs et des pommes de terre » [en ligne] <https://www.upa.qc.ca/fr/communiqués/2016/06/reaction-de-lupa-a-labolition-de-lasra-secteurs-soya-pommes-de-terre/> [page consulté le 21 novembre 2016]
- UPA Mauricie “Sécurité du revenu : rapport et recommandations” (12 février 2015) [en ligne] <http://www.mauricie.upa.qc.ca/blogue/securite-du-revenu-rapport-recommandations/> [page consultée le 29 février 2016]





---

*« Se réunir est un début; rester ensemble est un progrès; travailler ensemble est la réussite. »*

*Henry Ford*

